

Clair se couvrant l'après-midi
Minimum: 12 Maximum: 26
SAINT DU JOUR
Saint Philogone, évêque — Quatre-Temps

Le Canada

DECEMBRE						
Dim.	Lun.	Mardi	Merc.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

CINQUANTIÈME ANNÉE — No 216

MONTREAL, SAMEDI 20 DECEMBRE 1952

PRIX: CINQ CENTS

Règlement du différend du rail à Montréal

DESCENTE, RUE LINCOLN



NOELS DIFFERENTS — Dans toutes les parties du monde, on célèbre la Noël... mais de différentes façons. Dans la photo ci-dessus, les soldats alliés luttent, dans la neige et par un froid glacial, contre les troupes communistes en Corée. On aperçoit ici les soldats Marcel Labonté et Léonard Lafortune, du 22e Régiment, et le lieutenant Frank Jeffries. Dans la photo ci-contre, le tableau est moins dur; c'est la joliesse de la jeune vedette Dawn Addams qui décore les cartes de souhaits qu'elle a reçues.

Saisie de narcotiques; deux jeunes soeurs sous arrêts

par Robert LE MYRE

A la suite de très actives perquisitions judiciaires, qui duraient depuis déjà deux mois, les limiers municipaux ont finalement réussi à effectuer une descente des mieux réussies, hier, au domicile de présumés trafiquants de "marijuana". Cinq personnes furent trouvées sur les lieux, cependant que trois d'entre elles furent plus tard relâchées.

Le "raid" eut lieu à 2 h., de l'après-midi, dans une conciergerie de l'avenue Lincoln, dont le numéro ne fut pas toutefois dévoilé, et il fut fait par le lieutenant-détective Sylvio Bertrand et ses acolytes de la brigade préposée aux narcotiques, les sergents-détectives Donat Beaupré et Fabien Beaudin, de la sûreté locale.

En outre des arrestations effectuées, les limiers découvrirent sur les lieux — dans une chambre et dans une valise — une livre de "marijuana", distribuée en douze petits sacs de coton, contenant chacun une once du narcotique mentionné — et le tout fut subseqüemment confisqué et transporté au quartier général de la sûreté municipale, rue du Champ-de-Mars, pour fins d'analyse et de destruction.

Les deux personnes définitivement placées sous arrestation — des cinq trouvées sur place et conduites à la sûreté, pour fins d'interrogatoire — sont Cathleen Hunter, 20 ans, et sa demi-soeur, Ruth Hunter, qui est âgée de 25 ans. Elles comparaitront, dès ce matin, en correctionnelle.

Les autorités de la police judiciaire nous ont déclaré, hier soir,

que les perquisitions continuent dans cette affaire de trafic de narcotiques, et que d'autres arrestations suivront dans un avenir très rapproché.

Les limiers cités plus haut travaillent sous la direction personnelle de M. Wilfrid Bourdon, directeur adjoint de la force constabulaire montréalaise, et chef de la sûreté municipale.

Irrité, un potier tue 5 personnes

MEDELLIN, Colombie, 19. (P. A.) — Un client a critiqué aujourd'hui le travail d'un potier à Quiriguana et le potier a perdu la tête. Il a tué cinq personnes, dont le client, avec un grand couteau et un pistolet. Il s'est ensuite empoisonné.

Le client se moqua des oeuvres du potier Eladio Marzon et celui-ci devint si furieux qu'il tua deux hommes, deux femmes et un enfant. L'une des femmes a été frappée 20 fois avec le couteau. Quiriguana est située dans l'état d'Antioquia, dans le sud-ouest de la Colombie.

Les syndicats ont accepté l'offre des deux compagnies

Les chemins de fer et les unions ont réglé, hier, leur longue dispute au sujet des salaires en concluant une entente qui prévoit une augmentation de salaire de 16 cents l'heure en moyenne pour 144,000 employés sédentaires. L'augmentation est rétroactive au 1er septembre. Les deux parties ont annoncé conjointement à la fin de la journée que le nouveau contrat, qui prend effet au 1er décembre et durera un an, prévoit également la retenue des contributions syndicales à la source. On est à régler les détails concernant la retenue syndicale.

L'entente suit les grandes lignes du rapport majoritaire d'une commission de conciliation fédérale qui a recommandé, il y a trois semaines, la retenue syndicale et une augmentation moyenne de 16 cents l'heure. Le rapport était vague, toutefois, au sujet de la date d'application de l'augmentation de salaire.

Les chemins de fer, qui ont accepté le rapport majoritaire, ont annoncé il y a une semaine qu'ils accordaient l'augmentation de 16 cents à partir du 1er décembre. Le règlement d'hier rendant l'augmentation rétroactive à trois mois, marque une concession en faveur des unions dans la dernière phase des négociations.

Le communiqué de 100 mots ne mentionnait pas les demandes originales des unions en faveur d'un atelier syndical et d'un bon de vie chère, deux demandes rejetées par le rapport majoritaire de la commission de conciliation.

Le règlement s'applique aux employés non affectés à la conduite des trains du Pacifique Canadien

et du Canadien National. Ils étaient représentés dans les négociations, qui duraient depuis cinq mois, par 15 fraternités internationales et deux fraternités nationales.

M. Frank H. Hall, principal porte-parole des unions, a déclaré plus tard aux journalistes qu'il considère l'entente comme "très bonne". On n'a pu obtenir de commentaires des compagnies pour le moment.

On n'a pas précisé quand les employés recevront l'augmentation rétroactive.

Un porte-parole des chemins de fer a dit que l'augmentation de 16 cents l'heure représente environ \$25 à \$30 par mois pour chaque employé, suivant sa classification. Cela voudrait dire que chaque employé recevra de \$75 à \$90 en arriérés.

L'entente d'hier a suivi deux réunions entre MM. Donald Gordon, président du Canadien National, W.-A. Mather, président du Pacifique Canadien, et Frank Hall,

président du comité de négociation général des unions, et quelques autres chefs syndicaux.

Ces réunions avaient été demandées par M. Hall. Les deux parties se sont réunies durant 40 minutes jeudi et de nouveau hier. Le règlement a été annoncé la fin de la séance d'hier.

(Suite 2e page)

Fermeture des Grands-Lacs à la navigation, depuis minuit

par la Presse Canadienne

Les réconfortants rayons lumineux des phares des Grands-Lacs viennent de s'éteindre. Une autre saison de navigation en eau douce vient de se terminer.

C'est hier soir, officiellement, à minuit que la navigation a pris fin à une des dates les plus tardives encore enregistrées. Il ne reste que quelques navires sur les Grands-Lacs et ils se dirigent en

vers leurs ports d'attache. Les grandes tempêtes qui accompagnent l'hiver rendront bientôt les lacs impassables.

Les derniers navires ont quitté Fort William vendredi alors que les prévisions météorologiques étaient favorables. La navigation au port voisin de Port Arthur s'est terminée jeudi alors que le "Mo-

(Suite 2e page)

SOMMAIRE

	Pages
Nouvelles locales	2 et 3
Chronique judiciaire	4
Nouvelles	5
Editoriaux	6
Nouvelles générales	7
Page féminine	9
Spectacles	10 et 11
Finance	12 et 13
Mots croisés, bridge, etc. ...	14
Sports	15 à 20

Anastasia, du Syndicat de meurtriers de New-York, comparaît et ne veut rien dire

NEW-YORK, 19. (P.A.) — Albert Anastasia, un des sinistres reliquats des beaux jours de la bande Murder Incorporated, a comparu aujourd'hui devant la Commission du crime de l'état de New-York, mais dès qu'il était question de meurtres, la mémoire lui faisait défaut.

Mentionné comme l'ancien exécutif de cette bande d'assassins à gages, il aurait exécuté 50 à 60 victimes, à New-York.

Né en Italie et d'âge moyen, Anastasia a semblé à son aise durant tout son témoignage. On lui a demandé s'il était au courant du meurtre d'Emil Camarda, chef de débardeurs à Brooklyn. Avec une large sourire, Anastasia se pencha vers Me Theodore Kiendl, procureur de la Commission, et lui demanda: "Savez-vous qui l'a tué?"

Courroucé, Me Kiendl rétorqua: "Vous n'allez pas m'interroger maintenant?"

L'avocat lui posa d'autres questions, mais Anastasia refusa de répondre dans la plupart des cas, soit que sa mémoire fit défaut, soit qu'il ne voulût pas s'incriminer.

"Connaissez-vous Peter Panto?" demande-t-on à Anastasia. Panto a été assassiné en 1939 et son cadavre a été enseveli dans une carrière à pierre calcaire. Des témoins ont déjà juré qu'Anastasia était l'un de ses meurtriers. Débardeur, Panto voulait réformer les coutumes du métier. Après un moment

de réflexion, Anastasia refusa de répondre.

Le dossier criminel d'Anastasia remonte à 1921, alors qu'on l'incarcéra à la prison de Sing-Sing pour meurtre. Il obtint un nouveau procès, mais quatre témoins importants ayant été assassinés, sa cause fut renvoyée et il reprit sa liberté. A cinq reprises on l'a arrêté à l'occasion d'enquêtes sur des meurtres.

Son témoignage a mis fin à une semaine d'enquête sur le gangstérisme qui extorque \$350,000,000 par année à l'industrie de la navigation dans le port. L'enquête reprendra vers la fin de janvier.

Le nom du maire démocrate John-W. Kenny est revenu sur le tapis, aujourd'hui. On l'a mentionné parmi les 10 fonctionnaires de Jersey-City qui ont été entretenus dans les chics clubs de nuit du New-Jersey et du Manhattan au coût de milliers de dollars.

Richard-J. McGrath, directeur d'une compagnie d'arrimage, a déclaré que sa compagnie s'est enga-

gée à payer à Paul Hanley, gendre de Kenny, 50 pour cent des profits d'un quai de Jersey-City, à condition qu'il "apportât de l'eau au moulin".

Vincent Marchese, agent d'affaires d'un local de l'Association internationale des débardeurs, appelé comme témoin, a refusé de révéler la source des \$35,000 qu'il a déposés à la banque en sept semaines, alors qu'il ne gagnait que \$60 par semaine.

Il a admis qu'il a reçu des pots-de-vin de compagnies d'arrimage aux environs de Noël et il a dit à la Commission:

"Je les ai empêchés et je leur ai souhaité un Joyeux Noël, eux aussi."

La Commission déclare que les dizaines de milliers de dollars versés en pots-de-vin aux chefs des débardeurs par les compagnies d'arrimage et de navigation ne sont ni plus ni moins que de l'extorsion pour maintenir la paix parmi les ouvriers des quais de la métropole américaine.

Trois "gunmen" à l'oeuvre dans des établissements de lingerie

Deux vols à main armée — vraisemblablement perpétrés par les mêmes auteurs — ont eu lieu, en l'espace d'une couple d'heures, hier soir, dans la métropole.

Rue Ontario

Mlle A. Bouchard était seule en service dans un magasin de lingerie portant le numéro 1315 est, de

la rue Ontario (entre les rues Visitation et Panet), peu avant 7 h., hier soir, quand elle fut victime d'un "hold-up".

Trois individus dans la vingtaine — portant tous des paletots d'hiver gris-bleu — firent irruption dans cet établissement de commerce et, à la pointe du pistolet, ils conduisirent Mlle Bouchard dans une pièce sise à l'arrière de son magasin. Les "gunmen" soulagèrent ensuite la caisse d'une somme de \$150 en billets de banque, et ils prirent la fuite.

Avenue Mont-Royal

Un peu plus tard, soit vers 9 h., les mêmes apaches — non masqués, et dont on possède maintenant une très bonne description — entrèrent également dans une lingerie, à 432 est, avenue Mont-Royal (près de la rue Rivard), et ils procédèrent de la même façon que dans le premier cas.

A cette occasion, l'épouse du propriétaire du magasin, Mme F. H. Drack, était en service avec une employée dans la personne de Mme Jeanne Piroth.

Les malfaiteurs conduisirent à la pointe du revolver les deux femmes à la salle de bain de l'établissement de commerce, et ils les enfermèrent, là, pendant qu'ils vidaient la caisse-enregistreuse d'une somme de \$55 en papier-monnaie, pour ensuite prendre la clef des champs.

Les limiers de la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef est le capitaine-déTECTIVE Roméo Longpré, de la sûreté municipale, sont présentement aux trousses des malfaiteurs en fuite.

M. Ovila Lefebvre est élu président

M. Ovila Lefebvre, chroniqueur municipal de "La Patrie", a été élu hier après-midi par acclamation président de la Galerie de la presse de l'hôtel de ville de Montréal.

Au cours de cette assemblée annuelle, les membres de la gale-



M. Ovila Lefebvre

rie de la presse ont aussi procédé à l'élection des autres officiers pour l'année qui commence.

Outre M. Lefebvre, les nouveaux élus sont: M. Vincent Chené, "La Presse", premier vice-président; M. Albert Massicotte, de "Mont-Réal-Matin", deuxième vice-président; M. Raymond Masse, "Le Canada", secrétaire; M. A.-W. (Fred) Donnelly, de "The Star", trésorier; M. Louis Robillard, du "Devoir", M. Myer Negro, de "The Gazette" et M. Clive Cliff, de "The Herald" président sortant de charge, tous trois directeurs.

Les syndicats ont accepté l'offre des...

(Suite de la première page)

Les chemins de fer, en acceptant le rapport majoritaire, ont demandé la Commission du Transport une hausse de neuf pour cent dans les taux de transport des marchandises. La Commission a annoncé plus tôt cette semaine à Ottawa qu'elle accordera l'augmentation des taux si elle est nécessaire pour compenser la hausse des salaires aux employés ferroviaires.

M. Dupuy au Vatican

CITE DU VATICAN, 19 (P.A.) M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en Italie, a été reçu en audience spéciale, aujourd'hui, par le Saint Père le pape.

Un nouvel appel de l'ONU en faveur du traité autrichien

NATIONS UNIES, N.Y., 19. (P.A.) — Quarante-huit des 60 membres de la Commission politique des Nations Unies ont approuvé aujourd'hui un appel aux quatre grandes puissances leur demandant de tenter de nouveau et au plus tôt de conclure un traité redonnant à l'Autriche son indépendance.

L'Assemblée générale, accélérant son travail en vue de pouvoir s'ajourner avant dimanche, devrait approuver cet appel sans débat prolongé. Ce geste ajouterait le poids moral des Nations Unies à la demande, mais ses promoteurs admettent franchement que l'appel aura peu d'effet, étant donné le refus entêté de l'Union soviétique de s'entendre sur un traité de paix autrichien.

Les Russes, blâmés par plusieurs délégués parce qu'ils empêchent la conclusion du traité, ont annoncé qu'ils ne participaient pas au vote. Les quatre satellites communistes ont parlé dans le même sens. Le Pakistan et l'Afghanistan se sont abstenus. Le Canada a appuyé l'appel.

Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche, M. Karl Gruber,

a accueilli avec joie le résultat du vote.

Au début du débat, Andrei Gromyko a annoncé que le traité relève des Quatre Grands et non pas des Nations Unies et que les Russes ne le discuteraient pas ici.

Le vote sur le traité autrichien a mis fin au travail de la commission politique jusqu'à la prochaine réunion de l'assemblée, le 24 décembre. Cinq problèmes figurent encore à son ordre du jour, y compris le plan de paix de Moscou proposé par la Pologne.

L'assemblée générale a approuvé plus tard, par 45 voix contre 3, la résolution de la commission exprimant l'espoir que la France et le Maroc travailleront au plus tôt à l'établissement d'institutions politiques libres dans ce protectorat français. Le Canada a voté pour la résolution.

Cependant, 20 des 29 employés américains congédiés par le secrétaire général Trygve Lie en ont appelé à un tribunal administratif international. Les appels seront probablement entendus en avril prochain.

M. Barrette chargé de trouver...

(Suite de la troisième page)

véle le ministre la semaine dernière.

Le problème est d'en venir à une entente selon laquelle les quelque 250 employés encore en grève pourront reprendre leur emploi immédiatement. Le reste des 800 ouvriers travaillant à l'usine lors de la déclaration de la grève se sont trouvés de l'ouvrage en dehors de Louiseville.

La compagnie n'a pas annoncé son attitude sur ce point.

Loi de l'émeute levée

En annonçant la levée de la loi contre les attroupements, le maire St-Jean a déclaré:

"Etant donné que l'état d'émeute a pris fin à Louiseville et que la situation est devenue normale, tous les citoyens peuvent vaquer à leurs affaires comme d'habitude."

"J'espère que l'ordre et la tranquillité, qui ont toujours caractérisé la ville de Louiseville, continueront de régner."

Les pourparlers au bureau du ministre du Travail ont été tenus à la suite d'entretiens entre le premier ministre Duplessis et Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. M. Barrette leur fera rapport des pourparlers.

La réunion d'aujourd'hui groupait:

Pour le syndicat: MM. Gérard Picard et Jean Marchand, président et secrétaire général de la CTCC, et René Gosselin, président de la Fédération des ouvriers du textile.

Pour la compagnie: MM. Emile Collette, président de l'Association Textiles, Mes Victor Trépanier et Pierre Letarte, avocats de la compagnie, et J.-B. St-Germain, directeur des relations ouvrières.

Poissons disparus depuis 75 ans...

(Suite de la troisième page)

golfe du même nom étaient trop froides pour eux.

Bien qu'elle soit d'une couleur pâle, presque argentée, la perche blanche ressemble au bar noir. En effet, ses côtés sont habituellement ornés de rayures foncées.

Ses nageoires anales sont composées de trois épines piquantes et de huit ou neuf raies douces. Ses nageoires dorsales sont faites de 10 épines piquantes et de 12 raies douces. Entre la tête et les nageoires caudales se trouvent de 40 à 50 écailles.

La perche blanche pèse environ trois quarts de livre et se prend d'ordinaire en eau peu profonde, là où le lit est sablonneux. On la pêche également dans les eaux méditerranéennes ou dans les eaux qui permettent la migration aux eaux salées.

On trouve de la perche blanche en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Etat de New-York.

Fermeture des Grands-Lacs à la...

(Suite de la première page)

hawk Deer" a levé l'ancre. Il a passé les écluses St-Mary's à Sault-Sainte-Marie à 5 h. p.m. aujourd'hui.

Au cours des prochains jours les gardiens de phares seront recueillis des endroits isolés à travers les lacs et les dernières bouées d'alerte seront levées afin qu'elles ne soient pas avariées par les glaces.

Dans tous les ports qui s'échelonneront le long des rives des cinq lacs qu'empruntent les cargos, on voit ces derniers se réfugier pour l'hiver. Au cours des prochains mois ils seront remis à point pour reprendre leur service à l'ouverture de la saison maritime de 1953.

A Port Colborne, sur le canal Welland, entre les lacs Érié et Ontario, les écluses ont été fermées jeudi. Celles du Sault l'ont été officiellement à minuit vendredi.

La belle température qui a prévalu au cours des deux derniers mois a encouragé les armateurs à prolonger la saison de cinq jours au-delà de la limite habituelle du 15 décembre. Ceci a fourni aux ports situés à la tête des Grands-Lacs l'avantage d'expédier des cargaisons de grain touchant des records.

Cette année les expéditions se sont chiffrées par 450,000,000 de boisseaux, dépassant largement celles de l'an dernier qui ont été de 317,000,000 de boisseaux. Cependant, elles n'ont pas atteint le record établi en 1945 qui a été de 483,700,000 boisseaux.

Cette date tardive de fermeture a permis aux entrepôts de grain de la tête des lacs de se libérer quelque peu. Le 11 décembre les approvisionnements se chiffraient par 30,800,000 boisseaux. La capacité des entrepôts est d'environ 75,000,000 de boisseaux.

Cette année nombreux sont les navires qui hiverneront dans des ports et seront chargés de grain à cause de la pénurie d'entrepôts ailleurs. A Port Colborne neuf navires ont dans leurs cales 2,165,000 boisseaux.

La navigation sur le St-Laurent entre Montréal et Québec s'est terminée jeudi. Ce fut une des plus longues saisons depuis plusieurs années. La température est clémente et les autorités maritimes sont d'avis que la navigation aurait pu se prolonger probablement pendant encore trois autres semaines.

A BON MARCHÉ
CIGARETTES AMERICAINES
POUR LES FETES
Deuxes payées — \$3.30 le carton
733 PETITE RUE ST-ANTOINE
UN. 6-1235

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
est facile à porter

SI VOUS voulez boire et le pouvez c'est VOTRE AFFAIRE :
Si vous voulez arrêter, et ne le pouvez pas, c'est NOTRE AFFAIRE
SERVICE DE 24 HEURES
Alcooliques Anonymes GL 1373
Casier postal 271 — Station H

offrez
LAROUSSE

DICTIONNAIRES • ENCYCLOPÉDIES
GRANDS OUVRAGES ILLUSTRÉS

• demandez à votre libraire
le catalogue d'éditions Larousse
où vous trouverez les titres
de magnifiques volumes
pour tous les âges et
toutes les bourses

En vente chez Beauchemin - Granger - Variétés - Ed. Françaises
Inc. - Wilson-Lafleur - Déom - Pony - Flammarion
et tous les libraires

La menace de grève générale inquiète les manufacturiers

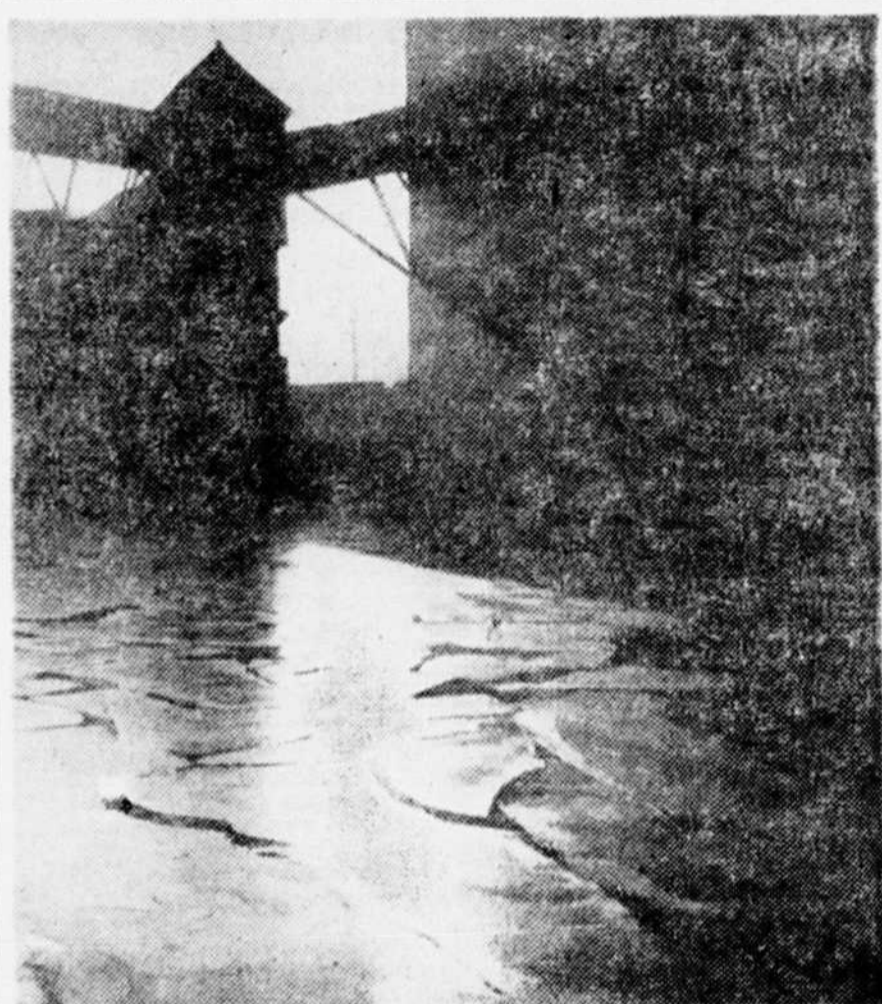
L'Association des manufacturiers canadiens a exprimé hier "une vive inquiétude, au nom de tous les citoyens, en apprenant que certains dirigeants de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada se font les partisans vigoureux d'un projet de grève générale dans le but d'appuyer les grévistes du textile de Louiseville".

L'Association a publié une déclaration qui signale qu'elle n'a aucune intention de s'immiscer dans le différend de Louiseville, qui fait maintenant le sujet de négociations officielles. Cependant, l'Association demande aux chefs d'union, aux employés, à leurs familles et au public en général de s'arrêter à penser froidement aux graves conséquences d'une telle grève générale.

"Une grève générale, cela veut dire une grève dans des centaines d'usines et d'ateliers, en violation directe des contrats d'union et en violation de la loi, qui interdit les grèves pour toute la durée d'un contrat collectif de travail. Une grève générale, cela signifie que les employés feraient la grève même s'il n'existe aucun motif de mécontentement entre eux et leurs employeurs. Dans les quelques cas où ce moyen illégal et anarchiste a été employé, il en est résulté des souffrances inutiles pour tous les intéressés, les employés et leurs familles, les employeurs et les citoyens en général. D'ailleurs, l'histoire nous démontre que les grèves générales n'ont jamais réussi à atteindre leurs objectifs. Les historiens du mouvement ouvrier sont d'accord pour affirmer que la grève générale n'a jamais rien accompli, si ce n'est la perte du gain-pain des employés, de grandes misères pour la population, le défi des lois et de l'ordre public et une atteinte au bon renom du travail organisé.

"L'Association des manufacturiers canadiens reconnaît et approuve le droit légal et moral des employés de faire la grève contre les employeurs avec lesquels ils ont un différend, dans les limites prévues par la loi, mais elle lance un appel aux dirigeants des syndicats pour leur demander de se dissocier de tout ordre de grève générale. Un tel geste révolutionnaire ne ferait que servir les éléments subversifs de notre société.

"En un temps où de vastes ressources et une forte dose d'énergie sont consacrées à la résistance des peuples libres contre le régime d'illégalité dans le monde, on ne devrait certes pas avoir recours à l'illégalité sur notre propre sol. L'Association espère fermement que le jugement sain et le respect traditionnel des Canadiens pour la loi et le bon ordre finiront par triompher".



PREMIERES GLACES AU PORT — La glace a déjà commencé à envahir les eaux du port de Montréal, comme on peut le constater ici, juste à la fermeture de la navigation entre Montréal et Québec. Ces premières glaces marquent le début de l'hivernage pour 17 navires de toutes sortes, pétroliers, barges, cotres et goélettes. L'an dernier, ce ne fut qu'à la mi-janvier que le fleuve gela complètement. Il se peut que cela se répète cette année.

(Photo "Le Canada", par Borremans)

Par les deux parties

M. Barrette chargé de trouver un compromis pour Louiseville

QUEBEC, 19 (P.C.) — L'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, a annoncé ce soir que

la compagnie Associated Textiles et la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada ont convenu d'étudier une formule en vue de régler la grève qui dure depuis plus de neuf mois à la filature de cette compagnie à Louiseville.

M. Barrette a dit avoir été prié par les deux parties de préparer un projet de règlement en quatre points qui sera étudié lundi.

M. Gérard Picard, président de la CTCC, a dit trouver la proposition "intéressante". M. J.-B. St-Germain, directeur des relations ouvrières de la compagnie, n'a pas fait de commentaires.

Un premier espoir

Ce premier espoir de règlement de la dispute qui a dégénéré en actes de violence il y a une semaine, a suivi de quelques heures l'annonce par le maire de Louiseville, M. Raoul St-Jean, de la levée des restrictions de la loi contre les attroupements. Cette loi avait été imposée à la suite d'escarmouches entre grévistes et policiers provinciaux.

M. Barrette n'a révélé qu'un point de la formule qu'il propose. Il a trait au retour au travail de tous les grévistes. Le ministre n'a toutefois pas fourni de détails.

Le projet a été soumis durant les pourparlers de médiation tenus au bureau du ministre du Travail et MM. Barrette et Picard ont admis que "des progrès" ont été accomplis.

500 employés au travail

La réunion d'aujourd'hui, qui a duré trois heures, a suivi une autre rencontre tenue mercredi dans le bureau du même ministre.

L'usine de Louiseville fonctionne maintenant presque normalement avec 500 employés, dont environ 150 sont d'anciens grévistes, a ré-

(Suite 2e page)

MELASSE GRANDMA'S
"OLD FASHIONED"

La PLUS HAUTE QUALITÉ
QUE VOUS PUISSIEZ VOUS PROCURER

Extrême prudence conseillée par la Police, pour les Fêtes

Le service de la police de Montréal, ses officiers et constables, profite de cette occasion pour transmettre à toute la population de Montréal ses vœux les plus sincères pour un véritable Joyeux Noël et une bonne et Heureuse Année.

Il est bon que les Montréalais se rappellent que cette période des Fêtes ne peut être joyeuse que si la plus extrême prudence est exercée, autrement le temps de Noël peut devenir une période de tragédie.

Depuis ces derniers mois, plusieurs fins de semaine se sont écoulées sans aucun accident mortel dans la région de Montréal. Ceci peut et devrait se continuer durant les vacances de Noël. Le vieil adage que l'essence et l'alcool ne se mélangent pas est plus vrai que jamais, surtout avec le chiffre record d'automobiles qui circulent aujourd'hui de par la province.

Le service de la police ne peut vous rappeler trop souvent de vous abstenir de conduire si vous consommez des boissons enivrantes.

Votre service des incendies vous a déjà prévenu des dangers que votre arbre de Noël peut occasionner. Observez à la lettre les suggestions données par ce service.

Si vous projetez de faire des visites pendant la période de Noël, il est aussi nécessaire de voir à ce que votre domicile soit bien fermé à clef. Le Père Noël qui visitera votre domicile peut avoir un morceau de celluloid et des outils de cambrioleurs dans son sac. Et, si vous fêtez à l'extérieur, prenez garde aux amis d'occasion, car ces amis d'occasion peuvent avoir des projets louches.

Fêtez — mais fêtez avec prudence.

Poissons disparus depuis 75 ans pris dans notre région

Le Service biologique de la province de Québec a annoncé hier qu'on a pris à l'île Perrot une variété de poissons disparus des eaux de la région de Montréal depuis 75 ans.

Il s'agit de la perche blanche, qui est en réalité un bar de mer connu sous le nom ichthyologique de *Morone americana*.

Le Service biologique croit que la perche blanche, comme l'éperlan, le saumon méditerranéen (connu également sous le nom de ouanani- che) et certaines épinoches, remonte à près de 10,000 ans, quand la mer de Champlain s'étendait jusqu'à Niagara.

On en a trouvé trois spécimens, de quatre à six pouces de longueur, parmi d'autres espèces prises l'automne dernier à l'île Perrot, à l'extrémité occidentale de l'île de Montréal.

Cinq jours après, le professeur Vianney Legendre, biologiste en chef du Service, apprit que d'autres

avaient été capturés par des ouvriers de l'établissement de pisciculture provinciale de Lachine.

On n'en a pas dit mot jusqu'à ce que les spécimens aient pu être soumis au Dr W.-B. Scott, conservateur des pêcheries au Musée royal ontarien de zoologie et de paléontologie, à Toronto.

Le Dr Scott a confirmé qu'il s'agissait de perches blanches.

Ces poissons ont suscité l'intérêt des savants parce que leur espèce semblait éteinte en ce district depuis 1865.

Les lacs et rivières dans lesquels on en pêchait sont des tributaires de la rivière Outaouais et ils sont si à l'intérieur des terres que les biologistes se demandent comment ils ont pu s'y rendre.

Une hypothèse veut qu'ils soient entrés dans le bassin du St-Laurent quand celui-ci était une mer intérieure et qu'ils y soient demeurés par la suite parce que les eaux du

(Suite 2e page)

BURTON'S Libraire

LES 56 MEILLEURES NOUVELLES DU MONDE	\$4.90
IL EST MINUIT DR SCHWEITZER Gilbert Cesbron	\$3.00
LA SOUVERAINE Gilbert Cesbron	\$2.25
LA SECONDE CHANCE Gheorghiu	\$2.90
SYLVIA Emmanuel Berl	\$2.10
• • •	
L'ART DU BALLET Ed. du Tambourinaire	\$7.90
• • •	
Collection "ABRAMS ART BOOK"	
CEZANNE	\$12.50
ART TREASURES OF THE METROPOLITAIN	\$12.50
CANADIAN DRAWING AND PRINTS Paul Duval	\$5.00
• • •	
EDITION SKIRA	
HISTOIRE DE LA PEINTURE ITALIENNE (Vol. III) ..	\$19.75
HISTOIRE DE LA PEINTURE ESPAGNOLE (Vol. II) ..	\$19.75
LA PEINTURE ETRUSQUE	\$14.75
• • •	
1004 ouest, rue Sainte-Catherine	
Montréal	UN. 6-8771

LE FAMEUX

SCOTCH WHISKY

GRANT'S

Notre famille éprouve un légitime orgueil, car elle distille, depuis plus d'un demi-siècle, LE MEILLEUR SCOTCH ÉCOSSAIS.

C'est un gage de sa
QUALITÉ SUPÉRIEURE,
constante et uniforme.

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE PAR

William Grant & Sons Ltd.

GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

Propriétaires des distilleries
GLENFIDDICH et BALVENIE-GLENLIVET

Faits et méfaits

Roger Kingsley, 27 ans, du 52 est, de la rue Marie-Anne, accusé d'avoir continué comme si rien n'était, après avoir causé un accident, s'est reconnu coupable devant le juge Armand Cloutier, hier, pour être condamné à une amende de \$25, plus les frais. Le tribunal a en plus annulé son permis de conduire pour trois mois.

René-Charles Lejeune, de Dorval, ancien employé des magasins James Ogilvy's s'est reconnu coupable devant le juge C.-E. Guérin, hier après-midi, de fraude pour \$13,707 et du vol de chèques au total de \$19,000 après les avoir contrefaits. Sentence ajournée au 5 janvier 1953.

Claude Lamouche, 18 ans, du 1601, boulevard Saint-Laurent, traduit devant le juge Armand Cloutier, hier, a admis avoir battu Michel Gohier, avant de lui voler \$150. La sentence a été ajournée au 23 décembre.

Gérard Liptonne, sans adresse connue, aurait volé une lampe de poche dans une automobile. Procès le 23 décembre. Son avocat, Me Jean-Paul Massicotte, a obtenu une libération sur parole devant le juge Armand Cloutier.

Jean Alzik, sans adresse au dossier, accusé de vol avec violence dans une pharmacie locale, a été libéré par le juge Gustave Marin, hier après-midi, le tribunal acceptant la défense d'alibi présentée par Me Jean Miquel, c.r., avocat de la défense.

Au Palais de Justice

PAR ADOLPHE NANTEL



Un qui désireait payer avec ses timbres de l'assurance-chômage

René Boyer, sans adresse mentionnée au dossier, ne semble pas réaliser toute l'importance de l'assurance-chômage. A son procès devant le juge Irenée Lagarde, hier, après avoir été reconnu coupable pour avoir obtenu \$182.40, en faisant de fausses déclarations, l'inculpé a demandé au tribunal :

— Puis-je rembourser avec mes timbres de l'assurance-chômage ?

Me Edmond Courchesne, avocat de la poursuite, sourit et avec raison, pour expliquer que cela prendrait dix ans à Boyer, pour effectuer un remboursement de cette façon.

Le prévenu supplie et implore mais le juge Lagarde doit bien lui imposer une amende de \$15, plus les frais et le remboursement des \$182. Boyer demande :

— Y a-t-il autre chose à donner et va-t-on me trouver du travail ?

Le tribunal, déjà pris par la paix et la clémence des Fêtes, décide :

— Je vais vous libérer sur parole et vous aurez jusqu'au premier mai pour rembourser l'assurance-chômage.

— Si je n'ai pas fini parce que je ne gagne pas gros, vendant des bas de la commission, Votre Honneur.

— Vous reviendrez me voir le premier mai prochain, et je verrai à décider, explique le tribunal.

— Et si je ne travaille pas va-t-on continuer à me payer mon "chômage" ? demande encore le coupable.

Le juge conseille :

— Maître Courchesne est bien

disposé à la veille de la Noël et je vous suggère d'aller aux bureaux de la commission pour vous arranger. Ce sont des êtres humains.

Boyer salue, remercie, et sort de la salle d'audience avec un large sourire.

Le vendeur de bas de nylons avait envoyé de fausses déclarations pendant trois mois, tout en continuant à offrir les riens d'ore, aux filles de son quartier.

Deux employées de pharmacie auraient volé pour \$1,450.

Deux anciennes employées de la pharmacie Montréal, Eva Lalonde, du 2353, de la rue Anita et Gaétane Lizé, du 7230, de la rue Birou, qui travaillaient la nuit à cet établissement bien connu, aurait été prises la main dans le sac, et comment, par des inspecteurs de la maison Reliable Detective Bureau, puisque leur truc consistait à faire disparaître dans des "poches de soeurs", sous leurs jupes, les objets les plus variés, depuis le parfum, les bibe-lots et jusqu'aux lames de rasoir.

La direction de la pharmacie voulant faire un exemple, fit émettre des mandats d'amener contre les deux femmes, envoyées toutes deux aux Assises par le juge Gerald Almond, hier, après la preuve accablante présentée par Me Jean-Marc Boyer, avocat de la poursuite.

Les enquêteurs ont retrouvé un lot de \$700, dans chacun des cas, et les parfums, lotions et poudres de toilettes, vendues sur la rue Anita avaient parfumé tout le quartier.

On trouva, à un seul endroit, 325 paquets de lames de rasoir, du pa-

pier à lettre, du papier de toilette, des statuettes, de la gomme enfir tout et tout.

Les avocats de défense, Me Emile Bouchet, c.r. et Ignace Deslauriers, c.r., ont accepté l'examen volontaire, puis la citation aux Assises. Les deux femmes restent libres sous les cautionnements déjà fournis.

Les prévenues savaient même quelle couleur donner aux sacs secrets puisque les limiers en ont trouvé un rose, un vert, un blanc et un noir. Où la mode va-t-elle se loger ?

La conscription en Belgique

Les Belges nés en 1935 seront appelés sous les armes avec la classe de 1954. Ceux qui résident au Canada peuvent demander un sursis d'appel en s'adressant au Bourgmestre de la commune où ils ont été inscrits pour la milice. Leur requête doit parvenir à destination avant le 31 janvier 1953.

Alma Martel, accusée de meurtre ne serait pas saine d'esprit...

Une malheureuse maman de 28 ans, toute désespérée, après salubre expérience à comparu devant le juge René Théberge, hier après-midi, sous la double accusation de meurtre, et de tentative de suicide.

Elle se nomme Alma Martel, du 5514, 4e avenue, à Rosemont et son enquête judiciaire a été ajournée au 23 décembre, quand son avocat, Me Lucien Rodier, c.r. fera une demande d'examen mental au tribunal, en vertu d'un récent amendement à notre Code pénal. Un délai de 30 jours sera alors accordé pour permettre aux médecins d'examiner la prisonnière.

On trouva la jeune femme inconsciente auprès de son bambin de 3 ans, Jacques, avec toutes les clés des quatre robinets du poêle à gaz grandes ouvertes, mercredi soir. La femme était transportée d'urgence à l'hôpital.

A l'enquête devant le Dr A.-B. Clément, Coroner du district de Montréal, hier, le sergent-détective Henri Francoeur a lu une déclaration qu'aurait fait Alma Martel dans laquelle elle affirme avoir été maltraitée par son mari, ridiculisée par sa belle-mère et sa belle-soeur, et qu'elle avait décidé d'en finir avec la vie.

Le mari de l'inculpée, M. Raymond Martel, a expliqué au jury que sa femme était malade. Le coroner a souligné que la déclaration lue par le détective Francoeur laissait supposer que la jeune femme n'était pas saine d'esprit. Mais s'il y a une maladie mentale, il faut le prouver et aucune preuve n'a été apportée au jury en ce sens.

Risée des passants

Le sergent-détective Henri Francoeur, de la Sûreté municipale, a dit que la femme Martel lui avait fait une déclaration jeudi après-midi, après la mise en garde habituelle, quelque temps après qu'elle fut sortie de l'hôpital où elle avait été traitée pour asphyxie partielle. Dans cette déclaration, elle disait que, mercredi matin, après que son mari fut parti à son travail, elle sortit avec son enfant pour aller dans un magasin, rue Masson. "Je

me suis aperçu, a-t-elle dit, que les passants riaient de moi. Mon enfant jouait dans un trou d'eau et je le laissais faire et c'est pour ça que les gens riaient. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que je m'apercevais que les gens riaient de moi". C'est alors qu'elle aurait décidé de tuer son enfant et d'en finir avec la vie.

Puis la jeune femme aurait ajouté, selon la déclaration lue par le détective Francoeur, qu'elle était maltraitée par son mari.

Ce dernier l'aurait frappée souvent. Il y a quelque temps, il l'aurait frappée à l'oeil parce qu'elle voulait faire venir sa soeur pour demeurer avec elle.

Parfois, il lui aurait tordu les doigts et lui aurait tiré les cheveux. Une fois, son mari n'aurait pas voulu manger le repas qu'elle lui avait préparé, et lui aurait lancé sa fourchette en pleine figure.

Son mari aurait aussi maltraité son enfant. Un jour, alors que ce dernier n'était âgé que de trois ou quatre mois, il l'aurait égratigné à la figure.

La femme Martel aurait aussi déclaré que parfois son mari ne lui donnait pas assez d'argent pour nourrir convenablement la famille.

De plus, la mère et la soeur de M. Martel qui demeurent dans des logis voisins du sien l'auraient ridiculisée. Sa belle-mère aurait dit qu'elle était folle à enfermer et sa belle-soeur lui aurait souvent fait des grimaces en l'apercevant.

Et tout cela aurait duré depuis le temps de son mariage.

Hier après-midi, en se voyant encore une fois la risée des passants, elle aurait décidé d'en finir.

"Je suis retournée à la maison, aurait-elle déclaré, j'ai bu de la teinture d'iode, puis j'ai ouvert les quatre robinets du poêle à gaz, je me suis assise sur une chaise et j'ai attendu.

Le détective Francoeur a été le seul témoin entendu ce matin. Il a dit, après avoir lu la déclaration, qu'hier, lorsqu'il avait dit à la femme Martel que son enfant était mort, elle avait éclaté en sanglots, disant : "Mon enfant est mort". "J'ai tué mon enfant ?"

"Elle disait ces choses comme s'interrogeait elle-même et ne comprenant pas trop bien ce qui s'était passé", a dit le détective.

La malheureuse était tenue criminellement responsable de la mort de son enfant un peu avant midi. Elle passait en Correctionnelle, devant le juge René Théberge, à 3 heures de l'après-midi.



LE MAJOR GÉNÉRAL H. A. SPARLING au 22e — Le vice-chef de l'état-major canadien, le major général H. A. Sparling, C.B.E., D.S.O., C.D., fut chaleureusement accueilli récemment par le commandant et les officiers du 1er bataillon du Royal 22e Régiment. Sur cette photo, prise en face du mess des officiers, on reconnaît, première rangée, de gauche à droite: le brigadier P. Bogert, commandant de la 25e brigade l'infanterie canadienne, le lieutenant-colonel L.-F. Trudeau de Québec, commandant du R. 22e R., le major général H. A. Sparling et le brigadier R. E. A. Morton; deuxième rangée, même ordre, on distingue: le capitaine M.-O. Bissonnette, de Québec, le major J.-G.-R. DesRivières, de Québec, le major P.-E. Roy, de Montréal, et le major J.-A.-G. Sévigny, de Québec, commandant en second du R. 22e R. (Photo Défense nationale)

Trou dans la rue et dommages pour \$17,000.00

Après un procès de quatre jours devant l'hon. juge George S. Challies, de la Cour supérieure, un jury civil a accordé une indemnité de \$17,000 à Mme veuve Hormidas Robert et ses six enfants, à la suite de la mort de son mari, tué le 1er avril 1949, lors d'une collision entre la voiture qu'il conduisait, et un autobus de la Commission de transport de Montréal.

Un trou dans la chaussée du boulevard Saint-Michel, à Ville Saint-Michel, serait la cause de la collision, selon le verdict rendu, et cette municipalité est condamnée à payer la somme déjà mentionnée avec intérêt et les dépens.

Mes J.-Eudore Morier, c.r., et Jean-Pierre Charbonneau, c.r., représentaient la veuve Robert et la municipalité défenderesse avait retenu les services de Me Godefroi Laurendeau.

Locataire qui fait face à une démolition

Un propriétaire de la métropole, Georges Tétrault, aurait passé outre à une ordonnance de la Régie des loyers, en transformant son immeuble en maison à appartements. Outre cette accusation il se serait emparé par la force, du domicile, (le sien), loué à M. Jean-Louis Dusablon, au 2080, de la rue Papineau.

L'enquête judiciaire de l'inculpé devait s'instruire hier, devant le juge Gerald Almond, mais elle était ajournée à huitaine, après que Me Yvan Mercure, avocat de la défense, eût déclaré qu'il venait de retenir les services de Me Alexandre Chevalier, c.r., à titre d'avocat-conseil.

Me Gérard Laganière, occupant en défense, a acquiescé à l'ajournement non sans demander au tribunal de donner ordre au propriétaire de cesser ses travaux de démolition parce que son client, sa femme et leurs trois jeunes enfants, sont à la veille de coucher à la belle étoile, les corniches du toit étant déjà démolies.

Cartes Professionnelles AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-Alex. Prud'homme C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
Luc Parent, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HARbour 8177 MONTREAL

Tél.: PL. 1442
Ouimet, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
Roger Ouimet, C.R. Guy Desjardins
Jean-Paul Noël, M.A.L.
Claude Ducharme
460, ST-JEAN SUITE 515
Montréal

ROULEAU & TRUDEAU
Guy Rouleau et Paul Trudeau
AVOCATS
Edifice Thémis
10 ouest, rue Saint-Jacques, Suite 512
Montréal 1 Plateau 5241

Médecin
Dr M. BRISEBOIS
GRAND PARI, LONDRES
CLINIQUE PRIVÉE
Coeur, estomac, foie, intestin
Peau, sang, rein, vessie, prostate
Electricité médicale — Rayons-X
Maladies des femmes, vénériennes,
endocriniennes, impuissance, stérilité
816 est, rue Sherbrooke - FR. 5252
de 9 a.m. à 8 p.m.

NATIONAL DETECTIVE AGENCY
Tous les genres d'enquêtes
Rien à payer si nous ne réussissons pas
FRontenac 5680

La ville aura à payer \$255,000 aux Jésuites

Par règlement à l'amiable, devant Me Antoine Lamarre, c.r., président de la régie des services publics, avec M. Alexandre Larivière, vice-président et M. Charles-Eugène Dubé, régisseur, la ville de Montréal paiera à la Corporation du Collège Sainte-Marie, la jolie somme de \$255,000, à titre d'indemnité pour une partie du terrain de quelques immeubles, expropriés à l'intersection des rues Bleury et Dorchester, pour élargir à 120 pieds, cette importante artère, de la Côte Beaver Hall à la rue Delorimier.

Les Jésuites étaient représentés par Mes Emery Beaulieu, c.r., et Bernard Bourdon, c.r., avec leurs experts, MM. J.-H. Laframboise, Maurice Giroux et Jacques Filion. La ville de Montréal avait délégué devant la Régie Me Hermann Priemau, c.r., et ses experts, MM. Eugène Therrien et Jean Béique.

Le message de Noël du pape en 24 langues

CITE DU VATICAN, 19 (P.A.) — Le message de Noël du pape Pie XII, au monde, sera irradié en 24 langues, y compris celles en usage dans presque tous les pays situés à l'arrière du rideau de fer.

Le message, répondant aux bons souhaits de Noël exprimés par les membres du Sacré Collège, sera transmis le 24 décembre pour la 14e année consécutive, soit depuis l'élevation de Pie XII à la papauté en 1939.

Le Souverain Pontife parlera d'abord en italien à 5 a.m. hne. La radio du Vatican irradiera le message sur ondes courtes à 31.41, 25.55 et 19.84.

Bien que la première traduction sera en langue anglaise, d'autres traductions irradiées suivront successivement à toutes les 45 minutes, à savoir : en espagnol, hollandais, portugais, allemand, français, lithuanien, croate, romain, slovène polonais, tchèque, slovaque et hongrois.

A 10.40 p.m. p.m. hne, la radio du Vatican irradiera la messe de minuit qui sera célébrée par le Saint Père dans la chapelle Matthilde en présence des membres du corps diplomatique et des hauts dignitaires de l'Eglise.



Avis Cité de Montréal

La Cité de Montréal a déjà donné avis qu'elle s'adressera à la Législature de la Province de Québec, lors de sa session en cours, pour obtenir sur certaines matières qu'elle a indiquées, des modifications à sa charte, le Statut 62 Victoria, chapitre 53, de même qu'aux différents statuts, généraux ou particuliers, qui la modifient ou la concernent.

La Cité de Montréal désire cependant préciser qu'elle demandera certaines modifications sur les matières suivantes :

Déjà accordé aux Commissions du Conseil pour faire rapport; poids, charges et dimensions des véhicules-automobiles; non exigibilité de la taxe d'eau et de la taxe d'affaires quand elles ont déjà été payées pour un exercice entier; poursuite civile en cas de non paiement d'une licence ou d'un permis; vente pour taxes de lots vacants d'une valeur de \$1,000.00 ou moins appartenant à des grevés de substitution ou à des usufruitiers; procédure à suivre pour la possession préalable en cas d'expropriation; construction de pavages en macadam et répartition du coût; pension aux veuves des recorders; nomination et date de nomination des conseillers "C"; procédure pour remplacement d'un conseiller dont la charge devient vacante; préparation et date de préparation des listes électorales; rémunération des membres de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal; échange de parties de territoire, aux environs du parc Angrignon, avec la ville LaSalle; exemption de taxes foncières en faveur de certains immeubles de la Mizrahi Organization of Canada.

Le Greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, le 29 novembre 1952.

Aux obsèques de M. John Dion, à Saint-Viateur

M. John Dion, marchand-tailleur avantageusement connu et estimé de la métropole, dont les activités sociales, politiques et de charité ont été l'oeuvre de sa vie, décédé jeudi dernier de l'âge de 67 ans, était reconduit hier matin à son dernier repos par un cortège nombreux de parents, d'amis, de représentants de la Magistrature et de membres de diverses professions qui avaient tenu à rendre à la mémoire de ce citoyen qui, durant plus 40 ans, s'était dévoué à la chose publique, un dernier hommage de leur reconnaissance et de leur amitié.

Précédé de quinze landaux de fleurs, le cortège funèbre, sous la direction de la Société Coopérative des Frais Funéraires, quitta la demeure du défunt, 364 avenue Wiseman, à Outremont, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur où la levée du corps fut présidée, à 9 hres, par le Rév. Père Wilfrid Sénécal, C.S.V., curé de la paroisse. Le service fut célébré par l'abbé Armand Courtemanche, de Saint-Jean-Gualbert, de Laval-sur-le-lac, assisté comme diacre de l'abbé Jean-Baptiste Beaulieu, aumônier à l'Hôpital du Sacré-Coeur, et comme sous-diacre, du Rév. Père Jean-Baptiste Asselin, C.S.V. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Auguste Descarries rendit la messe de Requiem de Rossini. Mme Fernande Gratton touchait l'orgue.

Le deuil

Le deuil était conduit par les fils du défunt, le docteur Yvan Dion et M. André Dion; ses petits-fils, MM. Huges, Paul, André L'Africain, Claude et G. Jean Lefebvre; son frère, M. Ligouri Dion; ses gendres, MM. Paul L'Africain, Maurice Germain et Lorne Lefebvre; ses beaux-frères, le docteur J.-A. Jarry, J. Morin, J. Fautoux, Simon, Raphael et Alcide Jasmin; ses neveux, docteur Gaëtan Jarry, M. Robert Choquette.

Le cortège

On remarquait dans le cortège, le juge Armand Cloutier, M. Fernand Daigle, représentant son père, le sénateur L.-Armand Daigle, Me Jacques Vadboncoeur, c.r., Me René Durand, c.r., M. Maurice Rinfret, notaire Gérard Michaud, Bernard Qesnel, le docteur Paul-René Archambault, Le maire Maurice Cousineau, de Ville Saint-Laurent, les docteurs Gabriel Lord, Alphonse Paquet, Jacques Castagnier, Edmond Dubé, Pacifique Gauthier, Paul Bourgeois, Jean Charbonneau, Albert Royer, Gaëtan Jarry, Rév. Père Joseph Duhamel, C.S.V., MM. Adhémar Raynault, Alphonse Gratton, Alphonse Lalonde, John Bumbray, c.r., procureur de la Couronne, M. Anselme Samoisette, maire de Laval-sur-le-lac, Me Edouard Martel, M. Lucien Héru, directeur des services municipaux, Me Germain Bock, échevin de Laval-sur-le-lac, M. Louis-A. Lapointe, MM. Alfred et André Legault, Hubert Prévost, J.-T. Beaudin, Gustave Meunier, Ernest Robillard, François Bélanger, M. Gross, Irénée Vautrin, Hector Varin, Alfred Tourigny, avocat, Etienne Crevier, H.-J. O'Connell, P.-Hervé Desrosiers, Maurice Jarry, Napoléon Lechasseur, Hector Fontaine, notaire Gérard Michaud, Paul Tremblay, J.-A. Constant, Georges Ducharme, Jean Duval, Lucien Larose, J.-A. Deschamps, Armand Valois, Paul Viens, Guy Rolland, Henri Richardson, Guy Lefavre, Laurent Bélanger, avocat, Roch Joly, Jean Dionne, Roland Bi-



Cité de Westmount

Règlement 591

AVIS est donné par les présentes aux personnes concernées par le règlement 591 intitulé: "REGLEMENT POUR AMENDER DE NOUVEAU LE REGLEMENT 577 CONCERNANT LES EDIFICES ET LA CONSTRUCTION" a été adopté par le conseil municipal de la cité de Westmount, à une session générale ajournée, le 15 décembre, 1952.

Les détails concernant ledit règlement sont clairement définis dans le règlement 591, lequel est ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées au bureau du Secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, Westmount.

Westmount, ce 20 décembre 1952.

J. S. CAMERON, Maire.

A. W. D. SWAN, F.C.I.S., Secrétaire-trésorier.

Glanures de la semaine à Ottawa

D'après un sénateur tory, les catholiques sont responsables de la révolution russe

Le sénateur conservateur, R. B. Horner, se lance à l'attaque des écoles séparées et s'en prend aux Canadiens de langue française et catholiques — Le photographe Karsh, l'un des citoyens les plus distingués de la capitale, pris à partie par un député conservateur — Un député conservateur du Québec suggère l'abolition du Sénat — Le Crédit Social présentera des candidats dans tous les comtés aux prochaines élections. — Elizabeth, reine du Canada

par Maurice NANTEL

OTTAWA, 19 (D.N.C.) — En dépit de tout ce qu'ils comptent tirer du rapport Currie pour remonter leur stock politique, les progressistes-conservateurs sont très malheureux de ce temps-ci. Et il y a de quoi. Rien que cette semaine un de leurs députés et un de leurs sénateurs se sont fendus, en plein Parlement, de deux déclarations susceptibles de leur aliéner la sympathie d'au moins la moitié de la population du pays.

Le premier, le lieutenant-colonel W. Chester S. McLure, député de Queens, a qualifié aux Communes de "Canadiens douteux" et d'"étranger", l'un des citoyens les plus distingués de la capitale, M. Yousuf Karsh, le photographe universellement connu, parce qu'il avait,

pensez donc, osé se plaindre, dans un reportage, de la cuisine de Charlottetown.

M. Karsh est l'un des représentants les plus illustres de notre groupe de Néo-Canadiens. L'insulte gratuite qu'on lui a faite a eu du retentissement dans toute la presse. Et elle a atteint tous nos compatriotes qui, comme H. Karsh, ne sont pas nés au Canada.

L'autre, le sénateur R. B. Horner, de la Saskatchewan, s'est chargé de s'en prendre aux Canadiens de langue française et aux catholiques. Il voudrait la suppression des écoles séparées et il tient l'Eglise responsable, en partie, de la révolution russe, pas moins.

On comprend, après cela, que de M. Drew en descendant, on broie piteusement du noir. Ce n'est pas tout. A ruminer ainsi ce que l'on considère comme une guigne épouvantable, on en vient aux idées les plus folles. Ce député conservateur québécois, par exemple, qui, irrité des sottises du sénateur Horner, proposait à tout le monde dans les corridors du Parlement de supprimer le Sénat pour avoir la peau du sénateur Horner, se doutait-il du fait qu'en parlant ainsi il renchérissait sur les propos qu'il dénôçait ?

Le Sénat, en effet, a pour principale mission de protéger les droits des minorités chez nous. Ce n'est pas quand on s'attaque à ces droits justement qu'il convient de souhaiter sa disparition.

La majorité de la députation se réjouit du fait que, lorsqu'elle sera couronnée, Elisabeth II sera formellement proclamée reine du Canada. La Chambre sera saisie d'un bill à ce sujet, lorsqu'elle reprendra ses délibérations, interrompues par le congé des Fêtes. On s'attend que plusieurs députés tories saisiront pour protester de nouveau avec vigueur contre la disparition de l'expression "dominion" du titre de Sa Majesté.

Très souvent les adversaires du gouvernement, lorsqu'ils discutent

commerce, lui reprochent de laisser 80 p.c. de nos exportations prendre le chemin des Etats-Unis. Ils ajoutent qu'il est dangereux de mettre ainsi tous nos oeufs dans le même panier. Tout cela serait inquiétant si c'était vrai. Mais la vérité c'est que nous ne vendons aux Etats-Unis qu'un peu plus que la moitié de nos surplus de marchandises et de services. Voici les pourcentages officiels pour les trois dernières années : 1950, 65 p.c.; 1951, 59 p.c. et cette année 53 p.c.

Au cours des dix premiers mois de 1952, le Canada a exporté pour une valeur de \$1,977,000,000 aux Etats-Unis et pour une valeur de \$1,135,000,000 ailleurs dans le monde.

Le Crédit social se propose de présenter aux prochaines élections des candidats dans tout le pays, à la suite de ses succès en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce sont les créditistes qui seraient beaux s'ils prenaient jamais le pouvoir à Ottawa. Ils promettent toujours, comme on sait, de verser un dividende de \$25 par mois à tous les citoyens et ils se retranchent derrière la constitution qui, en matière de monnaie, donne la juridiction au fédéral pour ne pas le payer en Alberta et maintenant en Colombie. Avec le gouvernement du pays en mains, ils n'auraient plus cette excuse. Et il leur faudrait s'exécuter. Sait-on que ce dividende coûterait \$4,500,000,000 tout ce que nous payons en taxes cette année ?



La France songe à protester auprès des E.-U.

WASHINGTON, 19. (Reuter)—La France doit remettre sous peu une note de protestation aux Etats-Unis sur ce qu'elle qualifie d'ingérence dans "le droit des marins" relativement aux nouveaux règlements de l'immigration américaine, mande-t-on aujourd'hui.

Le cabinet français a étudié la nouvelle loi d'immigration McCarran à la suite de vives protestations formulées par plus de 1,000 membres de l'équipage du luxueux paquebot français Liberté.

Les hommes s'opposent à se faire interroger par les officiers d'immigration américains au sujet de leurs affiliations possibles au communisme dans le passé. Ils soutiennent qu'ils ne devraient pas avoir à répondre à des questions posées par des fonctionnaires étrangers à bord d'un navire français au sujet d'une loi étrangère, soit une loi américaine.

La loi McCarran qui devient en vigueur le 24 décembre empêche tout marin étranger de débarquer en territoire américain à moins qu'il n'ait été examiné et qu'il ait été établi qu'il n'a aucune affiliation communiste.

Le cabinet français a donné des instructions à l'ambassade à Washington de remettre une note formelle de protestation au gouvernement américain précisant que ces nouveaux règlements constituent de l'ingérence dans la liberté traditionnelle des marins dans des ports étrangers.

Haig & Haig
FIVE STAR

Haig & Haig
SCOTCH WHISKY

Haig & Haig
6 PINCH

HAIG & HAIG EST LE SCOTCH WHISKY À SON MEILLEUR!
BOUTEILLES DE 26½ ET 40 ONCES

...DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ECOSSE...

F520

Journal du matin **Le Canada** Gravelle 3551
fondé en 1903

Bernard Tailleux, administrateur et gérant général — René Décoré, sec.-trés.
Membre de la Canadian Press — Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulations.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa
Le **Canada** est publié par la Cie de Publication du Canada Ltée, 5221, De Gaspé, Montréal

TARIF DES ABONNEMENTS
Abonnements par la poste: Montréal et la banlieue, un an \$12.00; six mois, \$6.50
Abonnements par la poste: Canada, tout Montréal et banlieue, un an, \$10.00;
six mois, \$5.50; États-Unis et Empire britannique, \$15.00; Union postale,
un an, \$18.00.
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

A propos d'incompétence

Passé encore, à la rigueur, que des journaux des autres provinces réclament la démission de M. Brooke Claxton, coupable du crime d'avoir ordonné une enquête impartiale et sévère sur les affaires de son ministère. Mais il nous semble que nos confrères de la province de Québec n'ont pas le droit de réclamer cette démission tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas exigé le départ immédiat de la bonne douzaine d'incompétents que compte au minimum le gouvernement de Québec.

Veut-on des noms ?

Commençons par le premier ministre et procureur général lui-même, M. Maurice Duplessis. Dira-t-on qu'il est capable de maintenir l'ordre — comme c'est son devoir — quand chaque fois qu'une grève un peu sérieuse est déclenchée quelque part il ne s'y produit de désordres qu'après l'arrivée de "sa" police ?

Dira-t-on qu'il sert bien la liberté d'initiative en matière économique, quand il s'en proclame le champion mais parvient à faire haïr le capitalisme par les abus qu'il encourage ?

Passons à un autre, son pseudo-ministre du Travail, M. Antonio Barrette. Une grève sévit à Louiseville depuis neuf mois, et ce n'est que cette semaine que ce serviteur du colonel Drew s'en est avisé; c'est après neuf mois qu'il a bien daigné annoncer qu'il chercherait à la régler!

Pour mentionner un autre incompétent, à qui fera-t-on croire que M. Laurent Barré est qualifié pour remplir le poste de ministre de l'Agriculture quand il faut l'épauler de deux autres ministres sans parler de toute une kyrielle de sous-ministres et de chefs de services ?

Dites à un homme renseigné sur les problèmes forestiers que M. "Johnny Bourque" est bien à sa place au ministère des Terres et Forêts, et il vous rira au nez.

Prononcez l'adjectif "insignifiant" et tout de suite on pense à M. Antonio Talbot ou à quelque autre collègue muet de M. Duplessis.

Sans doute, tous les journaux ont droit à leurs opinions, mais si l'on veut dénoncer des incompétents et réclamer leur démission, on a le choix à Québec entre les 22 membres du cabinet Duplessis, à commencer par le "cheuf".

Le "mépris de cour"

Sans allusion à ce qui s'est passé cette semaine à Montréal et en tout respect pour la judicature, nous croyons qu'il devrait être permis d'en appeler des condamnations pour mépris de cour, comme le propose aux Communes le comité sénatorial de la banque et du commerce en suggérant un amendement au code criminel.

Indiscutablement, si quelqu'un doit être maître chez soi, c'est bien un juge dans l'enceinte du tribunal. Mais aucun juge, soit dit encore avec le plus profond respect, aucun juge n'est infallible; le législateur le sait si bien que les causes portées en appel sont entendues par plus d'un.

Si toutes les autres décisions des juges peuvent être portées en appel, pourquoi ferait-on exception en faveur des condamnations pour mépris de cour ?

Le comité sénatorial de la banque et du commerce propose qu'on puisse en appeler de la sentence quand l'offense est commise en Cour même, et du jugement aussi bien que de la sentence quand le "mépris de cour" a été commis hors du tribunal. C'est le bon sens même, nous semble-t-il.

A l'heure présente, le juge qui condamne une personne pour mépris de cour est à la fois avocat de la poursuite, témoin, jury et juge définitif. Au surplus, comme le fait observer le *Citizen*, il est le premier intéressé dans la cause qu'il juge. N'est-ce pas excessif ?

M. John Dion

En démocratie il faut des partis politiques (pas trop) et ces partis ont besoin d'organiseurs. Les partis n'étant que des moyens de servir son pays ou sa province, ceux qui les servent honnêtement et de leur mieux sont d'authentiques patriotes. Et c'est l'un d'eux que nous saluons en la personne de M. John Dion, que l'on portait hier en terre.

C'est dans le comté de St-Jacques surtout, et particulièrement au service de notre ancien rédacteur en chef M. Fernand Rinfret, que M. Dion a déployé ses talents et son dévouement. Mais il lui est arrivé de détenir la responsabilité du succès du parti libéral dans toute la région de Montréal, et il a su s'en acquitter avec succès.

M. Dion était aussi, notoirement, un habile homme d'affaires.

Ce que l'on savait moins parce qu'il était d'une extrême discrétion sur ce sujet et parce qu'il exigeait le secret de ses protégés, c'est qu'il était d'une grande charité envers plusieurs familles et surtout envers les enfants pauvres.

A la famille de ce très estimable citoyen, "Le Canada" présente ses plus vives condoléances.

Petits Films

Ma voisine . . .

Une basse cloison de bois verni nous sépare.

Je sens son parfum exquis, étrange, prenant.

Je la frôlerais sans cette barrière.

Elle est bien jolie, une étrangère aux yeux pers et des cheveux noirs.

A chaque mot, en face de son compagnon de table, ses sourcils se soulèvent en ailes de papillon noirs.

Si près et si loin !

Tout un monde nous sépare.

Elle cause en russe et cela fait toque-toque, en grélons, dans sa coupe de champagne.

Et dire que demain ma voisine inconnue sera une chère maman canadienne !

GABADADI.

Fêtes et santé

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An ne seraient pas marquées au coin de la joie et du bonheur, si la bonne santé n'était pas de la partie.

Ceux qui par leurs fonctions veillent à la sauvegarde du bien-être physique du peuple, ont donc l'agréable mission de vous souhaiter à tous et à toute un joyeux Noël et une bonne et heureuse année — une année dont chaque jour sera ensoleillé par la bonne santé.

Pour que cela soit, pour que ces vœux se réalisent tous nos concitoyens doivent prêter main-forte aux gardiens de la santé publique. C'est grâce à la coopération entre nous tous et les services de santé, que notre frère corps, suivant la magnifique expression de saint François d'Assise, vive, en 1953, à l'enseignement de la santé.

Cela arrivera si la modération, le sens de la mesure et l'esprit de prévoyance président à tous nos gestes, au cours de la nouvelle année.

C'est ainsi que nous aiderons à la réalisation véritable des vœux que nous recevons à l'occasion des fêtes.

Joyeux Noël, bonne, heureuse et sainte année à tous !

Et que 1953 apporte la paix au monde !

Les enfants arriérés

Dans les foyers où l'on trouve un enfant arriéré, on peut lui donner une éducation qui améliorera son état. Quand il y a un certain nombre de ces enfants dans la localité, les mères peuvent former une classe où les enfants pourront apprendre à jouer et à prendre ensemble des leçons simples. Au contact des autres, ces petits enfants peuvent souvent faire plus de progrès que lorsqu'ils sont tout seuls avec leur mère.

Washington carousel

WASHINGTON. — Quant le général Eisenhower apprit que M.

Truman l'avait accusé de démagogie pour s'être rendu en Corée, il écrivit une déclaration qu'après avoir réfléchi il ne transmit pas à la presse. Il y disait en substance: "Si M. Truman en Corée, il se serait rendu coupable de démagogie car M. Truman n'est qu'un politicien qui n'a pas la formation nécessaire pour comprendre un problème militaire".

A bord de l'Helena, "Ike" a beaucoup joué au bridge avec le futur procureur général et il a lu des "western stories" en quantité.

Drew PEARSON

(Copyright, 1952, The Bell Syndicate, Inc.)

Chantons Noël



(S.I.F.) — Plus je m'éloigne d'une enfance qui éblouit et enchante, plus j'aime Noël, et plus je m'y prépare longtemps à l'avance. Ainsi, ai-je repris cette année, plusieurs soirs de suite, les trois lourds volumes de la "grande et Belle Bible des Noël anciens" d'Henry Poulaille, éditée par Albin Michel, que je tiens pour l'un des plus hauts monuments de l'art populaire.

Au dix-septième siècle déjà, les colporteurs vendaient des "Bibles de Noël, dans toutes les provinces de France. Poulaille, écrivain de gauche (comme on dit), plume solide et coeur sensible, entreprit un jour de sélectionner les meilleurs Noël composés et chantés depuis le douzième siècle. Et Dieu sait s'il y en a, et combien le genre oscille du meilleur au pire ! Les plus illustres poètes ont eux-mêmes rarement résisté à la tentation de "noéliser" une fois au moins. Aussi relèvera-t-on dans la "Bible" de Poulaille, le palmarès le plus hétéroclite, quoique le plus véridique: il commence avec La Reine Margot et Martin Luther, Clément Marot, François Villon; il fait surgir, chemin faisant, des noélistes aussi inattendus que le célèbre faussaire, voleur et assassin Lecenaire, auteur d'un Noël à la Conciergerie"; il va jusqu'à Francis Jammes et Cocteau.

Il apparaît bien, cependant, que chanter Noël n'est point l'affaire de tout le monde — et spécialement du beau monde: témoins ces absurdes Noël de Cour où l'on voyait, aux dix-septième et dix-huitième siècles, trop de dorés et charmarés seigneurs défiler devant l'Enfant-Jésus, alors qu'ils eussent mieux figuré du côté d'Hérode.

Aussi insupportables sont les Noël révolutionnaires, tels que "Dieu se fait sans-culotte". Quant aux écrivains classés, glorieux, l'art de Noël est le plus souvent à l'opposée de leur virtuosité et de leur sens critique, bien que j'aime toujours autant, pour ma part, la délicieuse image d'Épinal du bon Théophile Gautier:

Le ciel est noir, la terre est

[blanche.

Cloches, carillonnez gaîment!

Jésus est né, la Vierge penche

Sur lui son visage charmant . . .

La neige au chaume, coud ses

[franges,

Mais sur le toit s'ouvre le ciel

Et, tout en blanc, le chœur des

[Anges

Chante aux bergers, "Noël,

[Noël!

Nous reconnaitrions encore pour d'authentiques noélistes, avec Poulaille, un petit nombre de contemporains, notamment la grande poétesse Marie Noël — curieusement prédestinée par son nom à des réusites telles que son "Noël des Vieilles filles", et "Le Chant de la Vierge Marie".

Et puis, le doux poète bachique Raoul Ponchon, l'auteur de la "Muse au Cabaret", qui a rimé de malicieux et savoureux Noël, exactement dans la ligne des vieux noélistes faisant jaser les bergers des préoccupations et potins de leur village. Aussi bien, la chanson à boire et la chanson de Noël, ont-elles suivi, dans toutes les provinces de France, des routes parallèles. Si le cycle de Noël est plus riche en France qu'en aucun autre pays, comme l'est en Allemagne le cycle de la passion, cette primauté est essentiellement assurée par la contribution poétique et folgorique des pays de vignoble: l'Est, la Touraine, le Midi. A l'origine, le Noël se chante à la veillée, pour passer le temps, en attendant l'heure de la Messe de Minuit, pendant qu'une énorme bûche flambe haut et clair dans la cheminée. S'il y a sur la table saucisse, boudin et vin blanc de l'année, l'entrain des choristes, et peut-être aussi l'inspiration d'un ménestrier de village, s'en ressent forcément.

Ferai-je encore mention de succès tels que celui de "Minuit, Chrétiens"? Ce cantique un peu redondant est l'oeuvre d'un nommé Placide Cappeau, né, à Roquemaurre, près d'Avignon. Il écrivit son poème pour être agréable à un ingénieur, qui en 1847, construisait un pont suspendu sur le Rhône, et dont l'épouse avait une aimable

voix de salon. Cappeau, voltairien acharné, n'attendait qu'un succès discret et passager de son oeuvre. La Providence en décida autrement: en quoi elle ne manquait point d'esprit . . .

Et voici le terrain déblayé devant la vraie moisson des Noël de France: ceux qui ont directement jailli du peuple, de son âme, de sa fraîcheur, de sa gentillesse.

Certes, de grands écrivains régionaux ont parfois prêté leur plume, comme l'ami Pierrot, pour mettre au point quelque chanson vaguement ébauchée: ce fut, en Provence, le cas de Mistral, et, avant lui, de Saboly; en Bourgogne, de l'avocat La Monnoye, dont je tiens le: "Quand dans la maison qu'il gèle . . ." pour le plus émouvant d'entre mille et mille Noël. Ces Noël de haute lignée, sont, le plus souvent, écrits en dialecte; ils souffrent malheureusement de toute traduction, de même que certains Noël anonymes parmi lesquels je citerai le fameux Noël berrichon: "Boutons, noute habit le plus biau . . ." qui, tout bien pesé, dispute ma préférence au chef-d'oeuvre de La Monnoye, cité plus haut.

Mais que direz-vous d'une chanson comme celle-ci, qui est du seizième siècle ?

Entre le boeuf et l'âne gris
Dort, dort, dort le petit fils . . .
Entre les bras de Marie
Dort dort, dort le petit fils . . .
Entre les roses et les lis
Dort, dort, dort le petit fils . . .
Entre les larrons sur la Croix
Dort, dort, dort le Roi des Rois . . .

Je pourrais tirer de la "Bible" de Poulaille, cent et cent Noël de même qualité, tantôt pieux et tendres, tantôt truculents et moqueurs, comme ce Noël vosgien où les bergers groupés autour de la crèche, sont en état de grande méfiance, depuis qu'ils ont vu arriver tant d'étranges personnages, dont un valet monté sur un dromadaire. "Il ne faut pas, dit l'un, se fier à des soldats. Retirons les cloches du cou de nos bêtes". Un autre: "Colas, n'as-tu pas vu celui qui est plus noir qu'une crémaillère? Il y a longtemps qu'il n'a pas dû se laver. Il va faire peur à l'Enfant. Il n'a que ses dents de blanches". Et le troisième: "Ils se moquent de l'Enfant, avec leur myrrhe et leur encens. On ne peut pas manger que ça. Mieux vaudrait lui donner du pain et de la tarte".

Ces Noël ne sont point chansons mortes et vous les fredonnerez à votre tour, s'il vous plaît, d'autant plus aisément qu'Henry Poulaille annexe à son précieuse ouvrage la musique de bon nombre d'entre eux: des airs souvent empruntés à des chansons fort païennes telles que "Tircis caressait Chimène", "La bouteille n'est pas fière", ou "Nicolas va voir Jeanne". "Venez troupes fidèles, se chante sur l'air de "On dit que je suis bête, mais c'est bien le contraire". Mais Noël purifie tout . . . Au demeurant, l'un des meilleurs noélistes du dix-huitième siècle, l'abbé de Lattaignant, n'est-il pas également l'auteur de: "J'ai du bon tabac"?

Chantez Noël, paroles et musique, avec le secours d'un piano, ou, mieux encore d'une épiphanie comme celle qui m'est tombée sous la main, ces jours derniers. J'y ai déchiffré les airs que nous transmet Henry Poulaille, d'un doigt assurément malhabile. C'était tout de même délicieux. Il y a dans Noël toutes les joies, toutes les récompenses, toutes les résurrections de l'homme.

Jean BOTROT

Les miroirs

... hommages à M. René Hamel, député libéral de St-Maurice.

Le "Cheuf", pour décorer sa
[Chambre,
S'est acheté de grands miroirs,
Soit convexes ou concaves;
Devant ces derniers il se cambre;
Quel grand homme! Quelle gloire!
Quel nombre imposant d'esclaves!

Le Grand Noble se pavane
Entouré de courtisanes.

Les miroirs de l'autre espèce
Diminuent ce qu'ils reflètent.
— Vous demandez pour qui est-ce ?
Eh bien, c'est pour les esthètes.
Pour les esprits vraiment nobles.
Qui luttent et lutteront sans cesse
Contre les actes ignobles.
Du parti qui nous oppresse.

C. le Rimeur



LA JOURNÉE ASTRALLE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui :

Né en ce premier jour du signe Verseau, vous êtes essentiellement un chef et vous cherchez en tout la vérité. Uranus, le dieu de l'air, et Saturne, le dieu du temps, sont vos maîtres. Mais vous serez néanmoins influencé par le Capricorne. Vous vous adaptez facilement à toutes les conditions et parfois même vous devriez lutter un peu plus avant d'accepter une situation désavantageuse. Vous cherchez avant tout des résultats tangibles dans ce que vous faites et cette manière pratique d'agir vous vaudra probablement le succès. Parfois léger, vous pourriez tomber dans l'erreur, mais tôt ou tard, vous admettez vous êtes trompé. Honnête et franc avec les autres, vous vous ferez beaucoup d'amis sincères. En affaires vous avez le sens aigu et vous ne manquez jamais de bonnes aubaines. Vous êtes naturellement affectueux et aimant. Vous aimez la vie paisible du foyer et vous seriez probablement plus heureux en vous mariant jeune. Entouré de vos enfants et encouragé par une épouse dévouée, votre vie sera belle et pleine de succès.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine :

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Cette journée vous sera avantageuse à tous les points de vue. L'achat et la vente semblent tout spécialement favorisés.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Vous pourrez faire des profits considérables en affaires. Soyez prudent et confiant.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Commencez cette semaine avec fermeté. Votre travail aura de très bons résultats.

Poisson — 20 fév. au 21 mars — Une journée excellente pour vos intérêts financiers et commerciaux. Vous bénéficierez d'un avancement sous peu.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Changez votre manière d'agir et prenez rapidement la décision qui s'impose. Bonne journée.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Soyez prudent aujourd'hui, surtout si vous travaillez dans une industrie. Les affaires iront plus ou moins bien.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Soyez optimiste et gardez une confiance inébranlable dans la réalisation de vos desirs.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une journée favorable à tout point de vue. Agissez promptement mais sans crainte.

Lion — 24 juillet au 23 août — Votre travail sera très efficace aujourd'hui si vous êtes prudent et ferme. Le succès couronnera vos efforts.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Les détails deviennent de plus en plus importants. Ne négligez rien et ayez la fermeté nécessaire pour refuser des offres momentanément alléchantes, mais que vous regretteriez d'avoir acceptées plus tard.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Si vous cherchez à augmenter vos revenus, cette journée sera favorable à la réalisation de ce désir.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Vous pourrez faire des profits aujourd'hui, surtout si vous êtes vendeur ou acheteur.

Dimanche

Vous possédez tous les talents nécessaires pour atteindre le succès par vous-même. Vous êtes un organisateur né et

tôt ou tard vous jouerez un rôle important dans la société. Vous détestez la médiocrité et vous ferez l'impossible pour vous élever à un haut rang social. En d'autres mots, vous ne vous contentez pas de peu. Il est probable que vous deviendrez célèbre, riche, si vous développez vos talents, si vous travaillez efficacement, avec prudence et confiance. Il est cependant regrettable que vous vous laissiez parfois entraîner à la paresse, à l'inactivité et que pendant ces périodes vous perdiez des chances de succès. Vous pourriez vous corriger de ce défaut en combinant vos intérêts personnels et votre travail, en cherchant d'abord un profit immédiat, en cherchant chez vous un esprit pratique. Chaque fois qu'on vous fait confiance, qu'on vous confie une mission importante, vous n'avez de repos que si vous avez atteint ce but. Contrôlez vos émotions et sachez dissimuler votre mécontentement lorsqu'il serait préjudiciable à votre succès de le manifester. Vos amis sincères et loyaux seront des facteurs de réussite certaine. Vous rencontrerez sans doute une femme dévouée, digne de vous, qui saura vous comprendre, vous encourager et vous rendre votre amour. Aucun événement, dans votre vie, ne semble désastreux. Il semble que vous triompherez de tous les obstacles et que le bonheur couronnera vos efforts.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Attention à votre santé. De multiples problèmes tant sentimentaux que financiers vous assailliront aujourd'hui.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Plus vous serez diplomate, plus vous essayerez de concilier les intérêts des autres aux vôtres, plus vous aurez du succès.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Envisagez la situation avec calme et avec la conviction d'en sortir. Du nouveau bientôt.

Poisson — 20 fév. au 21 mars — De multiples raisons vous obligeront à changer vos manières. Faites pour le mieux et il n'arrivera rien de fâcheux.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Une journée où tout semble mal marcher. Toutefois aucun événement malheureux ne se produira. Une soirée tranquille.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Sachez profiter des bonnes occasions. Ayez du tact dans vos relations sentimentales. Attention aux accidents.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Les questions d'argent vous préoccupent aujourd'hui. ne vous découragez pas car vous saurez vous en tirer.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Ne vous fatiguez pas et prenez soin de votre santé. Quelques changements importants vous rendront très gai.

Lion — 24 juillet au 23 août — Attention à votre santé. Vous changerez d'idée et ce sera pour le mieux. D'heureux événements se préparent.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Vous pourriez prendre d'importantes décisions aujourd'hui. Agissez sagement et ne vous fiez pas trop à votre intuition.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Ne vous enthousiasmez pas inutilement. Agissez avec calme, efficacement, en tenant compte des circonstances.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Vous découvrirez un moyen de faire plus d'argent aujourd'hui. Sachez ce que vous voulez.

A la Télévision
Samedi, 20 décembre
5.30- 6.00—Tic-Tac-Toc.
8.00- 8.30—Johns Hopkins Science Review.
8.30- 9.00—CBC Concert.
9.00- 9.30—Le Nez de Cléopâtre.
9.30-10.30—Hockey (Boston-Canadiens).
10.30-11.30—Lutte (de Hollywood).



A ST-ALBERT-LE-GRAND — La paroisse St-Albert-le-Grand, sous la direction de l'abbé Gérard Hurtubise, curé-fondateur, possède une chorale féminine des mieux organisées, possédant des voix d'une riche tonalité, qui exécutera, dans le soubassement de cette église style Dom Bellot, un programme de chants liturgiques de haute valeur. Sur cette photographie, on remarque, de gauche à droite: Mme Gilles Hébert, Mme Lionel Séguin, présidente, Mme Henri Tardif, fondatrice, directrice, Mme Jules Gergette Dufort, trésorière, Mme Mariette Desmarais, secrétaire, Mme Renée McGinnis, Mme Jule Laliberté, Mme Lucie Laliberté, Mme Woodrow Trudel, Mlle Raymonde Pelletier, organiste, Mlle Thérèse Legault, Mlle Lucie Legault, Mlle Huguette Legault.

Lattimore nie sa culpabilité

WASHINGTON, 19. (P.A.) — Owen Lattimore a nié sa culpabilité aux sept accusations de parjure portées contre lui en cour, aujourd'hui.

Le juge de district James-R. Kirkland a libéré l'inculpé sous un cautionnement de \$2,000. Un comité du Congrès accuse Lattimore d'être un champion de la cause communiste. Il subira probablement son procès en mars prochain.

Lattimore est accusé d'avoir enregistré de faux témoignages à sept reprises devant le sous-comité sénatorial sur la sécurité interne, l'été dernier. Le Congrès enquête sur ses activités depuis trois ans.

Mardi dernier, on l'a accusé de s'être parjuré en disant qu'il "n'a jamais été sympathisant ou propagandiste du communisme".

C'est son procureur, Me Thurman Arnold, qui a témoigné pour

lui, aujourd'hui, après qu'il eut nié sa culpabilité.

Un procureur du Secrétariat de la Justice, Me Edward-F. Hummer, a voulu que Lattimore soit confiné au Maryland et au district de Columbia en attendant son procès, mais le juge a réfuté cette suggestion en recommandant toutefois à l'accusé d'être à la disposition de la cour, en mars.

Lattimore dirige la faculté des

relations internationales à l'université Johns-Hopkins, à Baltimore. Il a été conseiller du Secrétariat d'Etat en Affaires asiatiques, de même que du généralissime Chiang Kai-Shek, commandant des troupes de la Chine nationaliste.

Le sénateur républicain du Wisconsin, M. Joseph McCarthy, a accusé Lattimore d'être le principal agent de l'espionnage soviétique aux Etats-Unis et il a affirmé aussi que c'est lui qui a moulé la politique américaine en Extrême-Orient.

Obsèques de Mme Francis Belleau

Récemment ont eu lieu, en l'église St-Vital de Montréal - Nord, les funérailles de Mme Francis Belleau, née Lucienne Raymond, décédée à l'âge de 56 ans.

Précédé d'un landeau de fleurs le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Martineau, qui chanta aussi le service, assisté des abbés R. Morrisette et E. Théorêt.

Elle laisse dans le deuil ses filles, Mmes Georges Charest (Françoise), Armand Charest (Cécile), Jacques Chabot (Céline), Gertrude, Jeannot et Hélène ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Dans le cortège, on remarquait: son époux, M. Francis Belleau, ses fils, Raymond, Léopold, Robert, René, Jacques et François Belleau; ses gendres, MM. Armand et Georges Charest, Jacques Chabot; son frère, M. Théodore Raymond, ses beaux-frères, Alphonse Belleau et Alfred Perreault, Jean Charest, D. Gladu, Jean Raymond, Réal Raymond, G. Nolan, Arthur Charest, Henri Charest, Pierre Charest, P. Desfossés, Charles Rivard, Raymond Boiteau, Guy Filatrault, Jacques Allard, G. McHaffie, J. O'Halloran, R. Lalumière, L. Meloche, Donat Gervais, Ray Lefebvre, M. Ayotte, G. Héneault, C.-A. Blanchette et autres.



Advertisement for Brading's Stocking featuring a cartoon man pointing to a stocking and the text 'Offrez BRADING comme cadeau des Fêtes!' and 'BRADING'S STOCKING'.

BRADING dans son bel emballage des Fêtes

Advertisement for Meagher's Liqueurs fines, listing products like CRÈME DE MENTHE, APRICOT BRANDY, and CHERRY BRANDY, with a logo and 'DEPUIS 1873'.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que MARGARET BELL FA-VREAU, ayant son domicile dans la cité de Westmount, comté d'Hochelaga, province de Québec, et résidant dans la cité de Verdun, comté d'Hochelaga, province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, BENNETT FAVREAU, pensionnaire, de la cité de Westmount, comté d'Hochelaga, province de Québec, pour cause d'adultère et désertion.

DATE à Montréal, province de Québec, le 3ième jour de décembre, 1952.

DAVID M. LACK, Procureur de la requérante, 660, Ste-Catherine ouest, Suite 616, Montréal, Québec.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "WESTERN CHEMICAL CORPORATION" s'adressera au Procureur Général et au Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte, pour l'annulation d'icelle et la dissolution de la Compagnie.

MONTREAL, QUEBEC, le 17 décembre, 1952.

ALEXANDER BIEGA, Avocat, Avocat de la Compagnie

AVIS

AVIS est donné que LIONEL JOBIN, épiciier, domicilié et résidant au no. 4016 de la rue St-André, à Montréal, comté de St-Jacques, Province de Québec, Canada, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, suivant le cas, pour obtenir un bill de divorce contre sa femme EMILIA THIBERT, domiciliée et résidant au no. 552 de la rue Bennet, à Montréal, comté de Maisonneuve, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 13e jour de décembre 1952.

LEONARD TREPANIER, Procureur du requérant.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JOHN STEWART HANNAH, des cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, JOYCE BARTON (LAUNCETON), des cité et district de Montréal, Province de Québec, présentement résidant dans la dite cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal ce 17e jour de décembre 1952.

(Sgd.) LAZ. L. TINKOFF, Procureur de la Requirante.

AVIS

Avis est donné par les présentes que HAROLD SPEEVAK, domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal, Province de Québec, Canada, instructeur de danse, s'adressera au Parlement du Canada lors de sa présente ou prochaine session ou à sa suivante, pour obtenir un bill de divorce, de son épouse TOBA BLUMA ZIMMAN SPEEVAK, aussi connue comme BERNICE ZIMMAN, ménagère, de la Cité et du District de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce douzième jour de décembre, 1952.

JACK RUDNER, Procureur du requérant, Chambre 301, 159 O., rue Craig, Montréal, Qué.

AVIS

Sous les clauses de l'acte des Compagnie de Québec, JAYESS REALTY INC. par les présentes, déclare qu'elle s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour permission d'abandonner sa charte et son annulation à une date devant être fixée par lui.

Montréal, 17 décembre, 1952. JAYESS REALTY INC. par George Springer Secrétaire. SAMUEL MOSKOVITCH, C.R. Procureur de la cie requérante.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que BESSIE MABEL WITCOMB ELSON, de la Ville de Verdun, District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GEORGE HERMAN ELSON, autrefois domicilié dans la Ville de Verdun, District de Montréal, Province de Québec, et maintenant de lieux inconnus, pour cause d'adultère.

26ième jour de novembre, 1952. LEONARD A. SETON, Le Procureur de la Requirante.

354 ouest, Notre-Dame, MONTREAL 1, Québec.

AVIS

AVIS est donné par la présente que MARY ANNE RIHEL KO-WALSKI, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou sa suivante session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, MICHAEL R. KOWALSKI, du même endroit, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 10ième jour de décembre, A.D. 1952.

POPLIGER & POPLIGER, Procureur de la requérante, 360 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que YAROSLAVA GLUCKA, serveuse de la Cité et du District de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à la session prochaine pour obtenir un bill de divorce de son époux, VLADIMIR LEVANDOSKY, autrefois pompier (dont la présente situation est inconnue), de la Cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 21 novembre, 1952.

J. R. BOGANTE, Procureur de la requérante, Harbour 1515, 10 est, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que SHIRLEY WILLIAM BALE, ayant son domicile dans la Cité et District de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, magasinier, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à sa prochaine session ou à sa suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, DOROTHY KERR BALE, ménagère, de la Cité et District de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, Province de Québec, le 17ième jour de novembre, 1952.

E. MICHAEL BERGER, Procureur de la requérante, 660 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 616, Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que DAME PEGGY LOUISE MILLER, ménagère de la Cité de Verdun, district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce de son époux, RODERICK WILLIAM McCALLUM, ingénieur de la Cité de Verdun, District de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 13 novembre, 1952.

PENDER, WEST & BRYSON, Procureurs de la requérante, 620, rue Cathcart, Montréal 2, Qué.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que GEORGINA GIBBONS BASTIEN, ménagère, de la municipalité de Rawdon, District de Joliette, province de Québec, Canada, va faire appel au Parlement du Canada, à la présente Session ou à la suivante, pour obtenir un divorce d'avec son époux, GERALD BASTIEN, chauffeur, des Cité et District de Montréal, province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

MONTREAL, le 25 novembre, 1952.

PAUL AUBUT, avocat, Procureur de la requérante, Suite 114, 28 ouest, rue St-Jacques.

AVIS

Avis est donné par les présentes que EILEEN DORIS MARTIN MARTIN, ménagère de la Cité de Ste-Rose du district de Montréal, dans la Province de Québec, et maintenant résidant à Waterloo, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à la suivante, pour obtenir un divorce de son époux, ERLE MARVIN MARTIN, homme d'affaires de la Cité Ste-Rose, dans le District de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 24 octobre, 1952.

ALLISON A.M. WALSH, Procureur de la requérante, 215 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que ADELE ROBERTA JEFFREY, de la Cité d'Ottawa, province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à la session prochaine ou suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux GORDON KENNEDY JEFFREY, de la Cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, P.Q., ce 5ième jour de décembre, 1952.

McMICHAEL, COMMON, HOWARD, KER & CATE, Procureurs de la requérante, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ROBERT EDWARD FRANCIS CLEMENTS des cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente, ou prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, DAME SARAH TERESA TILLET, de Montréal, Province de Québec, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ième jour de décembre, 1952.

ALEXANDER BIEGA, Procureur du requérant, 57 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH McLISH, employé du C.P.R., domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente, prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse DAME VALEDA DESJARDINS, des Cité et District de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 24ième jour de novembre, 1952.

GASTON LACROIX, C.R., Procureur du requérant, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

Tout est prêt, pour Noël, dans les trains, les hôtels du P. C.

Selon l'expression courante, il ne reste plus que quelques jours pour faire ses emplettes de Noël. Partout à travers le pays, des milliers de retardataires animés maintenant d'une hâte frénétique, se ruent vers les magasins.

Faisant contraste avec ces acheteurs de la dernière heure, de nombreux fonctionnaires du Pacifique Canadien — dont plusieurs peut-être sont en retard dans leurs petites affaires personnelles — ont complété depuis longtemps les préparatifs de leur compagnie en vue de rendre la Noël aussi joyeuse que possible à des milliers de voyageurs.

Déjà ces hommes s'employaient activement à la tâche pendant les chaleurs de juillet dernier. Aujourd'hui, ils sont assis calmes et confiants à leurs pupitres, sachant que tout est prêt... que des tonnes d'aliments de toutes sortes ont été commandés pour les trains, les navires et les hôtels du C.P.R., que des horaires spéciaux ont été mis au point pour transporter rapidement les voyageurs vers ceux qui leur sont chers, et qu'une organisation efficace hâte la livraison des cadeaux, cartes de Noël et télégrammes de bons souhaits.

Soixante-cinq wagons-restaurants du Pacifique Canadien rouleront à travers la Canada pendant les Fêtes, avec une bonne provision des mets traditionnels de Noël et une équipe de 11 hommes chacun. Le service des wagons-restaurants du C.P.R. a commandé près d'une tonne de dindons, deux tonnes de "mincemeat", 3,500 livres de plum-pudding", 750 livres de gâteau aux fruits et 270 gallons de canneberges. Du 23 décembre au 2 janvier, à bord des trains de la compagnie, ces aliments seront utilisés par des cuisiniers d'expérience dans la préparation de repas délicieux.

Les kiosques de journaux du C.P.R., d'un bout à l'autre du réseau, continuent de s'approvisionner en articles pour cadeaux que les voyageurs pourront acheter avant de prendre leur train.

En ce qui concerne le service des trains, un long travail d'organisation a été nécessaire en vue de l'affluence des Fêtes. Des trains spéciaux et des wagons additionnels seront mis en service et les horaires spéciaux ont été préparés depuis plusieurs mois.

Les avions des Canadian Pacific Airlines effectueront des envoies spéciales à l'occasion de Noël. Les fonctionnaires du Pacifique Canadien ont également préparé la célébration de la Noël en pleine mer. En effet, le paquebot "Empress of Canada" sera au milieu de l'Atlantique le matin de Noël, et les réjouissances traditionnelles auront lieu, y compris une fête pour les enfants, avec Père Noël.

Quant au service des messageries, l'activité y est en ce moment à son maximum. Au seul dépôt de Montréal, on estime qu'un million de colis de tous genres auront passé entre les mains des employés pendant le mois de décembre, jusqu'à la Noël.

Mais s'il est un service du Pacifique Canadien où le travail d'organisation a été considérable, c'est bien celui des hôtels. Pour approvisionner les 14 hôtels de la compagnie au Canada, il a fallu commander 3,250 livres de dindons, 1,820 livres de boeuf, 275 livres d'oie, 925 livres de "plum-pudding", un quart de tonne de gâteau aux fruits, etc., etc.

Au Château Frontenac, comme chaque année, on célébrera la Noël en grande pompe. Dans la grande salle à manger, les marmitons en costumes de cour du moyen âge apporteront en procession la tête de sanglier et l'aloyau de boeuf traditionnels. Tout a été préparé pour réjouir les coeurs comme il se doit.

Quant au service des messageries, l'activité y est en ce moment à son maximum. Au seul dépôt de Montréal, on estime qu'un million de colis de tous genres auront passé entre les mains des employés pendant le mois de décembre, jusqu'à la Noël.

Mais s'il est un service du Pacifique Canadien où le travail d'organisation a été considérable, c'est bien celui des hôtels. Pour approvisionner les 14 hôtels de la compagnie au Canada, il a fallu commander 3,250 livres de dindons, 1,820 livres de boeuf, 275 livres d'oie, 925 livres de "plum-pudding", un quart de tonne de gâteau aux fruits, etc., etc.

Au Château Frontenac, comme chaque année, on célébrera la Noël en grande pompe. Dans la grande salle à manger, les marmitons en costumes de cour du moyen âge apporteront en procession la tête de sanglier et l'aloyau de boeuf traditionnels. Tout a été préparé pour réjouir les coeurs comme il se doit.

Quant au service des messageries, l'activité y est en ce moment à son maximum. Au seul dépôt de Montréal, on estime qu'un million de colis de tous genres auront passé entre les mains des employés pendant le mois de décembre, jusqu'à la Noël.

Nomination

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Louis-Philippe Brizard, B.A., M.A., a été nommé directeur intérimaire de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

LES BERLURONS — C'est réglé



par Carl Grubert



Toute la beauté du monde...

J'avoue que je serais très embarrassée si l'on me demandait ce que je préfère, d'un beau site ou d'un monument imposant.

Règle générale, l'un complète l'autre, et un bel édifice dans un site enchanteur représente le summum de la Beauté, fille de l'Art.

Les pays de civilisation ancienne sont remplis de belles créations humaines. L'Europe, presque entière en est couverte. La France a ses châteaux royaux, ses vieux castels féodaux, ses églises, romanes ou gothiques qui sont de telles merveilles que quand on les a vues, on ne peut plus admirer les constructions modernes, telles que le Sacré-Coeur de Montmartre, tant vanté, qui n'est à côté de Notre-Dame, de la tour Saint-Jacques ou de la Sainte-Chapelle qu'un gros gâteau de Savoie.

L'Italie est par excellence la terre de la Beauté. Pise, à sa tour penchée, Milan sa cathédrale, Gênes et Florence leurs palais, Venise le Grand Canal, mais Naples a sa baie unique et son volcan toujours surmonté d'un panache de fumée, semblable au frontail de plume d'autruche d'un fier palefroi.

Et c'est pourquoi il est si difficile de choisir. Notre pays, pauvre en monuments, est plus que n'importe quel autre rempli de splendeurs naturelles. C'est à nous qu'appartiennent le golfe Saint-Laurent, la Gaspésie, les Laurentides aux lacs nombreux, le Niagara, les Rocheuses, le Lac Louise, le Mont Edith Cavell, les forêts géantes du Grand Nord.

Les Etats-Unis sont fiers du Capitole de Washington et des gratte-ciels New-Yorkais, ce qui ne les empêche pas de vanter la douce Californie, la rayonnante Floride, la nostalgique Louisiane.

Les Indes sont remplies de monuments inouïs, temples, palais, merveilles d'architecture et de richesse. Le Japon est convaincu de posséder dans son mont sacré, le Fouzi-Yama, le plus beau site du monde, et rien ne peut exprimer la rêverie indolente que donne la Corne d'Or d'Istanbul, dont les flots bleus sont sillonnés de caïques et dont les rives se hérissent de mosquées et de minarets.

L'Australie, pays des kangourous est aussi celui des fameuses grottes de Jénolan, décorées de stalactites et de stalagmites qui leur font une parure de dentelle de diamant et de broderie de perles.

A l'heure mauve, il faut voir, du fond de la baie de Cancale se profiler l'in vraisemblable Mont-Saint-Michel, surmonté de la flèche aigüe de son église dix fois centenaire.

Les anciens, qui s'étaient peut-être déjà posé la question sans avoir pu la résoudre ont tout de même tourné élégamment la difficulté et ont changé des sites en monuments. C'est ainsi que les Egyptiens ont taillé une montagne pour en faire le Sphinx, que la proximité relative des Pyramides n'arrive pas à rapetisser, et que les Chinois ont sculpté dans une falaise le grand Bouddah de Kiangtang. Les artistes que sont les Fils du Ciel ont ingénieusement employé la terre que contenait les anfractuosités du roc pour faire pousser à l'idole une chevelure d'arbres et une toison herbeuse et touffue de sourcils et de moustache.

Ce qui fait que l'homme est sage d'unir son génie à la puissance du Créateur et d'élever son Art jusqu'à lui, comme une offrande.

Odette OLIGNY

MONDANITÉS

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Monique Fabien, fille de M. et de Mme Lucien Fabien, de Montréal, avec le docteur André Panneton, fils du juge et de Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, sera célébré le samedi 24 janvier, à dix heures et demie, en l'église Notre-Dame-Neiges.

Le mariage de Mlle Francine Tison, fille de M. et de Mme Lucien Tison, de Montréal, avec M. Gérard Bergeron, fils de M. et de Mme Hervé Bergeron, de Cité-Jardin, sera célébré le samedi 27 décembre, à neuf heures trente, en l'église Sainte-Philomène de Ro-

semont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R.P. Bernard Côté, C.S.C., cousin du marié.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Huguette Lafortune, fille de M. et de Mme Paul-Emile Lafortune, de Montréal, autrefois de L'Assomption, avec M. Roger Robillard, fils de M. Joseph Robillard, décédé, et de Mme Robillard. Le mariage aura lieu, dans l'intimité, au début de février.

Déplacements

Mme J.-P. Landry, de Québec, passera le temps des fêtes à Montréal, chez sa soeur, Mme Louis de G. Beaubien, chemin Sainte-Catherine.

M. et Mme Georges Delisle partiront ces jours-ci pour la Floride où ils passeront l'hiver.

Mme John Bassett, de Toronto, et ses trois fils, passent la semaine au Ritz-Carlton. Ils partiront dimanche pour Bondville, Québec, où ils séjourneront au cours des fêtes de Noël et du Nouvel-An. M. Bassett ira les rejoindre la semaine prochaine.

Mlle Gisèle Grégoire passera le temps des fêtes à Miami.

Mme R. Paré est revenue de Québec où elle a passé quelques jours, inscrite au Château Frontenac.

M. et Mme Brian Peck partiront ces jours-ci pour Québec où ils seront les invités de M. et de Mme Owen Carter, à l'occasion de Noël.

Pour faire briller l'ivoire

Il faut frotter l'objet avec une brosse molle, si c'est une sculpture, un chiffon souple, si c'est une surface unie ou un collier. On humecte d'eau la brosse ou le chiffon que l'on passe sur de la pierre ponce très fine. Ensuite on mouille le linge dans une eau si chargée de savon qu'elle est grasse, on essore et on frotte l'ivoire. Enfin, on donne le brillant avec du blanc d'Espagne en poudre et un chiffon sec.

Attention à la fatigue au temps des fêtes de la fin de l'année

Les jeunes se préparent presque aussi activement à la Noël que leurs aînés. Comme eux, ils devront éviter de se trop fatiguer et ne pas oublier pour cause de travail, les repas dont ils ont tant besoin.

Certains diététiciens s'accordent à dire que les jeunes ne mangent peut-être pas aussi bien qu'ils le devraient. Les garçonnets et fillettes en pleine période de croissance, déclarent-ils, manquent d'aliments producteurs de santé, d'énergie et de beauté. Une enquête a même prouvé que si les diètes pour jeunes enfants, se sont considérablement améliorées, celles pour les garçons et filles marquent un recul. La même enquête révèle que les fillettes se nourrissent moins bien que leurs frères. La raison semble être que les garçons ont meilleur appétit et, par conséquent mangent plus.

Cette mauvaise alimentation peut être le résultat de la trop grande liberté qui laisse les enfants choisir eux-mêmes les aliments qu'ils préfèrent.

Le soin des yeux

Nous aimerions vous donner aujourd'hui, à titre de conseil de beauté, une méthode éprouvée de retrouver, après une longue journée de travail, des yeux reposés. La suggestion est particulièrement de mise car la neige et les vents froids ont souvent tendance à fatiguer vos yeux que vous voulez vivants et beaux.

Voici l'exercice conseillé : fixez votre regard sur un objet qui se trouve à la hauteur des yeux, puis, sans l'ôter de l'objet en question, balancez votre tête de gauche à droite. Répétez de 10 à 20 fois.

Le patron du jour



Patron No 9277

Cette jupe si originale vous donnera de multiples et excellents usages, car vous pourrez la porter avec à peu près tous les genres de blouses ou de chandails. Notez sa forme originale et son ampleur, calculés pour donner toute latitude aux mouvements sans enfoncer la ligne. Le patron 9277 est établi pour les tailles 24 à 32 pces de tour de taille. Le métrage ne demande, pour toutes les grandeurs, que 1¹/₂ vgs de tissu en 54 pces de largeur.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au Service des Patrons, "Le Canada", 60 ouest, rue Front, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 35¢, taxe comprise. Aucun timbre n'est accepté. Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du "Canada" et ne sont pas échangeables.



Mlle Marie-Paule Boudrias et Mlle Suzanne Noiseux, présentes conjointes du dîner de Noël de Jeunesse-Ville. Cette fête en faveur des petites protégées de Jeunesse-Ville aura lieu au Club Canadien aujourd'hui.



Les extrêmes s'attirent, sans doute mais ne jouez pas le jeu vraiment trop dangereux des essais de polarisation

Q.—J'ai 22 ans et je suis demandée en mariage par un jeune homme de 25 ans. Il a une foule de qualités et il est de physique agréable, mais il n'a aucune instruction et très peu d'éducation. Il ne lit jamais rien, sauf les pages de sport des journaux et il déteste la musique et la littérature. Il n'aime pas à discuter sur aucun sujet, il appelle cela de la critique, et le trouve ridicule. J'apprécie hautement les qualités de ce garçon qui gagne bien sa vie, mais je ne l'aime pas d'amour. Tout le monde assure qu'il sera un mari en or. Croyez-vous que je demande trop à la vie ?

Rosebud

R.—Un mari en or, oui, probablement ce jeune homme en sera un, mais pour une femme qui ne vous ressemble pas, qui elle non plus n'a jamais et n'ouvrira jamais un livre et qui se contentera de se bercer au lieu de rechercher quelque plaisir intellectuel.

On a beau dire que ce qui compte, ce sont les qualités premières, une femme très intelligente ne peut pas passer sa vie en compagnie d'un homme aux goûts plus différents des siens que s'il était né sur la planète Mars.

La femme doit, quand elle le peut, élever son mari à son niveau intellectuel, sans doute, mais encore est-il qu'il faut qu'il y consente. Or, les sept-huitièmes du temps, l'orgueil masculin s'y oppose. L'homme inférieure à sa femme lui fera une guerre sourde pour l'amener à son niveau à lui, c'est-à-dire pour l'abaisser.

Intelligente comme vous l'êtes, vous souffrirez certainement de ne pouvoir discuter de choses intéressantes, d'art, de musique, de livres nouveaux et même d'articles de journaux bien écrits puisqu'il ne prend à cela aucun intérêt et ne s'occupe que des sports. Vous n'aurez jamais les mêmes goûts, ni les mêmes réactions. Si vous désirez assister à un concert, à une représentation théâtrale, il faudra y aller seule sous peine de le voir ronfler à côté de vous ou bailler à se décrocher la mâchoire. Alors, pour ne pas passer tout à fait pour une femme sans mari, vous en viendrez, petit à petit par tout abandonner et ce sera bien dommage...

Vous n'aimez pas ce garçon parce que vous sentez bien que la vie sera avec lui, impossible et il est si difficile sauf cas exceptionnels, de réüssir en la polarisation, dans ces extrêmes.

Un mari en or, oui, pour une bonne petite fille bien bornée, à qui son petit ménage et ses petits soucis domestiques seront le seul sujet de conversation pendant bien des jours.

Ne commétez pas l'erreur d'épouser ce jeune homme, il n'est pas à votre niveau, il n'est pas pour vous. A votre âge, vous n'avez pas à désespérer. Attendez, vous rencontrerez certainement quelqu'un de plus souhaitable. C'est long, la vie, quand des époux n'ont rien à se dire, quand ils n'ont rien en commun. Les extrêmes s'attirent dit-on ? Ne forçons pas la note. Ce brave garçon est trop loin de vous. Vous ne vous rattraperez jamais...

Q.—J'ai taché d'eau de Cologne un bureau verni. Comment faire pour le réparer ?

Orianne

R.—Frottez en tournant avec un linge doux et souple imprégné d'un mélange formé d'huile de lin et

Pour écrire à Odette :

Adresser :

LE COURRIER D'ODETTE

"LE CANADA"

5221, rue de GASPE, MONTREAL

d'alcool à brûler par parties égales. Si vous ne réüssissez pas, recourez au spécialiste. On recommande de protéger, par une vitre les meubles

SAUMONS PRIS AU FILET

—Une grande partie des saumons qui enrichissent l'industrie de la Colombie britannique sont pris dans des réseaux que tendent des pêcheurs aux embouchures de rivières.



Mlle J.-A. OSTIGUY, l'organisatrice de la fête de l'arbre de Noël du Régiment de Maison-Neuve. Le dépouillement de cet arbre en faveur des enfants des soldats et des vétérans hospitalisés aura lieu aujourd'hui, à l'arsenal de la rue Craig, sous le patronage de Mme L.-J. Bruneau, présidente des dames auxiliaires du Régiment.





Le démon Discordo raconte une romance à la mère l'Oie. Une scène de la pantomime "Mother Goose", qui sera présentée au théâtre His Majesty's, du 26 décembre au 3 janvier, en matinée et en soirée. Ces représentations sont données sous les auspices du club Kiwanis.

Magnifique succès du pianiste canadien Arthur Gold à Milan

MILAN, 19. (P.A.) — Un pianiste canadien et un pianiste américain jouant comme duettistes ont obtenu une critique très élogieuse dans un concert d'oeuvres de Mozart et de Stravinsky, à Milan. Ce sont Arthur Gold, de Toronto, et Robert Fitzdale, de Chicago, au sujet de qui le critique Franco Abbiati, réputé très difficile, a écrit dans le "Corriere della Sera": "Travail d'équipe impeccable, interprétations à la fois spirituelles et techniques absolument prodigieuses, musicalement insurpassables, stylistiquement exactes et d'une grande puissance artistique".

Rudolf Bing engagé de nouveau au Met

NEW-YORK, 19 (P.A.) — Le contrat de Rudolf Bing comme gérant général de la Metropolitan Opera Association a été renouvelé pour trois autres années. On se rappelle que M. Bing avait succédé à Edward Johnson, un Canadien originaire de Guelph, comme gérant en 1950.

Alida Valli aura peut-être Michel Auclair comme partenaire dans le prochain film qu'elle tournera en France.

rouche contre l'incurie des parents, l'indifférence des pouvoirs publics qui laissent subsister des taudis.

AU SAINT-DENIS

"J'étais une Pêcheuse", un drame sentimental et réaliste, prend aujourd'hui l'affiche du cinéma St-Denis. La vedette de ce film est le populaire acteur italien Vittorio Gassman. C'est une belle histoire d'amour qui aurait pu être toute simple, mais qui prend une tournure dramatique parce qu'une jeune fille ne peut échapper au passé qu'elle n'a pas osé dévoiler à l'homme qu'elle aimait.

enfant devient alors sa seule consolation.

En programme double, l'Alouette présente "Le Barbier de Séville".

AU CINEMA DE PARIS

"Pitié pour eux", la version française du chef-d'oeuvre du cinéma mexicain "Los Olvidados", prend aujourd'hui l'affiche du Cinéma de Paris. Primé pour sa mise en scène au festival international de Cannes, ce film est un témoignage, un plaidoyer social et un bouleversant document psychologique. "Pitié pour eux" est un réquisitoire fa-



Gower Champion et Monica Lewis, dans une scène du film musical en technicolor "Everything I Have Is Yours", actuellement à l'affiche du cinéma Loew's.

LE CAVALIER ROUGE



par Fred Harman

Dans les cinés français...

A L'ELECTRA

Quand le gouvernement américain décida en 1889 d'ouvrir le territoire de l'Oklahoma aux pionniers qui voulaient s'y installer en permanence, bien des cow-boys de cette région se trouverent à perdre leur emploi et, soit par vengeance, soit pour s'assurer un gagne-pain, s'organisèrent en bandes maraudeuses. L'une de ces bandes avait pour chef Bill Doolin (Randolph Scott), l'un des manieurs de pistolet les plus redoutés de l'Oklahoma. Autour de lui se groupèrent des aventuriers tels que Little Bill (Noah Berry), Bitter Creek (John Ireland), Red Buck (Frank Fenton), Arkansas (Charles Kemper) et Tulsa Jack (Jack O'Mahoney).

"Le Retour de Monte-Christo" est le deuxième film à l'affiche.

AU CHAMPLAIN

"Quand le Rideau Tombe", à l'affiche du Champlain, cette semaine, est le drame d'une comédienne poursuivie par les remords d'un crime commis involontairement. Ce personnage interprété par Rosalind Russell et qui occupe tout le film plaira sans conteste au public. Grâce à des mouvements de cameras aisés, des décors nombreux et souvent importants, le film se déroule sur un beau rythme, quoique le sujet reste sur le personnage de l'actrice.

Rosalind Russell est une actrice toujours intéressante, Leo Genn donne du relief à un rôle un peu défavorisé et Claire Trevor prouve son grand talent.

Le scénario du second film "Double Chance" est tiré d'une comédie de Sacha Guitry et amusera tout le monde.

A LA SCALA

La distribution du film que présente en troisième semaine la direction du cinéma La Scala, "Peppino et Violetta", est faite d'artistes italiens, anglais, américains, avec comme vedette un gamin au naturel et à l'aisance extraordinaires, aux yeux splendides, Vittorio Manunta.

Vittorio incarne le débrouillard gamin Peppino, un travailleur acharné et plein de foi, qui à quatorze ans doit pourvoir à ses propres besoins, sa famille ayant péri dans les bombardements. Violetta, son ânesse, est son gagne-pain.

A L'ALOUETTE

"Quartier interdit", un film mexicain, garde l'affiche du cinéma Alouette en deuxième semaine. Ce mélodrame, qui se déroule dans les milieux interlopes de la ville de Mexico, raconte l'histoire d'une danseuse qui recueille un enfant abandonné, qui l'élève contre la volonté du père. Ce dernier, un bandit et un homme sans conscience, veut faire disparaître l'enfant; il tente de le tuer, mais il échoue et il est abattu par un coup de feu tiré par la mère adoptive. Elle est condamnée à la prison. Son



Derek Bond, qui est fiancé à Dawn Addams, trouve la compagnie de Peter Lawford moins que désirable, dans cette scène du film "The Hour of 13", actuellement à l'affiche du cinéma Palace.

Le violoncelliste Paul Tortelier s'est surpassé à son concert JMC

Les Jeunesses Musicales du Canada doivent compter comme un privilège l'occasion dont elles profitent, cette saison, d'entendre un maître comme Paul Tortelier. Jusqu'à date, cette faveur a été réservée aux membres du Ladies Morning Musical Club et il n'est pas improbable que très bientôt, sa célébrité s'étendant chaque année, qu'il devienne moins accessible à des groupements comme les JMC, devrait-il ne jamais se lasser de jouer pour la jeunesse. Depuis le 25 novembre, M. Tortelier s'est fait entendre dans les 19 centres de JMC et chaque fois a fait mentir cette légende qui veut que le violoncelle soit un instrument auquel la popularité est refusée. Jeudi soir dernier, c'était au tour de la section montréalaise du Plateau à l'applaudir.

A chacun de ses trois récitals du Ladies Morning Musical Club, Paul Tortelier a étonné, ému, enthousiasmé. Artiste sincère et brûlant, il donne chaque fois sa pleine mesure. Pourtant, il s'est surpassé à son récital de jeudi dernier. On avait l'impression de n'avoir jamais rien entendu de tel et la certitude prémonitrice de ne devoir désormais rien entendre d'aussi grand. Un sentiment de cette qualité est rare. Personnellement, j'avouerai l'avoir ressenti grâce à deux violoncellistes: Casals et Tortelier. Le roi des instruments à cordes compte, désormais, deux souverains, mais deux souverains qui ne possèdent que leur génie en commun. Car ils sont différents comme diffèrent tous les grands artistes transcendants, dussent-ils jouer le même instrument. Tortelier a une personnalité, une sonorité, une technique qui lui sont propres. Aujourd'hui, il a la jeunesse pour lui et une sagesse précoce et une joie que l'on ne retrouve pas chez son illustre aîné. Paul Tortelier a joué, jeudi soir, comme un musicien heureux. Il nous a communiqué son bonheur, sa grâce, sa ferveur. Chaque note fut, par lui, rendue éloquente et primordiale. Sa sonorité noble et pure, son style grandiose et brillant, son esprit rélicieux, sa tournure élégante et, surtout, sa vie artistique intense, tout cela nous était transmis librement, avec gravité, certes, mais aussi sans lourdeur ni drame.

Ainsi, ce Concerto en la mineur de Saint-Saens tant décrié, Paul Tortelier l'a ennoblé. L'oeuvre

flatte le violoncelle et le traite adéquatement. Ses basses sombres ne s'emmêlent jamais avec celles opaques de l'orchestre. La sérénité de son mouvement lent (menuet à la française) ravissait comme une page mozartienne. Au point de vue technique, Paul Tortelier l'enlève avec une aisance désarmante.

La Sonate de Debussy, oeuvre ingrate si prompt à s'éparpiller entre des mains malhabiles, mérita une interprétation lucide, logique, toute finesse et beauté expressive. Que dire des quelques mouvements de la Suite et ut majeur de Bach pour violoncelle seul, du poignant "Largo" de C. P. E. Bach, de "Saeta et Granadina" de Nin, Sinon que Paul Tortelier les vide de leur contenu artistique pour s'en pénétrer complètement. Les "Trois petits tours" de M. Tortelier valent autant par leur esprit badin que par l'humour de leurs commentaires. M. Tortelier nous a amusé par ses propos. On le retrouve tout aussi fin dans sa musique.

M. John Newmark, au piano, accompagne dignement le grand artiste. On ne saurait rêver duo plus homogène. Malheureusement, le pianiste montréalais jouait sur un piano fermé dont la sonorité étouffée avait du mal à nous parvenir clairement. Le jeu de John Newmark est de ceux qui ne passent jamais inaperçus et, ce soir-là, sur cet instrument obstinément fermé, il a dû être excellent pour qu'il nous parvienne encore dans toute son éloquence.

Paul ROUSSEL

Emmenez les enfants voir

"Ma Mère l'Oie"

GRAND SPECTACLE DE PANTOMIME (dialogues en anglais)

AU THEATRE "HER MAJESTY'S"

du 26 déc. jusqu'au 3 janv.

En matinée et en soirée chaque jour

Vedette : ERIC CHRISTMAS

Prix: Mat. \$2.25, \$1.69, 1.13 Soir, \$2.82, \$2.25, \$1.98, \$1.42



Dick Powell et Evelyn Keyes, dans une scène du film "Mrs Mike" qui est à l'affiche du cinéma Orpheum. Au même programme, "Red River", avec John Wayne.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

ALOUETTE. — "Quartier Interdit", 10.55, 1.10, 3.25, 5.40, 7.55, 10.10. "Barbier de Séville", 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15

CAPITOL. — "The Lusty Men", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

CHAMPLAIN. — "Quand le Rideau tombe", 1.50, 6.32, 10.14. "Double Chance", 12.05, 4.47, 8.29.

CINEMA DE PARIS. — "Pitié pour eux", 12.10, 2.30, 4.55, 7.15, 9.35.

ELECTRA. — "Face au Châtiment", 12.00, 3.20, 6.42, 10.04. "Le Retour de Monte-Cristo", 1.51, 5.13, 8.35.

IMPERIAL. — "Hangman's Knot", 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 9.55. "Sing For Your Supper", 10.10, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.

LA SCALA. — "Peppino et Violetta", 12.15, 2.06, 3.57, 5.48, 7.39, 9.30.

LOEW'S. — "Everything I Have Is Yours", 10.15, 12.30, 2.55, 5.15, 7.30, 9.50.

ORPHEUM. — "Red River", 9.50, 1.40, 3.35, 5.20. "Mrs. Mike", 11.55, 3.50, 7.45.

PALACE. — "Hour of 13", 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

PRINCESS. — "The Prowler", 10.30, 12.50, 3.10, 5.30, 7.50, 10.00.

SAINT-DENIS. — "J'étais une Pêcheresse", 1.35, 4.20, 7.05, 9.45. "Le Danube Bleu", 12.20, 3.05, 5.45, 8.30.

Le fakir Ben Aga au Continental, mardi

Ben Aga, un fakir hindou, sera la vedette du spectacle qui prendra l'affiche du Continental, mardi soir. Ben Aga qui vient de terminer une tournée dans la Province, présente l'un des numéros les plus extraordinaires au monde. En effet, il se perce la gorge avec une épingle sans même ressentir une douleur et pour le prouver que c'est possible sur d'autres êtres humains, il demande à une dizaine de volontaires de monter sur la scène; il leur perce leur gorge et ils ne ressentent aucune douleur. Ben Aga exécute une foule d'autres trucs étonnants qui mystifieront les plus incrédules.

Avec Ben Aga, Jack Horn présentera au Continental Helen Ai-mée, chanteuse.

Jusqu'à lundi soir, la vedette sera Divina que l'on a surnommée la "Lili St-Cyr aquatique".

Le Continental célébrera le Nouvel An le 30 décembre par une soirée de gala à laquelle prendront part plusieurs artistes. Des cadeaux seront donnés à tous.

Michel Simon fait un procès à Hubert de Malet et à Elvire Puseco, administrateur de la dernière tournée théâtrale qu'il fit. Henry Bernstein, directeur du théâtre Des Ambassadeurs, fait, lui, un procès à Frank Villard.

"The Hour of 13", un policier qui offre un certain intérêt

Ceux qui aiment les films policiers apprécieront peut-être "The Hour of 13", qui vient de prendre l'affiche du cinéma Palace. Ce n'est certainement pas un chef-d'oeuvre du genre, mais il renferme quelques bonnes scènes. L'action se déroule vers 1890 dans la capitale anglaise. Le personnage principal est Peter Lawford, un fin escroc qui opère dans le grand monde. On le retrouve ordinairement à Monte Carlo, à Nîces, à Paris ou à Londres. Il a de belles allures, se présente bien et a de l'audace; il habite un somptueux appartement dans un chic quartier de Londres.

Au moment où le film emmerde, Peter Lawford est à plusieurs milliers de dollars. D'autre part, Scotland Yard essaye d'éclaircir une mystérieuse affaire, en effet, une dizaine de policiers ont été assassinés. Le meurtrier prend toujours le soin d'avertir la police avant de perpétrer son crime. Par hasard, il tue un policier à quelques pas de la résidence où est volée l'émeraude. Le sous-inspecteur de Scotland Yard est d'avis qu'il y a une relation entre les deux forfaits. Pour sauver sa peau, Peter Lawford suggère de tendre un guet-apens pour tromper le meurtrier. Evidemment, ce geste ne fait qu'augmenter les soupçons qui pèsent déjà sur lui. Le sous-inspecteur de Scotland Yard est bien décidé à le coffrer, mais l'escroc lui échappe et réussit à mettre la main sur le meurtrier en endossant lui-même un uniforme de police.

"The Hour of 13" n'est pas un "thriller" de la classe de ceux que nous donne Hitchcock. Quelques scènes sont menées avec intelligence et la dernière chasse à l'homme, à partir de l'arrivée des policiers à l'appartement de Lawford jusqu'à l'arrestation du meurtrier, est excitante au possible.

Quant à l'interprétation, elle est bonne. Peter Lawford nous donne une excellente idée de cet escroc de haute société et Leslie Dwyer campe avec beaucoup de pittoresque le rôle du cocher, complice de Lawford. Dawn Addams, qui incarne le rôle de la fille de l'inspecteur en chef de Scotland Yard, apporte son charme et sa beauté à un rôle plutôt moche.

AU LOEW'S

Après le succès qu'ils obtenaient dans "Show Boat", les studios Merto-Goldwyn-Meyer se devaient de donner aux Vedettes, Marge et Gower, des rôles de importance. Ils sont les vedettes d'un musical "Everything I Have Is Yours" qui est montré à l'écran du Loew's. Comme dans tous les films du genre, l'intrigue est plutôt mince et banale.

Mais si l'intrigue est banale, les danses ne le sont pas. Marge et Gower inspirés, ont applaudit très fort par exemple "Like Monday Follows Sunday". Marge Champion danse également un autre numéro fort amusant qui a pour titre "Serenade for a New Baby".

Roland COTE

Cinéma de Paris
A L'AFFICHE
RÉVOLTANT!
oui, mais hélas, si vrai!
Pitié pour eux
(LOS OLVIDADOS)
Une enfance misérable et pervertie!

STUDENTS à l'affiche
J'étais une pêcheresse
avec GERALDINE BROOKS
et VITTORIO GASSMAN
EN PROGRAMME DOUBLE avec
MADELEINE
SOLOGNE
LE DANUBE BLEU
avec JOSÉ NUÑEIRO
et JEAN GALLAND et ALFRED RODE

2 FILMS
Excitants!
avec **Randolph SCOTT**
"FACE AU CHÂTIMENT"
avec George Macready Louise Allbritton John Ireland
Virginia Huston Charles Kemper
avec **LOUIS HAYWARD**
et BARBARA BRITTON
ELECTRA
STE-CATHERINE ET AMHERST CH. 9177

3e GRANDE SEMAINE
LA SCALA
L'enfant qui a réussi l'impossible
PEPPINO et Violetta
Le chef-d'oeuvre de MAURICE CLOCHE avec le petit VITTORIO MANUNTA
La légende merveilleuse qui a gagné le coeur de l'Europe et de l'Amérique!
Concours "Petit Journal"

Grandes Films
avec **ROSALIND RUSSELL**
"QUAND LE RIDEAU TOMBE"
avec LEO CLARE et GINN TREVOR
avec **RONALD COLMAN**
et GINGER ROGERS
"Double Chance"
avec **DICK POWELL** et **EVELYN KEYES**
CHAMPLAIN
1010 ST-CATHERINE E., FA. 1685

ALOUETTE **Ninon SEVILLA**
STATIONNEMENT GRATUIT
"Quartier Interdit"
avec **PEPRO VARGAS** Tenor Mexicain
2e SEMAINE **"Barbier de Séville"**
EN PLUS

LOEW'S
A L'AFFICHE
THE CHAMPION
MUSICAL
M-G-M
EVERYTHING I HAVE IS YOURS
MARGE CHAMPION DENNIS O'KEEFE

PALACE
A L'AFFICHE
THE HOUR OF 13
M-G-M
avec **PETER LAWFORD**
et DAWN ADDAMS
et GOWER CULVER
et BOND
FREE PARKING

Capitol
A L'AFFICHE
"THE LUSTY MEN"
avec **SUSAN HAYWARD**
et ROBERT MITCHUM
et ARTHUR KENNEDY
et ARTHUR HUNNICUTT
FREE PARKING

PRINCESS Maintenant à l'affiche
THE PROWLER
Starring **VAN HEFLIN** and **EVELYN KEYES**
United Artists
Stationnement gratuit

ORPHEUM
A L'AFFICHE
HOWARD HAWKS
"RED RIVER"
avec **JOHN WAYNE** - **MONTGOMERY CLIFT**
avec **MRS MIKE**
avec **DICK POWELL** et **EVELYN KEYES**
FREE PARKING

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"HANGMAN'S KNOT"
avec **RANDOLPH SCOTT**
et GINGER ROGERS
et SING FOR YOUR SUPPER
TECHNICOLOR



LE SOPRANO **BRENDA LEWIS**, qui chantera le rôle-titre de l'opéra "Louise", de Charpentier, que l'Opera Guild de Montréal présentera au Her Majesty's, vendredi, et samedi, les 9 et 10 janvier, sous la direction d'Emil Cooper avec mise en scène de Leopold Sachse.

Hausse de la moyenne de 60 titres à Wall Street

POTINS FINANCIERS

La plupart des catégories manifestaient de la fermeté, hier, sur la Bourse de Londres. Sur la Bourse de New-York, les pétroles et les chemins de fer paraissent soutenus. Le ton était meilleur sur nos Bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix des grains, ils étaient soutenus à Winnipeg, de même que les cours du blé à Chicago.

Le règlement de la dispute entre les chemins de fer du pays et leurs 144,000 employés au sujet d'une hausse de 7 cents de l'heure dans les gages et salaires constituerait un facteur favorable pour le C.P.R.

MacMillan & Bloedel Ltd a enregistré un profit net de \$13,817,340 durant l'exercice financier clos le 30 septembre 1952, soit l'équivalent de \$2.61 par action et 1-3 de moins qu'antérieurement. Par contre, l'entreprise affiche une position financière améliorée avec un fonds de roulement de \$21,086,872, soit \$1,054,631 de plus qu'en 1951.

La Southern Canada Power Co., en élisant M. J. A. Pagé aux postes d'administrateur et de vice-président, vient de rendre un hommage à une compétence, témoignage tout en une marque de sympathie à l'égard de notre groupe ethnique. Nos félicitations à M. Pagé et nos compliments à la Direction de la Southern Canada Power pour avoir appelé l'un des nôtres aux postes précités.

La province de la Nouvelle-Ecosse projeterait le lancement d'une émission de \$12,500,000 d'obligations sur le marché américain. Ce dernier est présentement avantageux, mais, gare au retour des choses du passé...

Les entreprises suivantes paieront les dividendes ci-dessous, aujourd'hui, à leurs détenteurs d'actions ordinaires ou privilégiées: Can. Cement, priv., .32%; Halifax Ins., .25; Int. Nickel, .50 et .60; Kelvinator, .25; Fanny Farmer, .37½.

Vu le dividende initial déclaré récemment par l'Hôtel Windsor Ltée, on s'attend à ce que le rapport annuel de 1952 se compare bien avec le précédent.

Glencona Mining Co. fait rapport, par l'intermédiaire de M. J. F. B. Davies, P.Eng., ingénieur minier, qu'une équipe de 12 hommes a été au travail sur sa propriété de Bachelor Lake durant la période de gel. On s'attend à dégager la découverte de cuivre et d'or effectuée durant l'été. Des échantillons du minerai trouvé ont donné 0.41 once d'or, 1.33 onces d'argent et 7.15% de cuivre et on se propose d'analyser sous peu maints autres échantillons. Les ingénieurs conseils de la compagnie doivent se rendre sous peu sur la propriété, afin de tracer le programme de forage au diamant projeté pour le début de 1953.

NEW-YORK, 20. (P.A.) — Quelques titres ferroviaires et pétroliers, appuyés par une poignée d'autres valeurs, ont fait monter le marché à un nouveau sommet pour 1952, hier. C'était le deuxième nouveau sommet enregistré cette semaine.

Certains gains ont été passablement importants, allant jusqu'à 8 points.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de 40 cents à \$114.80, le plus haut niveau cette année et la moyenne la plus élevée depuis le 4 juin 1930, alors qu'elle atteignait \$116.60.

La moyenne des chemins de fer a monté de 60 cents, celle des titres industriels a gagné 90 cents et celle des services publics a perdu 10 cents.

On a enregistré 60 sommets et 21 bas pour l'année. Le virement de la journée a été de 2,150,000 actions.

Sur le Curb, les valeurs étaient généralement à la hausse et le virement a été de 560,000 actions.

A NOTER

Lincoln Electric Co. of Canada Ltd vient de distribuer \$234,752 à ses 157 employés, à l'occasion des Fêtes, en reconnaissance de leur loyauté et de leurs efforts qui ont permis à la compagnie d'accroître grandement sa production. Il n'y a, évidemment, rien comme "le profit sharing" ou le partage des bénéfices pour stimuler le rendement à cette époque d'idées socialistes.

Cours des changes

New-York, dollar	0.96 29/32
Angleterre, livre	2.72
France, franc	0.002774
Belgique, franc	0.0194
Suisse, franc	0.2263
Hollande, florin	0.2549

Les valeurs canadiennes ont grimpé. McIntyre et Hiram Walker ont avancé de 3/4 chacun, International Nickel et Distillers Seagram ont gagné 1/4.



J. A. Pagé, directeur général de Southern Canada Power Co. Ltd., qui a été élu vice-président et administrateur de cette compagnie. Il succède à M. J.-M. Robertson, qui prend sa retraite.

L'actualité économique

En marge du calendrier de la Banque d'Épargne de Montréal

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal vient de nous faire parvenir son calendrier de 1953. Une fois de plus, c'est une reproduction de toile d'un maître en peinture et, cette fois-ci, c'est "Le phare de Métis" par M. Thomas Garside, qui y est reproduit. Si ce phare est un guide sûr pour les navigateurs, nous n'hésitons pas à dire que la Banque d'Épargne s'est avérée, aussi, un guide sûr depuis au-delà d'un siècle — elle a été fondée, en effet, en 1846 — pour notre monde des épargnants, si l'on en juge par le fait que ces derniers n'hésitent pas à lui confier leurs économies de plus en plus en sommes rondettes, puisque le total des dépôts entre ses mains atteint, présentement, environ \$180,000,000. Rien d'étonnant, si l'on tient compte des services rendus par cette institution bancaire et dont l'importance figure, avec raison, sur chaque page du calendrier précité, donnant, en même temps, sur la même feuille du mois, les chiffres des mois, précédent et suivant.

On a, de nouveau, le privilège de transiger sur le Curb, sur les titres de Lafayette Asbestos

Lafayette Asbestos Company Ltd est, de nouveau, inscrit sur la liste des valeurs du Curb de Montréal et, hier, il a été possible de transiger sur les titres de cette entreprise après une suspension de près de 7 mois, puisque cette dernière datait du 4 juin. Comme on sait, le jour précédent, ses cours avaient passé de \$1.79 à 77 cts, soit une dégringolade de \$1.02 en 5 heures, et il avait été transigé 266,000 actions au cours de cette séance. Les autorités n'ont pas fait connaître les raisons de la suspension, car, l'annonce de cette nouvelle disait que les transactions étaient suspendues "jusqu'à autre avis". Incidemment, les titres ont débuté, hier, à 58 sur le Curb, puis ils ont touché 67 pour baisser à 60 ensuite. POINT n'est besoin d'insister longuement sur le fait que l'on porte plus d'attention qu'antérieurement aux possibilités de nouveaux gisements d'amiante dans les Cantons de l'est — on y extrait, présentement, plus de 60% de tout l'amiante au monde — mais, il va sans dire que ce ne doit pas être une raison pour perdre de vue le caractère spéculatif de bien des titres de compagnies amiantifères. Il en sera autrement lorsqu'elles disposeront de finances adéquates, leur permettant de prouver davantage leurs dépôts et de les exploiter sur une échelle, d'autant plus considérable que l'amiante entre, de nos jours, dans la fabrication de 2,000 produits.

La Canadian Industries Limited deviendrait 2 entreprises distinctes

Les actionnaires de la Canadian Industries Limited viennent d'être avisés que leur entreprise pourrait bien être séparée en 2 compagnies distinctes, en vertu d'un projet que E.I. du Pont de Nemours & Co des E.-U. et Imperial Chemicals Industries d'Angleterre ont l'intention de soumettre à une Cour de Justice aux E.-U. Incidemment, nous tenons, ici, à faire remarquer au public que le contrôle de la C-I-L est entre les mains des entreprises précitées; ce qui lui permet de jouir de leurs facilités techniques et de leurs conseils. On lit, dans la nouvelle au sujet du projet ci-dessus, que les entreprises actuelles de la C-I-L se poursuivraient par l'intermédiaire des 2 nouvelles compagnies qui prendront naissance par suite d'un jugement rendu l'été dernier aux E.-U. L'on notera, ici, que ni le défendeur, la Cie Dupont et l'I.C.I., ni le ministre de la Justice n'ont porté le jugement en appel et comme la Canadian Industries n'était pas la défenderesse dans cette cause, il n'a pas été question qu'elle loge un appel. D'ici le 30 janvier, Dupont et l'I-C-I doivent présenter à la Cour leur plan, au moyen duquel elles se doivent de mettre fin à leur intérêt conjoint dans la Canadian Industries. Si ce plan est approuvé par la Justice des E.-U., il sera, alors, soumis au conseil de la C-I-L, afin d'assurer la protection des détenteurs d'actions privilégiées, détenues par le public et du groupe minoritaire des détenteurs d'actions ordinaires — ils en possèdent environ 16%. Subséquemment, ce plan sera soumis aux actionnaires et s'il est approuvé, il devra, alors, être sanctionné par un Juge de la Cour Supérieure de la Province de Québec et être confirmé par le secrétaire d'Etat du Canada. Comme on le voit, il faudra passer par bien des procédures avant que les détenteurs des 75,000 actions privilégiées et des 7,011,874 actions ordinaires de la C-I-L sachent à quoi s'en tenir sur le sort de leurs titres, mieux distribués depuis 1946, par suite du fractionnement, dans le temps, des actions ordinaires sur la base de 10 pour 1.

Marcel CLEMENT

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRES DE QUEBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —

430, Edifice Canada Cement

Tél.: LA. 9263-4

ANDERSON & VALIQUETTE COMPTABLES AGRES

J. Valiquette, C.A. J. C. Anderson, C.A.
Roméo Carle, C.A. A. Dagenais, C.A.
Gérard Bouvier, C.A. M. St-Denis, C.A.

84 ouest, Notre-Dame PL. 9709

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES COMPTABLES AGRES

J. A. W. Archambault, C.A. A. Lafond, C.A.
D. Marchand, C.A. J. Henri Boivin, C.A.
Gérald Arbour, C.A.

159 ouest, rue Craig BE. 3003

ARMAND & FILLION COMPTABLES AGRES

E. Armand, C.A. J. A. Fillion, C.A.
J. Armand, C.A. M. Goyette, C.A.
M. Armand, C.A. J.-G. Bricault, C.A.

132 ouest, rue St-Jacques PL. 8476

ROLAND R. BEAUDRY COMPTABLE AGREE

3999 est, rue Ontario AM. 6434

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES COMPTABLES AGRES

L. Bélanger, C.A. J. Bélanger, C.A.
H. Bertrand, C.A.
Roland Beaudin, C.A.

630 ouest, rue Dorchester UN. 6-6591

CAMILLE BENOIT COMPTABLE AGREE

2393, Boul. Rosemont TA. 8486

CLARKSON, GORDON & CIE COMPTABLES AGRES

H. M. Caron, C.A. A. W. Gilmour, C.A.
R. M. Parkinson, C.A.
Associés résidents

507, Place d'Armes Montréal
Toronto - Hamilton - London
Regina - Calgary - Winnipeg

BERNIER & BERNIER COMPTABLES AGRES

J. Lucien Bernier, C.A.
Georges Bernier, C.A.

60 ouest, rue St-Jacques HA. 6474

PAUL E. BONNIER & CIE COMPTABLES AGRES

132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

ERNEST CARDINAL COMPTABLE AGREE

10 ouest, rue St-Jacques HA. 3073

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR & CIE

PAUL GONTHIER
associé à titre particulier
COMPTABLES AGRES

Montréal - Québec - Rouyn - Rimouski

CLAIROUX & NORMANDIN COMPTABLES AGRES

Delphis Clairoux, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Gilles Normandin, C.A.

203, Carré Youville MA. 3710

J. ARTHUR DESCHAMPS COMPTABLE AGREE

34 ouest, St-Jacques HA. 7812

COURTOIS, FREDETTE & CIE COMPTABLES AGRES

P. E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R. R. Pouliot, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R. Poupart, C.A.
G. Charette, C.A. R. A. Poirier, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques PL. 9432

DE VARENNES & VEZINA COMPTABLES AGRES

Jean C. de Varannes, C.A.
Armand Vézina, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques MA. 8587

P. A. GAGNON & CIE COMPTABLES AGRES

René Gagnon, C.A.

804, Edifice Tramways HA. 5990

ROGER GAUVIN COMPTABLE AGREE

1440 ouest, Ste-Catherine UN. 6-7134

HEBERT & LEGAULT COMPTABLES AGRES

Armand Hébert, C.A.
Henri Legault, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques MA. 4815

E. H. KNIGHT & CO COMPTABLES AGRES

132 ouest, rue St-Jacques HA. 3239

GERARD LABELLE COMPTABLE AGREE

1396 ouest, Ste-Catherine

Chambre 321 UN. 6-0897

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIERS, GASCON COMPTABLES AGRES

H. Lavalée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
Lionel Gascon, C.A. Jean Lussier, C.A.
Paul H. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A.
Paul L. Noiseux, C.A. Guy Messier, C.A.
Jean Gaudreau, C.A. R. Sénéchal, C.A.

EDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques Montréal

SHERBROOKE TROIS-RIVIERES

MA. 7085

J. R. MAGNAN COMPTABLE AGREE

4488, rue Cartier (angle rue Mont-Royal) FR. 5006

STE-MARIE & MASSON COMPTABLES AGRES

Joseph Ste-Marie, C.A.
Henri Masson, C.A.

2081, rue Aylmer HA. 8314

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE COMPTABLES AGRES

J. Arthur L'Heureux, C.A.
Louis O. L'Heureux, C.A.

30 ave de l'Opé, Outremont, C.R. 2446
(coin Laurier ouest)

LUCIEN VIAU & ASSOCIES COMPTABLES AGRES

C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.

159 ouest, rue Craig MA. 1339

MAHEU, NOEL & CIE COMPTABLES AGRES

J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A. R. Faggiolo, C.A. J. Bessette, C.A.
M. Hurtubise, C.A. G. Legendre, C.A.
G. Amidon, C.A. R. Lemieux, C.A.
A. Desroches, C.A. C. L. Dion, C.A.
V. Filiatrault, C.A.

276 ouest, rue St-Jacques

Montréal — Granby — Valleyfield

D. A. MENARD & CIE COMPTABLES AGRES

D. A. Ménard, C.A.
J. P. de Montigny, C.A.

60 ouest, rue St-Jacques MA. 6629

GILLES MENARD COMPTABLE AGREE

5215, boul. Décarie DE. 5661

MORENCY GAGNON & CIE COMPTABLES AGRES

57 ouest, rue St-Jacques MA. 2221

McDONALD CURRIE & CO.

Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
St-Jean, Sherbrooke, Vancouver,
Kirkland Lake, Moncton, Hamilton,
Charlottetown

NADEAU, PAQUET & CIE COMPTABLES AGRES

Jacques P. Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.

354 est, rue Ste-Catherine LA. 2205-6

PELOQUIN & HUNTER COMPTABLES AGRES

Jean-G. Péloquin, C.A. T. G. Hunter, C.A.

132 ouest, rue St-Jacques HA. 2783

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE COMPTABLES AGRES

J. Raymond, C.A. Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A. Jacques Paré, C.A.
Robert Caron, C.A.

132 ouest, rue St-Jacques HA. 8148

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON COMPTABLES AGRES

Montréal - Toronto - Hamilton
Winnipeg - Calgary - Edmonton
Vancouver

460, rue Saint-Jean MA. 5745

P. S. ROSS & SONS COMPTABLES AGRES

Montréal - Ottawa - Toronto
Saint John, N.-B. - Vancouver

Edifice Banque Royale

360 ouest, rue St-Jacques Montréal

RUFANGE & LEBLANC COMPTABLES AGRES

J. J. Rufange, C.A.
Fernand E. Leblanc, C.A.

418, rue St-Sulpice PL. 2703

ROBERT ST-DENIS & CIE COMPTABLES AGRES

6459, ave Christophe-Colombe, GR. 2797
(angle Beaubien)

VIAU & ROBIN COMPTABLES AGRES

L.-D. Viau, C.A. H.-Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.

4926, ave Verdun, Verdun YO. 0642

Bourses de Montréal et Toronto, plus soutenues

Les pétroles étaient populaires hier à la Bourse et le Curb de Montréal, McColl gagnait 3-4 pt et Imperial Oil s'avancait de 1/4 pt.

General Dynamics se distinguait parmi les avionneries en se hissant au sommet de 44 1/2.

Le C.P.R. remontait de 3/4 pt à 34 parmi les chemins de fer. Plus de 100.000 actions de Lafayette changèrent de mains et clôturaient à 60 parmi les mines.



M. GEORGES CHAUSSE, qui vient d'être nommé gérant de la succursale de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal à l'angle des rues Ste-Catherine et Dufresne.

A la fermeture les indices de la Bourse plaçaient les titres industriels à .99 plus haut à 318.73, les valeurs or à .04 plus haut à 82.07, les métaux non ferreux à .56 plus haut à 173.54, et les pétroles de l'Ouest à 1.85 plus haut à 124.99.

Dominion Glass Co.

Le président de Dominion Glass Co. Ltd., M. L. J. Belnap, a déclaré aux actionnaires présents à la réunion annuelle de la compagnie qu'il s'attend à ce que les affaires continuent de s'améliorer durant l'exercice en cours.

L'an dernier, les dépenses de capital se sont élevées à \$619,672, et il reste en fin d'exercice un solde de \$513,441 pour des dépenses approuvées mais non exécutées.

Cours de l'or

LONDRES, 20. (P.C.) — L'or était coté à \$37.05 l'once en devise américaine, hier, au marché libre de l'or en Europe.

PARIS, 20. (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or de 20 francs avait court, hier, au marché libre de France à 3.820 francs.

L'aigle, pièce d'or américaine de \$10.00 valait 9.120 francs.

Dividendes déclarés

Commonwealth International, 7 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Combined Enterprises, \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

Marché des grains

Table with columns for grain types (Avoine, Orge, Seigle, Maïs, Blé) and months (Décembre, Mars, Juin, Septembre), showing prices and movements.

Emprunt adjugé à Morgan, Kempf & Robertson Ltée

L'émission de \$39,000 d'obligations par séries dix ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, a suscité beaucoup d'intérêt sur le marché, mercredi soir, 10 décembre.

C'est en octobre de l'année dernière que la corporation avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$11,000 de titres à 4% séries 10 ans au prix de 98.62, soit à un intérêt moyen net de 4.267%.

Les dix soumissions que voici avaient été présentées aux commissaires pour leur nouvel emprunt: Morgan, Kempf & Robertson, Ltée, \$39,000 à 4% 1954-63 — prix: 97.87 — coût net: 4.861%.

Casgrain & Cie, Ltée, \$39,000 à 4% 1954-63 — prix: 97.77 — coût net: 4.712%.

J.-T. Gendron, Inc., Dawson, Hannaford, Ltd et Gairdner & Co., Ltd, \$39,000 à 4% 1954-63 — prix: 97.65 — coût net: 4.742%.

Savard, Hodgson & Cie, Inc., \$27,000 à 4% 1954-56 et \$12,000 à 4 1/2% 1957-63 — prix: 98.25 — coût net: 4.849%.

Oscar Dubé & Cie, Inc., \$27,000 à 4% 1954-56 et \$12,000 à 4 1/2% 1957-63 — prix: 97.77 — coût net: 4.994%.

René-T. Leclerc, Inc., \$39,000 à 4 1/2% 1954-63 — prix: 98.44 — coût net: 4.998%.

A. E. Ames & Co., Ltée, \$27,000 à 3% 1954-55 et \$12,000 à 3 1/4% 1957-63 — prix: 93.67 — coût net: 5.032%.

Crédit Anglo-Français Ltée, \$27,000 à 4% 1954-56 et \$12,000 à 5% 1957-63 — prix: 98.15 — coût net: 5.188%.

Dominion Securities Corp., Ltd, \$39,000 à 4% 1954-63 — prix: 95.68 — coût net: 5.368%.

Grenier, Ruel & Cie, Inc., \$30,000 à 4% 1954-58 et \$9,000 à 4 1/2% 1959-63 — prix: 96.29 — coût net: 5.397%.

Pour 1951-52, l'évaluation impossible de la commission scolaire était de \$1,957,117. La dette consolidée nette de la corporation, au 30 juin 1952, se chiffrait par \$62,700. La population est d'environ 5,000 âmes.

Titres au comptoir

Table listing various stocks and bonds with columns for 'Offre Dem.' and 'Offre Dem.'.

BOURSE DE MONTRÉAL ET LE MONTREAL CURB MARKET par la Presse Canadienne

Main market table with columns for 'Bourse de Montréal', 'Montreal Curb Market', and 'MINES'. Includes stock symbols like 1810 Abitibi, 100 Do Pr, 150 Algoma, etc.

BOURSE DE TORONTO

Toronto market table with columns for 'Bourse de Toronto' and 'MINES'. Includes stock symbols like 2965 Cassiar, 400 Castle Tr, 12600 Cent Exp, etc.

Commonwealth Petroleum

Dans l'exercice terminé le 30 septembre, le bénéfice net de Commonwealth Petroleum Ltd s'est élevé à \$958,836, soit l'équivalent de 48 cents par action; ce montant est légèrement supérieur au bénéfice...

ce réuni des deux exercices précédents.

Les revenus ont été de \$1,101,835, dont \$954,020 en dividendes; les dépenses, de \$111,647 sans compter une somme de \$31,302 affectée aux frais de développement.

En fin d'exercice, le bilan montrait un actif disponible de \$1,406,746 et un passif exigible de \$609,701.

La compagnie a versé un dividende de 20 cents par action le 15 octobre dernier.

Cours des huiles

Table with columns: Par Gulf Securities Corp. Ltd., Offre Dem., MCD Sec, etc. Lists various oil products and their prices.

Curb de New-York

Table with columns: Par A. M. KIDDER & CO., Haut Bas Ferm. C'ge net. Lists various commodities and their prices.

Moyennes de la Bourse de Mtl

Table with columns: banq. util. ind. pap. aurif. Lists various market averages and their values.

Moyennes de la B. de Toronto

Table with columns: ind. or mét. hun. Lists various market averages for the Toronto Stock Exchange.

Moyennes de Dow-Jones

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. Ch'ge. Lists Dow Jones averages and their changes.

Journal Publishing Co of Ottawa, 29 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

Crossword puzzle grid with 11 columns and 11 rows. Some cells are shaded black.

HORIZONTELEMENT

- 1-Cri de guerre écossais - Ancien instrument de musique à cordes.
2-Ouvrier qui moire des étoffes - Dans "père".
3-Foyer de cheminée - Statue en attitude de prière.
4-Note de la gamme - Au figuré, élévation.
5-Air, mélodie - Deux voyelles - Conjugaison.
6-Ouvrier boulanger, qui pétrit le pain - Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat.
7-Consacrer une église au culte divin - Qu'on apporte en naissant.
8-Caractère de ce qui est inné.
9-Patriarche biblique - Post-scriptum.
10-Sans inégalité - Foyer de cheminée.
11-Genre de lilacées, à fleurs blanches et odorantes - Place dans un certain endroit.

VERTICALEMENT

- 1-Qui est d'un vert d'émeraude.
2-Espèce de jeu de hasard - Particule affirmative.
3-Conjugaison - De l'Inde.
4-Petit fricandeau.
5-Deux voyelles - Bête de somme des Lapons.
6-Sans ornement - Cercueil - Marque le conditionnel.
7-Liste, catalogue - Conjugaison.
8-Note de la gamme - Lieu où se repose le loup pendant le jour.
9-Poison tire du latex de divers arbres - Sans aptitude.
10-Préoccupation forte et soutenue - Deux consonnes.
11-Qui ont peu ou point d'éclat - Préparation.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Solution grid for the crossword puzzle, showing filled-in letters.

A Rediffusion

- Samedi, le 20 décembre
5.00-Pond Life
5.15-Boss of Rawhide (suite)
5.45-Jeanot Lapin
8.00-La Revue de la semaine
8.15-Au revoir du Monde
8.30-Roman Français
9.45-Saturday Blues
10.00-La Science pour vous

BRIDGE-CONTRAT

Déclarations

Ouest détient deux suites de cinq cartes chacune à couleur majeure et un compte d'environ deux levées d'honneurs et demie pour justifier sa déclaration d'ouverture d'une levée à pique. Actuellement, Ouest détient un minimum de levées d'honneurs, mais la distribution à son jeu est avantageuse et compense en quelque sorte pour la faiblesse en hautes cartes. La passe de Nord est toute indiquée et la faible surenchère d'Est au palier de deux piques est faite à titre défensif avec l'espoir de bloquer Sud et dans le but de ne pas trop encourager Ouest à continuer d'encherir.

Sud réalise que la déclaration d'ouverture d'Ouest réduit les possibilités de remporter des impasses à pique et à trèfle, mais il doit aussi réaliser qu'une manche vaut 500 points et lui est permis de prendre certains risques. Il peut compter environ huit levées de jeu avec ses longs carreaux et ses cartes d'à côté et il suffirait de bien peu au jeu du partenaire pour faire accomplir une manche à carreau. La déclaration de Sud est encourageante, puisqu'elle a été faite après que les deux adversaires aient déclaré et que le partenaire a passé.

Donneur : Ouest.
Tous vulnérables.

Bridge contract diagram showing North and South hands with cards and suits.

Les déclarations :
Ouest Nord Est Sud
1 ♠ passe 2 ♠ 3
3 ♥ 4 ♦ passe 5 ♦
Ouest entame du Valet de cœur.

Ouest profite de l'occasion pour annoncer son autre suite déclarable et Nord soutient correctement les carreaux au palier de quatre levées. Est qui a déjà retiré ses valeurs pour sa première réponse profite de l'occasion pour indiquer la faiblesse de son jeu.

Au retour des enchères, Sud refait l'inventaire des jeux combinés de son côté. La réponse de Nord garantit un soutien normal à carreau et environ une levée d'honneur et demie. En plus, Sud détient l'avantage du temps, puisque les adversaires ne peuvent entamer à trèfle ou à pique sans donner une levée extra à Sud. N'importe quelle combinaison de hautes cartes au jeu de Nord formant une levée d'honneur et demie devrait suffire pour faire accomplir une manche et Sud la demande à carreau.

TA RAIS DU

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

pour vos

GRavelle 3551

AUBAINES QUOTIDIENNES

GRavelle 3551

Propriété à vendre

SAVIEZ-VOUS ?

Que si vous avez un ami ou connaissance qui veut acheter un Commerce ou Propriété et que vous nous donnez l'information, et si nous réussissons la transaction, une commission substantielle vous sera allouée.

HURTUBISE - POIRIER & COMPAGNIE

4459 FABRE Ch. Herrier 2439 207-10

AUCUNE CHARGE

SI NOUS NE VONDONS PAS VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE DANS 30 JOURS HURTUBISE-POIRIER ET COMPAGNIE

4459 Fabre Ch. Herrier 2439 210-8

Coupons

MARCHANDS ATTENTION !

NOUVELLE LISTE DE PRIX 1952 CHOIX COMPLET

livre et coupons du moulin. Ecrivez aujourd'hui pour notre nouvelle liste de prix LICENCE NECESSAIRE

CHAMPLAIN TEXTILES POUR PLAIRE A TOUS

Consultez le roi des bas prix pour vos fournitures de textiles : Coupons à la livre.

4089 ST-LAURENT MONTREAL BE. 5041

Automobiles à vendre

National Motors Ltd

LA NOUVELLE

STUDEBAKER 1952

à des prix ridiculement bas

VOYEZ-NOUS AUJOURD'HUI

6525 BOUL. DECARIE

EXDALE 1112

Autos, camions demandés

PAGE & FILS LTEE

VOUS PAIERA LE PLUS HAUT PRIX COMPTANT POUR VOTRE VOITURE USAGÉE EVALUATION GRATUITE

PAGE & FILS LTEE

3350, WELLINGTON - VERDUN GLENVIEW 2351

OUVERTS TOUTS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

83 J.N.O.

Hommes demandés

\$250 A \$300 PAR MOIS pour commencer

JEUNE REQUIS PAR LE SERVICE DE LA PUBLICITE D'UNE GRANDE COMPAGNIE INTERNATIONALE.

La personne demandée devra:

- 1-Etre capable d'écrire "Redaction d'une publication interne".
2-Etre capable d'administrer les budgets et de maintenir un inventaire du matériel publicitaire.
3-Avoir une bonne expérience de la routine cléricale et administrative.
4-Avoir de l'expérience dans la publicité "pour aider à la création des campagnes et articles publicitaires".
5-Bilingue - d'origine française.

Si vous vous sentez en mesure de remplir cette position, écrivez-nous aujourd'hui, en anglais, nous donnant tous les détails nécessaires. Votre réponse sera reçue à titre confidentiel. Adressez Boite postale 217, Le Canada, 5221 rue De Gaspé, Montréal.

Personnes demandées pour suivre cours d'algèbre par correspondance. Aussi besoin gérants pour tous les comtés. Ecrire seulement à 3854 Parc Lafontaine, CH.1 "B", 209-24

Agents demandés

UN IMMENSE CATALOGUE rempli de cadeaux, articles de valeurs étonnantes vous sera expédié par le retour du courrier.

SWISS GIFT DISTRIBUTORS 508 est. Ste-Catherine, 5e étage 212-6

Education

ATTENTION

MME PAULE JACCOUD DE PARIS

reprënd ses leçons de diction, chant, pianiste accompagnatrice. CALumet 6665.

Bois à vendre

BOIS de chauffage bien sec à vendre, bon marché. Appelez Georges Bérichan,

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto double conduite Plus de 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621 rue St-Denis, BE. 2881

Suggestions d'Etrennes illustration of a child with a gift.

Décorations de Noël

PROCUREZ-VOUS ce qu'il faut pour vos réceptions: CHAPEAUX EN PAPIER, FLUTES, BALLONS, PETARDS, BANDEROLES, "BRUITEURS" et CADEAUX chez PHIL-LIPS SALES REG'D. (gros seulement). Visitez nos salles d'échantillons, 939 rue Busky, un bloc à l'est de rue University, UNIVERSITY 6-5033. 215-3

PAPIER METALLIQUE

pour vos étalages de Noël. Décorville, 4647 Christophe-Colomb, FRontenac 8097.

Pour réception

Ballons nouveautés pour danse, souvenirs décorations de Noël, jouets et cadeaux "Le gros seulement" REICH BROTHERS LTD. 79, rue De Breseles, LA. 3271

Pour toute la famille

"DUFRESNE PET SHOP" offre serins chanteurs et femelles, perruches, pinsons, perroquets, singes, rats blancs, hamsters, lapins, cochons d'Inde, chiens: boxer, épagneul, blond, rouge et noir, beagles, fox, Boston Bull, collie et autres. Nourriture et accessoires. S'adresser 1455 Dufresne - Ch. Herrier 4215.

Pour les skieurs

LES MEILLEURS skis en hickory, faits à la main avec lames d'acier. Accessoires et réparations. Skis importés de Norvège H. Siren, 676 ouest, rue LaGauchetière, porte en arrière. UN. 6-1322. Soir: UN. 6-4100 178-24

Pour tous

CADEAUX pour jeunes et vieux ! Perruches, serins, souris blanches, singes, perroquets. "Birdland", 1134 Mont-Royal est. AM. 4854. 204-7

Pour les enfants

TRAIN ELECTRIQUE LIONEL en très bonne condition Au détail. Téléphone: EXdale 6237 213-3

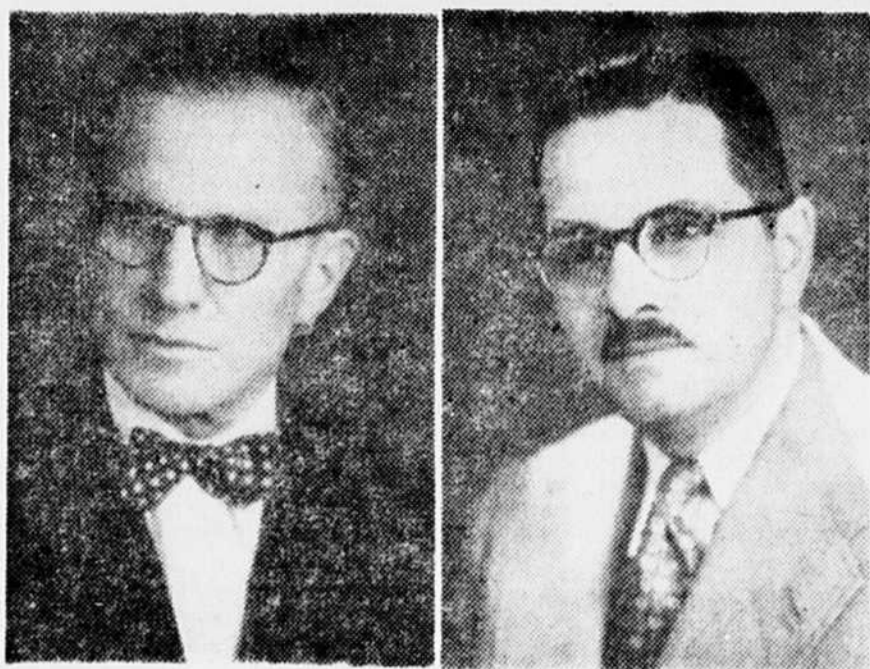
Annoncez dans "le Canada"

BOZO — Débrouillardise



par Foxo Reardon





CHEZ OMER DE SERRES — M. A. Maisonneuve, M. T. Desmarais, M. Ozanam Maisonneuve vient d'être élu directeur et officier de la maison Omer DeSerres Limitée. Il est secrétaire-adjoint et il remplace feu M. G. Lecourt au bureau de direction. Le bureau de direction a, à la même date, nommé M. Théobald Desmarais au poste de directeur des Services. (Photo Dumas).

Cours du dollar

MONTREAL, 20, (P.C.) — Le dollar américain a fermé, hier, à un escompte de 3/8 pour cent par rapport à la devise canadienne, soit une baisse de 1/8 depuis la fermeture hier. C'est dire qu'il fallait 96 7/8 cents en argent canadien pour acheter \$1 américain.

La livre sterling était à \$2.72 1/4, soit inchangée depuis jeudi.

NEW-YORK, 20, (P.C.) — Le dollar canadien a monté de 1/16 de cent à une prime de 3 7/32 pour cent par rapport à la devise américaine, à la fermeture de la Bourse du change étranger à New-York, hier.

La livre sterling était 1/16 de cent plus haut à \$2.80 13/16.

Dividendes privilégiés

Tuckett Tobacco Co., 1 3/4% par action privilégiée, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Belgium Stores, 25 cents par action privilégiée, payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

Saguenay Power Co., \$1.06 par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 6 mars.

Dominion Oilcloth & Linoleum Co., 40 cents par action, payable le 15 janvier; et boni de 20 cents par action, payable le 30 janvier aux actionnaires inscrits le 7 janvier.

Dominion Fabrics, 20 cents par action, payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Obligations internationales

	Offre	Dem.
Australie 3 1/2% 1966	88 1/2	89 1/4
Bresil 3 3/4% série 1-35	77	81
Bresil 3 3/4% série 6-30	77	81
Republique de Bolivie 7%	12	13
Colombie 3% 1970	35	35 1/4
Danemark 4 1/2% 1962	91 1/2	93 1/2
Italie 3-3% 1977	44	44 1/4
Medellin 3% 1978	41 1/2	42 1/4
Milan 6 1/2% 1962	74 1/2	76
Norvege 4 1/2% 1965	99 3/4	100
Perou 2% 1997	39 1/2	40
Rome 6 1/2% 1952	74 1/4	

Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 388, rue St-Jacques

	Haut	Bas	Préc.	Haut	Bas	Préc.
Abbott Lab	45 1/4	44 3/4	45 1/4			
Admiral Cor	31 3/8	30 7/8	30 7/8			
All Reduct	26 1/2	26 1/4	26 1/2			
Alled Chem	75					
Alis-Chalm	60 1/2	60	60 1/2			
Aluminium	52 1/4					
Am Airlines	14 1/8	14 1/8	14 1/8			
Am Can	36	35 1/2	36			
Am Gas El	65 1/8	65 1/8	65 1/8			
Am Loco	17 1/2	17 1/2	17 1/2			
Am Radiat	14 1/4	14 1/4	14 1/4			
Am Smeltin	41 3/8	40 3/4	41 3/8			
Am Stl Fdry	32 3/4	32 3/4	32 3/4			
Am Tel Tel	157 1/2	156 1/2	157 1/2			
Am Woolen	24	23 3/4	24			
Anacosta	40 3/4	39 3/4	40 3/4			
Armo	41 1/4	41	41 1/4			
Armour Co	10 1/2					
Atchaf SF	103 1/4	102 3/4	103 1/4			
Atlas Corp	29 1/4					
Aveo Mfg	7 3/8	7 1/8	7 3/8			
Baldwin Ll	10 1/8	10 1/4	10 1/8			
Bald Ohio	27 1/2	26 3/4	27 1/2			
Bendix Avl	62 1/4	61 3/4	62 1/4			
Bethlehem Stl	55 1/2	54 1/2	55 1/2			
Boeing Air	40 1/2	39 1/2	40 1/2			
Borden Co	53	52 1/2	53			
Borg Warm	79 1/2					
Briggs Mfg	36 1/2	36 1/4	36 1/2			
Budd Co	15 1/4	15 1/8	15 1/4			
Canada Dry	10 1/4	10 1/4	10 1/4			
Can Pacific	35 3/4	34 1/2	35 3/4			
Case J I	24 1/4	24	24 1/4			
Celanese Co	36 1/8	36	36 1/8			
Checos Ohio	36 3/8	36 1/8	36 3/8			
Chi Mil St	21 1/4	20 3/4	21 1/4			
Chrysler	86 3/4	86 1/4	86 3/4			
Chrysler	94 3/4	93 1/2	94 3/4			
Colgate Pal	44 3/4	44 1/2	44 3/4			
Col Gas El	14 1/2	14 1/4	14 1/2			
Com Solvent	21 1/2	20 3/4	21 1/2			
Com Credit	38	37 1/2	38			
Com Ed NY	36 1/2	36 1/4	36 1/2			
Cont Can	46 1/4	46 1/8	46 1/4			
Cont Motors	9 3/4					
Cont Oil	62 1/2					
Crane Co	30 3/4	30 3/8	30 3/4			
Crucible Stl	32	31 3/4	32			
Dartm Wri	8 3/4	8 1/2	8 3/4			
Deere Co	31 3/4	30 3/4	31 3/4			

Mines "Hors-liste"

G. E. LESLIE & CO., 20 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Abenakis	2	3	Lafayette	52	53
Amal Kirk	4	6	Lassie R	9	11
Anthonia	23	27	Lloyd Roe	6	6
Annamaque	2 1/2	4	Lorie	10	10
Ashmont	4	7	Major Oil	3	4
Adnor	18	20	Montgom	14	16
Belmont	25	30	Martin B	2	3
Barron	6	15	Metalore	5	7
Beacon	6	10	N Malart	5	7
Brown McD	7	9	N Aurigita	5	7
Chibmac	1 1/2	3	Norbeau	70	75
Chateau	35	35	Normiska	40	40
Christie	80	85	Norcourt	5	7
Cone Chib	19		Obalski a	1 1/2	3
Cont Copp	9	11	Obalski n	7	9
Columbiere	1 1/2	3 1/2	O Nickel n	13	16
Doekle M	23		Pascalis	9	11
Doris Y K	1	2	Pascal	34	37
Dunford	5	7	Payne	5	7
Fleming	7	10	Prov. Ash	20	22
Flicka	1 1/2	2 1/2	Perch Man	8	10
Flomic Ch	4	8	Quemaque	43	43
Freebert	12	15	Quejo	5	7
Gilmont	28	30	Rainville	30	33
Glencora	7	8	Rand Mal	11	13
Giant Chl	12	12	Royment	17	19
Granleduc	10	12	Scott Chib	6 1/2	7
Greenlee	3	5	Sign O M	52	57
Int. Asbes	13	75	S Baclor	30	35
Inco	6	8	South Chb	21	21
Junco	37	42	Titanium	20	22
Jasper Oil	170	175	Tomiska	5	10
Kamiac	17	20	Troisco	45	56
Kemay	4	6	Vauze Du	3	5
Kemac	15	18	Young D	10	12
Wb Leys	24	26			

Moyenne des actions à N.-Y.

	30	15	15	60
	Ind.	ch. l.	util.	stks
Ferm hier	148 7/8	93 1/8	54 1/4	114 1/8
Ferm. ant.	147 1/8	93 1/8	54 1/4	114 1/8
Sem. préc.	147 1/8	93 1/8	54 1/4	114 1/8
Mois préc.	143 1/8	85 1/8	54 1/4	110 1/8
Année préc.	135 1/8	66 1/8	50 1/4	98 1/8
Haut 1952	148 1/8	91 1/8	54 1/4	114 1/8
Bas 1952	131 1/8	66 1/8	50 1/4	97 1/8
Haut 1951	140 1/8	72 1/8	51 1/4	101 1/8
Bas 1951	119 1/8	58 1/8	46 1/4	88 1/8

Moyenne des obligations à N.-Y.

	10	10	10	10
	ch. l.	Ind.	util.	etr.
Ferm hier	95 7/8	98 1/8	98 1/8	76 1/8
Ferm. ant.	95 7/8	98 1/8	98 1/8	76 1/8
Sem. préc.	95 7/8	98 1/8	98 1/8	76 1/8
Mois préc.	95 1/8	98 1/8	98 1/8	76 1/8
Année préc.	92 1/8	95 1/8	97 1/4	74 1/8
Haut 1952	96 1/4	99 1/2	99 1/4	77 1/4
Bas 1952	82 1/8	97 1/8	97 1/4	74 1/8
Haut 1951	106 1/8	97 1/8	103 1/8	74 1/8
Bas 1951	92 1/8	101 1/8	97 1/4	70 1/8

Charlestown

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h.

- 1—Havey B. Nick Bloom, Miss Pidgeon.
 - 2—Yes She Will Pernaps, Barrani Fire.
 - 3—Sleek Silk, Ballyheather, Fleet Cross.
 - 4—Trigger Moose, Wanima, Tip The Lady.
 - 5—Becky's Shirt, Direct Tint, Dark Rain.
 - 6—Tinker, Weatherman, Winship.
 - 7—Copsa, Challa Rock, Lovely Locust.
 - 8—Billman, Sun Diver Little Rocket.
- Le meilleur : BILLMAN.

- PREMIERE, \$1,200 à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/4 mille.**
- Elected 113 Lucky Patti 110
 - Miss Pidgeon 105 Mi Scandal 116
 - Havey B. 116 Triple F. 111
 - Nickleby 111 Sea Location 111
 - Nedie's Doll 113 Llanton 119
 - Secnav 111 Royal Hello 119
 - Nick Bloom 111 American Ned 119

- DEUXIEME, \$1,200 à réclamer, 3 ans et plus, 2 mille.**
- Big Muddy 119 Arow 106
 - Diligent 110 Burning Ray 114
 - Hesperus 114 Busy Vera 111
 - Yes She Will 107 Hunter F. 119
 - Perhaps 113 Fonda 116
 - Sunset Jewel 105 Alma 116
 - Barrani Fire 107 Oreling 119

- TROISIEME, \$1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs.**
- Fleet Cross 116 Roddy 113
 - Joe's Joy 110 Brinton Case 116
 - Fenmouse 113 Lost Kay 114
 - Boss Bennie 108 Flying Beam 116
 - Ballyheather 119 Elegant Lad 119
 - Busy Light 110 Flaming Acres 114
 - Sleek Silk 108 Lure of Gold 105

- QUATRIEME, \$1,200 à réclamer, 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs.**
- Wanima 111 Rroodgreenagh 112
 - Illstay 120 Trigger Moose 112
 - Bounding Ace 109 Baby Song 114
 - Les Abellies 112 She Wolf 111
 - Argentan 104 Master Harold 117
 - Tip The Lady 114 Harpist 117
 - Family 106 Wassermatter 115

- CINQUIEME, \$1,500, allocations, 2 ans, 7 furlongs.**
- Becky's Shirt 130 Caucasian 107
 - Bethania 104 First Endeavour 107
 - Mrs G. R. 108 Dark Rain 109
 - Direct Tint 111 Sid's Birthday 107
 - Tetraparticle 114 Delaplance 112
 - Peace Trial 112 Jolie B. 104
 - Golden Grip 112 Bogin 107

- SIXIEME, \$2,500, allocations, 3 ans et plus, environ 4 1-2 furlongs.**
- Danherst 111 aWeatherman 120
 - Providence 105 Moro 102
 - Mary Ann 109 Cisred 116
 - Joe Cream 106 Jolly Mara 114
 - Mallot Jaune 117 Winship 119
 - Linker 111 Plezwynne 119
 - aScottie Boy 120 Exemple 112

- SEPTIEME, \$1,200, allocations, 3 ans, 6 1-2 furlongs.**
- Chance Lead 117 Challa Rock 109
 - Lovely Locust 11 Copsa 111
 - Surprising 112 Billies Mark 117
 - Silver Glow 114 Cralette 106
 - Toussaint 118 Deb's Daugster 112
 - Elsie M. 105 So Ever 111
 - Blen-Star 109 Blind Mother 111

- HUITIEME, \$1,500 allocations, 3 ans et plus, 1 1-8 mille.**
- aBillman 115 Nigh Extra 112
 - Break of Day 108 Unrest 118
 - aSun Divert 112 Eagle Speed 115
 - Silver Omar 117 Char Boots 115
 - Little Rocket 115

Fair Grounds

Temps clair, piste bonne
Départ à 2 h. 45

- 1—Nan's Pride, Bold Bandit, Black Moon.
 - 2—Piper, Occupational, Fort Miffin.
 - 3—Jugger B., Red Rhiney, Senator C.M.
 - 4—Set Star, Texas Rain, Rewing.
 - 5—Red Fiddler, Battle Chief, Wismo.
 - 6—Mr. T.A., Matagorda, Miss Joanne.
 - 8—Dusty Darlin, Tardar, Veribest.
 - 9—Sultanpepper, Fietridge, Fulgura.
- Le meilleur : DUSTY DARLIN.

- PREMIERE, \$1,500 à réclamer 3 ans, 6 furlongs.**
- Power Thrill 111 Nan's Pride 108
 - Bridal Toast 108 Sirens Ring 114
 - Mist-O-Blue 103 Fighting Tiger 111
 - Luce Change 108 Corinne T. 114
 - Easy Coin 111 Glad Well 114
 - Bold Bandit 106 Bold Gold 109
 - Mardee C. 108 Yutu 106
 - Charan 111 Challearstar 114
 - Black Moon 108 Nante-Gio 103

- DEUXIEME, \$1,500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.**
- Velvet Bound 109 Coral Way 108
 - Fort Miffin 111 Alexis 111
 - Siddons 111 Chester's Girl 103
 - Biggasino 112 Apache Trail 111
 - Jolibrab 111 Lumena 103
 - Slumberland 103 Synaciate 111
 - Not The End 111 Bern Key 111
 - Occupational 114 Mrs Valenti 108
 - Piper 109 Blue Badge 106

- TROISIEME, \$1,700 à réclamer, 2 ans, 1 1-16 mille.**
- Waste Oil 104 Fengtien 109
 - Maid O'Music 101 Harlequin 101
 - Senator C.M. 112 High Jackie 100
 - Bentonia 101 Red Rhiney 100
 - Rex Royal 104 Princess W. 106
 - Slugger B. 109 Sir Brok 102

- QUATRIEME, \$1,600 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.**
- Topper B. 117 Texas Rain 119
 - Jet Star 115 Anxious 106
 - Mrs. Smith 108 Chance Cloud 113
 - Wild Teddy 107 Rewing 107
 - French Rose 108 Sir Walter R. 115

- CINQUIEME, \$1,700 à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.**
- Slithereen 109 Red Fiddler 114
 - Shrimp Boats 110 Battle Chief 107
 - Set Shot 116 Delivery Boy 114
 - Black Warbler, Cordial's Pet, Royal Joy, Wonabet, Good Fortune, Cora E.
 - Captain Carver 109 Wismo 106

- SIXIEME, \$5,000 Yuletide Handicap, 1ère division, 2 ans, 5 1/2 furlongs.**
- Mr. Blue Sky 109 Sweet Mural 104
 - Charm Step 105 Rusty Meg 106
 - Triumphant 111 Mighty Moment 111
 - Mr. T.A. 109 Short Tint 113

- SEPTIEME, \$5,000 Yuletide Handicap, 2e division, 2 ans, 5 1/2 furlongs.**
- Scottish Air 107 Hokey Fokey 107
 - Miss Nancy 112 Sherry L. 112
 - Frosty Face 108 Blentian 111
 - Miss Joanne 116 Matagorda 111
 - Red Speed 110

- HUITIEME, \$1,8**

HORIZONS SPORTIFS

PAR BERT SOULIERE

ROGER BERARD, ex-joueur de la Ligue Américaine, cesserait de jouer au hockey pour utiliser tout son temps au baseball avec les Phillies de Granby, de la Ligue Provinciale... Don Grosso, ancien joueur de la Ligue Nationale, vient d'être congédié comme instructeur du club de hockey Greyhound, de la Ligue Northern, un circuit Senior "A" de l'Ontario. Ce congédiement est très étrange, si l'on prend en considération le fait que l'ancien porteur-couleurs des Red Wings de Détroit a piloté le club Greyhound Soo à trois championnats consécutifs depuis qu'il a accepté la gérance de l'équipe, il y a trois ans. Grosso était en quête de son 4^e championnat en autant de saisons, puisque le club Greyhound Soo est actuellement en première position. C'est Roy Heximer, ex-joueur de la Ligue de hockey Senior du Québec, qui a succédé à Don Grosso à titre de joueur-gérant du Greyhound Soo. Grosso était vraiment furieux quand un membre du comité exécutif du club lui a annoncé qu'on le remerciait de ses valeureux services rendus avec le Greyhound Soo. Selon toute apparence, Grosso a été congédié pour manque de confiance.



DON GROSSO aurait été accusé par ses patrons de favoritisme envers certains joueurs de l'équipe. L'ex-joueur du club de la Ville des Automobiles a nié la nouvelle voulant qu'il ait démissionné après "un consentement mutuel" avec les directeurs du club. "Une telle déclaration est totalement fautive", de dire Grosso. "J'ai tout simplement été congédié. Je n'ai jamais favorisé un joueur quelconque. J'ai fait jouer certains joueurs plus souvent que d'autres parce qu'ils pouvaient compter plus souvent et fournir du meilleur hockey. J'ai toujours dirigé le club Greyhound avec le meilleur de mes connaissances. C'est avec regret que j'ai appris la nouvelle de mon congédiement. J'ai toujours aimé gérer le club Greyhound Soo, d'autant plus que c'est l'équipe de ma ville natale. Je crois que les supporters du club ont confiance en moi, parce que mon record dans le passé indique clairement que j'ai toujours travaillé dans le meilleur intérêt de l'équipe.

"JE CONSIDERE que le geste posé par la direction du club est une flagrante injustice à mon égard. La décision survient au moment où mon club est en lère place et en excellente voie pour faire la conquête de son 4^e championnat consécutif. Je suis positif que certains membres du comité exécutif ont travaillé contre moi "pour des raisons purement personnelles". Le congédiement de Don Grosso a causé un certain émoi chez les supporters du club Greyhound Soo. Nombre d'entre eux n'ont pas tardé à écrire à la direction de l'équipe pour lui exprimer leur mécontentement. Les joueurs de l'équipe ont même démenti la rumeur voulant qu'il existe entre eux une certaine dissension. A tout événement, Grosso prétend qu'il n'a pas obtenu justice et qu'il n'oubliera pas de sitôt cet affront que viennent de lui faire ses patrons. Roy Heximer se trouve maintenant dans une situation déplorable. Il se doit de faire aussi bien que Don Grosso à la tête du Greyhound Soo sans quoi les amateurs de hockey lui demanderont "sa tête" s'il ne connaît pas les mêmes succès que son prédécesseur.

BOBBY HEWITSON, rédacteur de hockey au "Toronto Telegram", écrit ce qui suit au sujet des Red Wings de Détroit, de la Ligue de hockey Nationale: "Ils devraient remporter le championnat la 5^e année consécutive dans le circuit Clarence Campbell, parce qu'ils alignent le club le mieux équilibré; qu'ils jouent le meilleur hockey; qu'ils sont très solides dans le "backchecking"; qu'ils n'offrent pas l'aspect d'un club perdant et qu'ils comptent dans les buts le meilleur gardien de buts"... Plusieurs clubs de la Ligue Nationale sont intéressés en Ralph Branca, lanceur droitier, des Dodgers de Brooklyn... Hank Sauer, des Cubs de Chicago, prétend que son frère, Ed, qui a déjà évolué dans les majeures, était potentiellement un meilleur joueur de baseball que ne l'est Hank lui-même actuellement... Réponse à Jérôme Bélière: Fernand Gauthier a joué pour les Red Wings de Détroit de 1945-46 à 1948-49 inclusivement. Son record de points dans la Ligue de hockey Nationale est de 96 points en 225 parties. Il a enregistré 46 buts et fourni 50 assists. En 22 parties éliminatoires pour la coupe Stanley, il a réussi 5 buts et un assist pour un total de six points...

FRANK CARSWELL, champion frappeur de la Ligue Internationale en 1952, obtiendra un sérieux essai avec les Tigers de Détroit, de la Ligue Américaine, le printemps prochain. Carswell est actuellement une vedette dans la Ligue de baseball de Cuba... Johnny Mahaffy, des Lions de St-Hyacinthe, vient de déloger son coéquipier Paul Saindon en tête des compteurs de la Ligue de hockey Provinciale... Jean Vinet, du Molson, est considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'avenir dans la Ligue de hockey Montréal... Le duel Chicoutimi-Royal senior cédulé pour demain après-midi, au Forum, promet d'attirer une foule considérable. Si Jacques Plante ne peut protéger ses buts à cause d'une entorse au pied, les Saguenéens seront favoris pour remporter la victoire, même si ce soir ils doivent disputer la victoire aux Senators, à Ottawa. Incidemment, disons que Peanuts O'Flaherty, instructeur des Senators, n'a aucunement l'intention de congédier certains de ses joueurs qui ont déplu depuis un mois. O'Flaherty est d'avis que son club est encore plus puissant qu'il ne l'a démontré depuis le début de la saison.

JEAN BELIVEAU a réussi le tour du chapeau jeudi soir pour les Canadiens. Quel bel exploit qui demeurera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins! Tous les spectateurs ne tarissaient pas d'éloges à l'égard de l'As de Québec, à leur sortie du Forum, après avoir vu les Habitants déclasser les malheureux Rangers de New-York au compte de 6 à 2. Et les bienveillantes paroles qui sortaient de la bouche des amateurs de hockey au sujet du fameux joueur de centre des Québécois, de la Ligue Senior, étaient pleinement méritées. Une seule partie a suffi à Jean Béliveau pour prouver une fois pour toutes aux amateurs les plus sceptiques qu'il est une grande étoile dans le circuit George Slater et qu'il a l'étoffe nécessaire pour en devenir une aussi grande dans la Ligue de hockey Nationale. Béliveau ne peut faillir à la tâche sous la grande tente. Il possède tous les atouts pour réussir. Son imposant physique, son habileté remarquable à manier le bâton, son endurance, son intelligence, son jugement près des buts ennemis, son excellent coup de patin et son dynamique lancer en font un joueur parfait, un véritable sosie de Gordie Howe, du Détroit, sur la glace ou encore un émule de Maurice Richard, des Canadiens.

MAIS, LA QUESTION demeure toujours la même. Quand Jean Béliveau deviendra-t-il professionnel avec le Tricolore. Si Frank Selke et Dick Irvin en connaissent la réponse, ils formeraient le duo le plus heureux sur cette terre. Nous doutons fort cependant que Béliveau fasse le saut chez les pros cet hiver, à moins que la direction des As, dans une tentative désespérée pour remonter la pente dans le classement de la Ligue Senior du Québec, consente à laisser aller Béliveau au Tricolore, en autant qu'elle obtienne le renfort nécessaire pour faire des As un sérieux aspirant au championnat cette saison. Quoi qu'il advienne, Béliveau est l'une des étoiles de la semaine dans le hockey. L'autre est Bernard (Boum Boum) Geoffrion qui a imité Béliveau jeudi en réussissant le tour du chapeau.

Demain après-midi au Forum

Royal privé de Plante contre les Saguenéens de Chicoutimi

Le cerbère des Royaux est blessé à un pied — Son remplaçant choisi parmi Hal Murphy, Dessureault ou Hodges — Retour probable de Jimmie Moore au jeu.

C'est une très importante partie que le Royal senior livrera demain après-midi, à 2 heures 30 précises, sur la glace du Forum, alors que les joueurs de l'instructeur Pit Morin en viendront aux prises avec les redoutables Saguenéens de Chicoutimi. Ces deux équipes sont sur un pied d'égalité en première place avec chacun 37 points et chaque club a joué le même nombre de parties, soit 27. Ce soir cependant, le Chicoutimi aura l'occasion de s'installer seul en tête s'il défait les Senators à Ottawa.

Les Saguenéens et le Royal ont joué trois parties ensemble depuis le début de la saison. Pour leur part, les Royaux en ont gagné deux au compte de 4 à 2 chaque fois, tandis que le Chicoutimi a remporté les honneurs de l'autre partie

au compte de 2 à 1 en supplémentaire.

Plante blessé

Les Royaux ne sont pas trop chanceux pour recevoir la visite des représentants de la région du lac St-Jean.

En effet, on a appris, hier, que le gardien de buts Jacques Plante, en sortant de sa demeure, s'est infligé une entorse à un pied. Plante a immédiatement rendu visite à Bill Head et l'on doute fort que le

Dickie, formera une ligne avec Skippy Burchell et Lulu Denis.

Avec le retour de Jimmie Moore au jeu, Pit Morin désignera Bobby Frampton comme joueur d'utilité et n'alignera que quatre joueurs de défense. Morin ne sait pas encore quel arrière-garde devra surveiller la partie à titre de spectateur.

Les deux autres lignes du Royal demeureront intactes. Eddie Litzenberger jouera avec Plamondon et Douglas. Depuis que Plamondon a retrouvé le fond des filets, ce trio peut causer beaucoup de dommages dans la zone ennemie. L'autre ligne comprendra Gerry Désaulniers, Cliff Malone et Kenny Biggs.

Ce dernier est un joueur qui s'améliore de jour en jour et qui rend de précieux services au Royal.

Un trio à surveiller

Pour remporter la victoire, les Royaux devront surveiller le redoutable trio formé de Sherman White, le meilleur compteur de la ligue, Ralph Buchanan et Stan Smrke.

C'est la plus dangereuse ligne d'attaque actuellement dans le circuit Slater. Parmi les autres joueurs dans le camp du Chicoutimi, on remarque le brillant joueur de défense Jean-Paul Lamirande, l'un des plus responsables des succès remportés par le club jusqu'ici: Gerry Gladu, Andy McCallum, George Roy, Pete Taillefer, Fernand Perreault, Marius Groleau, Lou Smrke, Pete Tachuck, Normand Dussault, Delphis Franche, Jack Bowness, Jacques Gagnon et naturellement Marcel Pelletier, l'un des meilleurs gardiens de buts de la Ligue Senior.

C'est donc une importante partie que Chicoutimi et Royal se livreront demain après-midi, au Forum.

Voici le programme de fin de semaine:

Ce soir

Chicoutimi à Ottawa

Demain après-midi

Chicoutimi à Royal à 2h.30

Ottawa à Sherbrooke

Valleyfield à Shawinigan

A la Palestre

Demain, le 21 décembre, à 2 heures, une belle fête pour les enfants sera organisée à la Palestre Nationale. La Commission Athlétique de la Palestre a pris cette belle initiative afin de rendre heureux une centaine d'enfants sans famille.

Pour la circonstance, Bob Barrette, président de la Commission Athlétique sera le Père Noël. Il y aura dépouillage de l'arbre de Noël et un petit spectacle pour égayer les enfants.

Félicitations aux membres de la Commission Athlétique de la Palestre Nationale pour leur heureuse initiative.

St-Ambroise vs le Terrebonne

Demain après-midi à 2 h. 30 p.m. le St-Ambroise ira rendre visite au club de Terrebonne dans une partie régulière de la ligue.

Ce sera le dernier programme avant Noël. Le St-Ambroise qui a subi une défaite aux mains du Terrebonne mercredi dernier entend bien reprendre sa revanche, et les joueurs du Terrebonne n'auront qu'à bien se tenir s'ils ne veulent pas subir une défaite devant les nombreux spectateurs de Terrebonne.

Une forte délégation de Montréal, accompagnera le St-Ambroise afin de l'encourager et le St-Ambroise qui aura son alignement au complet est favori pour gagner. Cette joute sera la première jouée à Terrebonne, cette saison.

Albert Boulette s'est distingué

Albert Boulette, de l'équipe Charbonneau Boucher, a remporté les honneurs lors des dernières parties de la ligue de quilles Les Amis d'Hochelega" avec un triple de 692 et des parties simples de 261, 171, 260. Il détient une moyenne de 166 pour 36 parties.

Résultats

Dufour (0 point): Cardin, 448; David, 347; Dufour, 343; Quenneville, 400; Gagne, 484; total, 2,022.
Charbonneau (4 points): Archambault, 427; Bourque, 354; Lalonde, 420; Ouellette, 355; Boulette, 692; total, 2,248.
Métropole (1 point): Quenneville, 423; Maranda, 347; Desjardins, 481; Cournoyer, 346; Côté, 419; total, 2,016.
Laurier (3 points): Allard, 400; Guyon, 359; Lambert, 377; Dupré, 440; Jetté, 499; total, 2,075.
Fitzgibbon (3 points): Morand, 472; Fitzgibbon, 342; Lamoureux, 436; Gauthier, 377; Brouillard, 456; total, 2,083.
Hamelin (1 point): Jubinville, 462; Cardin, 344; Quenneville, 272; Garneau, 404; Beauchamp, 363; total, 1,845.

La Ligue Rosco

Dans la ligue de quilles Rosco, l'équipe Culverts a quitté la dernière place du classement en triomphant des Ribbs, 7 à 0, grâce à Claire Martin et Roland Thibault ainsi qu'Ovide Goyette.

Dans une autre rencontre, le Metals continua sa marche victorieuse, l'emportant, 5 à 2, sur le Silos. Bernice Nicholson, Claude Murray et Claude Aubé furent les étoiles du Metals tandis que Roger Bélanger fut le meilleur chez les perdants.



Jacques Plante

valeureux cerbère des Royaux puis- se aligner contre le Chicoutimi demain après-midi.

Si Plante ne peut jouer, Pit Morin aura le choix entre trois gardiens de buts substitués, soit Hal Murphy, cerbère substitut des Castors de St-Thérèse, de la Ligue Provinciale, le petit Hodges et le jeune Dessureault, des Canadiens de la Ligue Junior.

Moore jouerait

Morin espère toutefois aligner le joueur d'avant Jimmie Moore, qui est inactif depuis plusieurs semaines à cause d'une fracture à un poignet. Moore serait prêt pour jouer demain. S'il peut endosser l'uniforme, Jimmie Moore, frère de

Yogi Berra, des Yankees, a été supplanté par Courtney

Le receveur Clint Courtney, des Browns de St-Louis, a été l'unique recrue à se mériter une place sur l'équipe d'étoiles défensive de la ligue Américaine au cours de la dernière saison.

L'agressif receveur des Browns a commis deux erreurs seulement en 113 parties pour une moyenne de .996, soit quatre points de plus que Yogi Berra, des Yankees.

Selon Courtney, le pointeur officiel a commis lui-même une erreur sur l'un des jeux qui a diminué sa moyenne. Courtney a même approché le pointeur officiel par la suite pour tenter de lui faire changer d'idée, mais sans succès. Il a accepté 547 chances au cours de la saison sans commettre une erreur.

Ce sont des vétérans qui se sont mérités les autres places sur l'équipe défensive du circuit. Mickey Vernon, des Sénateurs de Washington, domine chez les premiers-butts avec une moyenne de .993, 3 points de plus que Walt Dropo, du Detroit. Joe Collins, des Yankees, et Ed Robinson, des White Sox.

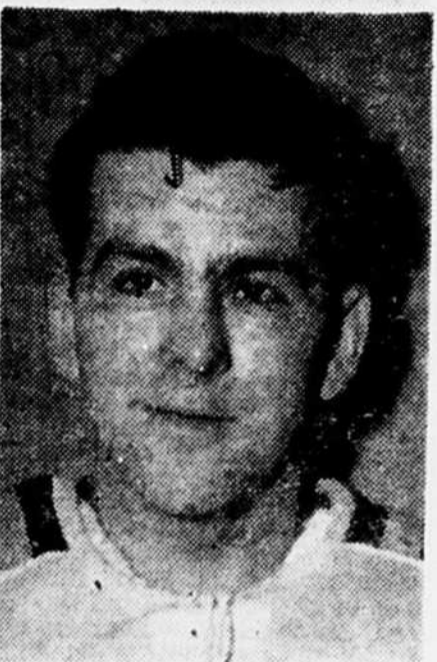
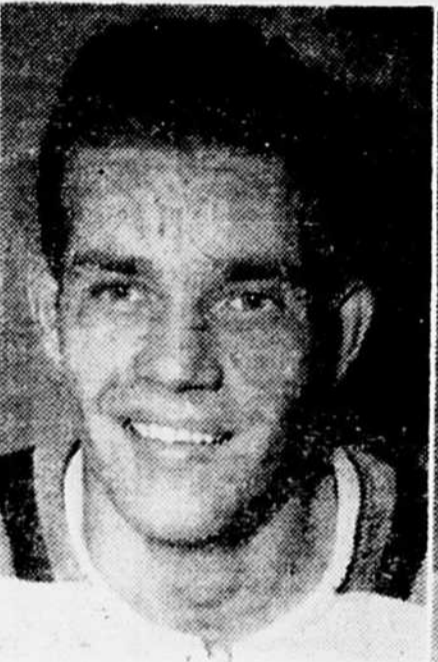
Nellie Fox, des White Sox, l'a emporté de justesse au deuxième but sur B. Young, des Browns, et Billy Martin, des Yankees. Fox a

terminé avec une moyenne de .985 et Young et Martin avec une moyenne de .984 chacun.

Fred Hatfield, du Detroit, le "Billy Cox" de la ligue Américaine, a dominé au troisième but avec une moyenne de .971. Gil McDougald a terminé 3 points en arrière. C'est Johnny Lipon, des Red Sox, qui l'emporte à l'arrêt-court avec une moyenne de .981. Phil Rizzuto suit avec une moyenne de .976.

Gene Woodling, des Yankees, qui a commis une seule erreur en 118 parties, a été le meilleur voltigeur sur la défensive avec une moyenne de .996. Jim Busby, du Washington, et Sam Mele, des White Sox, ont pris les deux autres positions avec une moyenne de .994 chacun.

Un total de 37 lanceurs, qui ont pris part à 10 parties ou plus, ont conservé une moyenne parfaite de .1000. C'est cependant le gaucher Bobby Shantz, des Athlétiques, qui l'emporte, ayant accompli le plus de chances, 78, sans erreur. Les White Sox ont fini en tête comme équipe sur la défensive avec une moyenne de .980. Les Yankees suivent avec une moyenne de .979. Les Yanks ont dominé pour les doubles-jeux, avec 199 à leur actif.



VISITEURS AU FORUM — Les amateurs de hockey auront vite remarqué ci-dessus quatre valeureux porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi qui disputeront la victoire au Royal senior, dans une importante partie de la Ligue Senior, demain après-midi au Forum. En haut, Sherman White, à gauche, et Ralph Buchanan. En bas, même ordre, on voit Stan Smrke et le cerbere Marcel Pelletier.

Vic Seixas au repos avant la finale contre l'Australie

Il est légèrement blessé à une cheville. Deux matches de simples sans importance aujourd'hui contre les Italiens. Lewis Hoad est nommé quatrième joueur de l'équipe australienne.

SYDNEY, Australie, 19. (P.A.) — Le capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, le solide Vic Seixas, a participé à l'élimination définitive de l'Italie, dans la finale interzonale des grandes séries du tennis amateur, aujourd'hui, et a ensuite décidé de donner un repos à une cheville légèrement blessée, avant la grande finale contre l'Australie.

Seixas et Tony Trabert, jouant en double ensemble pour la première fois, ont vaincu les joueurs vétérans Gianni Cucelli et Marcello del Bello au compte de 6-4, 6-3, et 6-2. C'était la troisième victoire en deux jours des Américains contre les Italiens et elle leur assure les honneurs de la série 3 de 5.

Le jeune Hamilton Richardson remplacera Seixas, demain, dans un match de simple sans signification contre del Bello qui, lui-même remplacera Cucelli. Trabert qui a besoin de jouer pour retrouver sa meilleure condition, rencontrera pour sa part le brillant et jeune Fausto Gardini dans l'autre simple.

Seixas se foula quelque peu la cheville lors d'une chute au cours de son long match de cinq man-

ches contre Gardini jeudi. Il a ralenti son service aujourd'hui afin de ne pas trop forcer sa cheville.

Entretiens, les Australiens, détenteurs de la coupe Davis, ont causé une certaine surprise en nommant Lewis Hoad, âgé de 18 ans, quatrième joueur sur leur équipe. La finale entre l'Australie et les Etats-Unis aura lieu à Adelaïde les 29, 30 et 31 décembre. Les autres représentants de l'Australie seront Frank Sedgman, Ken McGregor et Mervyn Rose. Il est fort probable que ces trois joueurs joueront toute la série contre les Américains, à moins qu'ils ne s'assurent la victoire très vite ce qui, alors, permettrait à Hoad de prendre part à au moins un match.

Le duo Seixas-Trabert a surpris les observateurs aujourd'hui et leur tenue a rehaussé leurs chan-

ces de battre le couple Sedgman-McGregor. Jusqu'ici, on estimait que Sedgman-McGregor, en double, avait la victoire assurée.

Jack Crawford, ancienne vedette australienne du tennis et déjà considéré un des plus grands joueurs en double du monde, a dit, après avoir observé Seixas et Trabert, que ceux-ci donneraient beaucoup de fil à retordre à Sedgman-McGregor.

Hoad choisi sur l'équipe australienne

SYDNEY, Australie. (A.P.) — Les types désignés pour choisir les membres de l'équipe australienne pour les séries de la coupe Davis, ont causé une surprise, hier, en désignant le jeune Lewis Hoad, 18 ans, comme le 4e membre de l'équipe.

Dans une dizaine de jours environ, l'Australie, qui détient la coupe Davis, affrontera les Etats-Unis, à Adelaïde.

Les trois autres joueurs de l'équipe sont les mêmes que ceux de l'an dernier, soit Frank Sedgman, Ken McGregor et Mervyn Rose. Il y a un an, Ian Ayre était le 4e joueur de l'équipe des Antipodes.

La plupart des observateurs croient que le jeune Hoad ne jouera pas contre les Américains. Apparemment, Frank Sedgman ou McGregor ou Ross joueront dans les simples, tandis que Sedgman et McGregor formeront l'équipe en doubles.

Testez votre mémoire

Sous cette rubrique nous publions quotidiennement une série de cinq questions sportives qui seront en quelque sorte un défi à la mémoire des sportifs. Ces questions sont d'un intérêt général. Il s'agit d'un intéressant test pour l'amateur qui veut se rendre compte de son érudition sportive ou veut l'accroître. L'amateur capable de répondre, en moyenne, à trois questions par jour peut se féliciter. S'il est capable de répondre à quatre questions il est un érudit en matière sportive et s'il répond régulièrement aux cinq questions, il pourra se considérer comme un expert exceptionnel, pouvant "faire la barbe" à n'importe quel chroniqueur de sport.

QUESTIONNAIRE POUR AUJOURD'HUI

- 1—Quel fut le vainqueur du trophée Lady Byng, dans la Ligue de hockey Nationale, en 1950-51?
- 2—Quel ancien gardien de buts dans la Ligue de hockey Nationale fut surnommé "M. Zéro"?
- 3—Quand les Canadiens ont-ils gagné la coupe Stanley pour la dernière fois?
- 4—Quel fut le meilleur compteur des Canadiens, de la Ligue Nationale, l'hiver dernier et quel fut son total de points?
- 5—Quelle est la ville natale de Léo Gravelle, des Senators d'Ottawa?

REPONSES AUX QUESTIONS D'HIER

- 1—MAURICE RICHARD a compté 12 buts en 9 parties pour les Canadiens contre les Leafs et les Black Hawks en 1943-44.
- 2—JACK STEWART du Détroit a purgé six punitions contre les Rangers, le 28 février, 1943. Bert Hedges était l'arbitre.
- 3—HACK WILSON détient le record de coups de circuit dans la Nationale avec 56, record établi en 1920.
- 4—TY COBB des Tigers détient le record de buts volés dans une saison, soit 96, en 1915.
- 5—JESS WILLARD est le boxeur que Jack Dempsey a battu, le 4 juillet, 1919, à Toledo, par k.o. technique au quatrième round qui n'a pas eu lieu.

Yvan Prud'homme alignera Bourgoïn contre Commodore

Ce soir sera joué à l'Arena St-Laurent le dernier programme double de la Ligue Laurentienne avant Noël et pour la circonstance, le club de la Police livrera la lutte au redoutable Commodore qui n'a pas encore connu la défaite cette saison.

Le Commodore qui a remporté sa 15e victoire jeudi dernier entend continuer sa marche victorieuse, mais Yvan Prud'homme et le sergent détective Maurice Massé, n'entendent pas la même chose, car ils se promettent d'être la première équipe à faire baisser pavillon aux joueurs de Jos Thibault, et pour la circonstance, Prud'homme qui n'a pas son pareil pour aller cueillir des joueurs a eu la main heureuse en obtenant Guy Bourgoïn du Royal Junior A, qui s'est avéré l'an dernier comme le meilleur joueur du Royal.

Bourgoïn va certainement augmenter les chances du club de la Police à décrocher le championnat de la Ligue Laurentienne, et l'on va avoir ce soir une avant-première de ce que l'on peut s'attendre dans les éliminatoires.

La deuxième partie mettra aux prises le National et le St-Philippe. Le National qui s'est renforcé en obtenant trois nouveaux joueurs, dont le jeune Bob Vossberg qui jouait au Forum l'an dernier, J.-C. Cournoyer et un troisième joueur qui saura rivaliser avec ceux du St-Philippe.

Cette dernière équipe ne semble pas avoir la combativité du début de la saison. Les joueurs semblent oublier que le jeu de passes est dans le hockey un atout formidable, de même que le "back checking" dans leur dernière partie contre le club de la Police.

Yvan Prud'homme s'est montré légèrement supérieur à Ollie Segatore et Prud'homme s'avère comme le gérant de l'année cette saison, car il fait un travail de géant pour le club de la Police.

Sportsman décédé

MOITREAL. (C.P.) — A. C. (Abbie) Wright, 63 ans, un homme d'affaires et un sportif avantageusement connu dans la métropole canadienne est décédé dans un hôpital local, jeudi soir dernier.

Natif de Brockville, Ontario, Wright était aussi bien connu aux Etats-Unis et en Angleterre qu'il l'était au Canada.

Wright a déjà été le secrétaire de route de l'ancien club de baseball Montréal.

KERRY DRAKE



Je me souviens de vous autres — les jumeaux Nordo, terreur du "Trou du Diable"! Vous finirez comme le juge l'a prédit — sur la chaise électrique!



La patrouille a été retardée! Je vais t'en commander une spéciale!



par Alfred Andriola

KERRY DRAKE



Laisse faire, Drake! Lâche le pistolet et lève les mains! HAUTES!



Prends aussi le mien, dans sa poche de veston!



C'est de voleur que tu n'oses pas penser à la deuxième chambre de La Chance!

Et finissons-en, ou plus VITE!

par Alfred Andriola

A SON MIEUX GLACÉ
PRENEZ UN
Coke
COCA-COLA ET COKE SONT DES MARQUES DÉPOS. U.S.

SAI AU L'ENDemain

Par PAUL PARIZEAU

JEAN BELIVEAU est définitivement de calibre majeur. Retenu à la maison par une mauvaise grippe, l'occasion ne nous a pas été donnée d'assister à la joute de jeudi soir au Forum, mais nous ne sommes aucunement étonné que le joueur de centre étoile des As de Québec, jouant en compagnie de Maurice Richard, ait réussi le tour du chapeau. Nous avons déjà vu Béliveau jouer à plusieurs reprises et c'est notre sincère conviction qu'il devrait sans tarder porter l'uniforme tricolore. Il appartient à la Ligue Nationale et il y va de son propre intérêt de signer pour les Canadiens. Béliveau est un joueur qui attire les foules dans la Ligue Senior. C'est un fait indiscutable. Il ne reçoit pourtant pas de ses coéquipiers québécois la coopération qu'il mérite. La différence est grande entre le hockey dit amateur et le hockey professionnel. Nous discutons récemment du sujet avec Dick Irvin qui nous déclarait: "Les joueurs amateurs semblent jalouser un coéquipier du fait qu'il est mieux payé. Ils refuseront de coopérer avec lui parce qu'ils prétendent que les buts qu'il pourra compter avec leur assistance augmentent son prestige. C'est une affaire bien différente dans le hockey professionnel", ajoutait le pilote des Canadiens. "Ce n'est jamais notre habitude de dévoiler le salaire des joueurs et même ceux qui savent qu'un Maurice Richard, un Butch Bouchard ou autre reçoit une meilleure rémunération que la leur n'en tiendront pas rancune à ces étoiles qui, en somme, leur permettent de mieux gagner leur vie." Le raisonnement de Dick Irvin est juste et conforme à la vérité. S'il est un joueur qui a coopéré avec Béliveau dans le but de lui permettre de paraître en vedette, jeudi soir, c'est bien Maurice Richard qui a fait preuve d'un bel esprit d'équipe en sacrifiant les honneurs personnels dans l'intérêt du club. Le Rocket est un grand hockeyiste et il n'est pas sans savoir que Béliveau, s'il décide de signer avec les Canadiens, est susceptible de le supplanter comme vedette.



BERNARD GEOFFRION est un autre joueur qui a réussi le tour du chapeau jeudi soir. Son exploit est passé au deuxième plan du fait que Béliveau en a fait autant alors que l'on ne s'attendait pas à un tel rendement de sa part. Il n'en reste pas moins vrai que "Boum Boum" est le joueur tout particulièrement responsable du fait que les Canadiens occupent aujourd'hui la deuxième position du classement. Il est vrai que Paul Meger et Billy Reay l'ont bien secondé. C'est Geoffrion qui, après un début de saison désappointant, a permis au Tricolore de sortir de sa léthargie, après neuf parties sans victoire, pour le conduire à des victoires importantes. Geoffrion est maintenant le meilleur compteur de francs buts des Canadiens avec treize. Il a compté six fois contre les Rangers et au moins une fois contre chacun des autres clubs de la ligue. En Paul Meger et Billy Reay il a deux coéquipiers dont le travail ne doit pas être ignoré. L'on peut même dire que ce trio a été le meilleur des Canadiens depuis une couple de semaines.

LES CANADIENS ont remporté quatre victoires dans leurs cinq dernières joutes et ils ont annulé dans l'autre. Il ne faut pas oublier que Gerry McNeil a obtenu deux blanchissages dans ces cinq joutes et qu'il a été déjoué pour un total de cinq buts seulement. Il est aujourd'hui sur un pied d'égalité avec Terry Sawchuck, des Red Wings, dans la course pour le trophée Vézina. Ces chiffres attestent la valeur de notre petit gardien de buts, mais ils sont aussi un témoignage de la valeur des Canadiens en tant que club défensif. Emile Bouchard continue d'être un important pilier sur la défense. Mais c'est aussi le back-checking des forwards qu'il faut prendre en considération. L'on dit souvent, et avec raison, que la meilleure défensive est l'offensive. Les Canadiens nous en donnent la preuve. Même si le trophée Vézina est accordé annuellement au gardien de buts contre lequel le moins grand nombre de buts a été compté, il n'en reste pas moins vrai que ce trophée devrait illustrer la supériorité défensive d'un club. Le meilleur cerbère sera impuissant s'il n'a pas devant lui des joueurs capables de lui fournir un appui adéquat.

Les Canadiens joueront en fin de semaine deux parties contre les Bruins de Boston. En cinq parties disputées jusqu'ici contre le club de Lynn Patrick, les Canadiens ont partagé les honneurs à la lettre. Chacun des clubs a remporté deux victoires tandis que l'autre partie a été nulle. Chacun des clubs a par ailleurs compté cinq buts. Il va sans dire que ces deux joutes sont très importantes pour les deux clubs. Avec une course au championnat aussi contestée que l'est celle de cette année, chacune des joutes prend une importance vitale. Il semble fort possible que les premières positions du classement ne soient décidées que dans la dernière semaine de la saison. C'est probablement ce qui fournit le plus grand attrait de la présente saison.

RAY ROBINSON vient d'annoncer définitivement sa retraite. Il a fait connaître sa décision par la voix de la National Boxing Association du fait que la Commission athlétique de New-York lui a fait récemment l'affront de lui enlever son titre parce qu'il ne l'avait pas défendu au cours des six mois prescrits par le président Christenberry. Robinson agit avec sagesse en quittant la boxe comme champion non défait. Le triste exploit de Joe Louis l'a probablement incité à prendre cette décision et nous ne croyons pas qu'il commette l'erreur de plusieurs de ses prédécesseurs en tentant plus tard un retour dans l'arène. Poids pour poids, Robinson fut incontestablement le meilleur boxeur des dix dernières années. Comme Archie Moore aujourd'hui, il lui a fallu attendre longtemps avant d'être reconnu à sa juste valeur, mais il a eu la sagesse de profiter de l'argent gagné dans l'arène pour faire des placements en vue de l'avenir et il peut vivre aujourd'hui luxueusement sans devoir livrer quelques autres combats pour gagner son pain quotidien. Robinson nous rappelle un Gene Tunney qui a quitté la boxe après avoir recueilli environ un million de dollars en une couple de combats. Artiste dans l'âme, Tunney n'est jamais revenu sur sa décision et nous ne croyons pas que Robinson, assuré lui-même de bons revenus annuels, commette l'erreur d'un Joe Louis. La retraite de Robinson laisse le champ libre à plusieurs boxeurs qui n'auraient jamais eu la chance de détenir le titre de son "vivant" (comme boxeur, il va sans dire). Parmi les aspirants au titre se trouvent Carl (Bobo) Olson et Randy Turpin, deux boxeurs que Robinson aurait pu battre le même soir du temps qu'il était à son meilleur.

Dans la Ligue Provinciale

Johnny Mahaffy prend possession de la première position chez les compteurs

Le joueur du St-Hyacinthe a un total de 40 points à son actif — Quatre parties seront disputées en fin de semaine — Retour de Raymond Plante avec les Rapides de Lachine.

Les Rapides de Lachine, qui n'ont pas été vaincus dans leurs trois dernières parties dans la Ligue de hockey provinciale, en battant les clubs St-Hyacinthe et St-Jérôme et en annulant avec les Castors de Ste-Thérèse, joueront deux fois en fin de semaine contre les Lions de la ville maskoutaine. Ces deux clubs joueront ce soir à 9 h. à l'arena de Lachine et demain après-midi, à 2 h. 30 à St-Hyacinthe.

Marcel Champagne a annoncé que Raymond Plante sera de retour avec les Rapides ce soir. Il n'a pu jouer mercredi dernier à cause d'une blessure, mais il est complètement rétabli pour endosser l'uniforme du Lachine ce soir.

Mulloy aimerait bien savoir...

MIAMI, Floride (A.P.) — Gardnar Mulloy, classé comme le premier joueur des Etats-Unis par l'Association de tennis américaine, a déclaré hier qu'il aimerait bien savoir comment s'y prendre pour faire partie de l'équipe de la coupe Davis.

"Je ne veux pas critiquer les joueurs qui en font partie", a déclaré Mulloy, maintenant âgé de 38 ans, en réponse à une attaque de Ted Schroeder qui, en Australie, a déclaré que Mulloy n'avait jamais gagné les tournois importants.

"Ça ne me fait rien d'être critiqué par Schroeder, de déclarer Mulloy, mais je crois qu'il est injuste qu'il ait été choisi sur l'équipe de la coupe Davis. Pas que j'en aie contre lui, mais il n'est tout simplement pas équitable, lui qui n'a pas participé aux tournois éliminatoires nationaux, d'être choisi de préférence à d'autres qui ont travaillé ferme dans tous ces tournois. La raison pour laquelle Schroeder n'a pas pris part à ces tournois, c'est qu'il n'était pas en forme. Et pour ce qui est des matches importants, j'ai déjà battu Schroeder en finale, en simples, à Newport. Tout ce qui me manque, c'est la recette pour me trouver une place sur cette équipe de la coupe Davis."

Combats de boxe de jeudi soir

OTTAWA — Armand Savoie, 142, Montréal, par décision contre Shamus McCray, 143, Cleveland (10).

San Francisco — Carl (Bobo) Olson, 163, San Francisco, par décision contre Norman Hayes, 162½ Boston (10).

Louisville, Ky. — Chico Vejar, 146½, Stamford, Conn. par K.O. contre Art Davis, 147, Miami flo. (2).

Fall River, Mass. — Steve Marcello, 147, Providence, R.I., par K.O. contre Eddie Moriz, 148, Fall River (4).

New-York — Irvin Steen, 146¼ San Diego, Calif., par décision contre Phil Burton, 141½, St-Louis (8).

Fernet brille pour St-Viateur

A l'occasion du dernier programme de 1952 dans la Ligue des Ecoles supérieures et devant une assistance toujours nombreuse, le St-Stanislas a joué magnifiquement pour écraser le St-Henri 7-2 dans une joute marquée de très nombreuses punitions.

La grande cohésion des lignes d'attaque et l'appui approprié fourni au gardien de buts Rivard ont permis au Bleu et Or de se maintenir dans la course au championnat, tout en se consolidant en 3e position. Laforge (3 buts, 1 assist) et Thibodeau (1 but, 1 assist) se montrèrent très efficace à l'offensive.

Une 2e rencontre opposait Richard à Maisonneuve. Grâce à Lachine et à Cardinal, ces derniers

sortirent vainqueurs 3-2. Bédard brilla du côté des perdants. La dernière rencontre permit au St-Viateur de ne faire qu'une bouchée avec l'équipe du Parc Lafontaine qui fut battue 8-3. Fernet (2 buts, 5 assists) et Gagné (3 buts 2 assists) furent deux des principaux artisans de la victoire des Viateuriens. Latour évita à son équipe un échec plus dommageable. Les programmes, suspendus durant l'époque des Fêtes, reprendront donc le 11 janvier prochain.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	J	G	P	N	P	P	C	T
Saint-Viateur	7	6	1	0	46	31	12	
Chom. de M.	7	5	1	1	46	34	11	
St-Stanislas	7	3	2	2	32	30	8	
Richard	7	3	4	0	18	22	6	
St-Henri	7	1	5	1	26	36	3	
Le Plateau	7	1	6	0	22	37	2	

Parmi les 20 meilleurs compteurs dans la ligue, on remarque neuf joueurs d'avant du St-Hyacinthe. Le Lachine compte 5 joueurs dans ce groupe, le St-Jérôme, quatre et le Ste-Thérèse, deux.

La semaine prochaine, deux parties seront jouées mardi soir. Ste-Thérèse jouera à Lachine et St-Hyacinthe à St-Jérôme.

Ensuite, les activités reprendront le vendredi 26 décembre, alors que les Rapides se rendront à Ste-Thérèse.

Les meilleurs compteurs:

	B	A	Pts
Mahaffy, St-Hyacinthe	15	34	49
Saindon, St-Hyacinthe	23	25	48
Savary, St-Hyacinthe	15	29	44
Gladu, St-Hyacinthe	23	15	38
Benoit R., Lachine	13	25	38
Renaud J. C., St-Jérôme	7	30	37
Emberg, Ste-Thérèse	17	19	36
Jacques, St-Hyacinthe	14	22	36
Gravel, Ste-Thérèse	13	22	35
Gaduc, St-Jérôme	17	19	36
Laliberté, St-Hyacinthe	16	16	32
Benoit, St-Hyacinthe	12	18	30
Duranceau, Lachine	17	12	29
James, St-Jérôme	15	14	29
Bessette, Lachine	4	25	29
Landry, Lachine	9	19	28
Trudel, St-Jérôme	15	11	26
Munn, St-Hyacinthe	8	17	25
Cyr, St-Hyacinthe	15	9	24
Desmarais, Lachine	6	18	24

La retraite de Ray Robinson a de vastes répercussions

LONDRES, 19. (P.A.) — La Commission de régie de la boxe en Grande-Bretagne a aujourd'hui solennement endossé la nomination de Randy Turpin en tant que prétendant logique no 1 au titre de champion mondial des boxeurs poids moyen, titre abandonné hier par "Sugar Ray" Robinson.

Teddy Waltham, secrétaire, a cédé la Commission athlétique de l'état de New-York, l'Association Nationale de Boxe des Etats-Unis (NBA) et l'Union européenne de boxe, pour leur demander leur appui au cas où l'on tenterait d'éviter ou ignorer Turpin, le champion anglais et de l'Empire britannique qui, d'ailleurs, enlève le titre à Robinson à Londres en 1951 seulement pour le perdre aussitôt, plus exactement 64 jours plus tard, contre "Sugar Ray" à New-York.

George Middleton, gérant de Turpin, a dit que lui et son protégé n'étaient pas surpris de la décision de Robinson mais qu'ils étaient déçus. "Nous sommes prêts à rencontrer Charles Humez, de France, pour le titre vacant", a-t-il ajouté. (On n'a pas encore déterminé de projet afin de trouver un successeur à Robinson aux Etats-Unis mais un tournoi éliminatoire entre Turpin, Humez, Ernie Durando, Bobo Olson et autres a déjà été suggéré).

Entre temps, le promoteur britannique Jack Solomons, qui de-

vait présenter un match Turpin-Robinson à Londres en juin prochain, est en route pour l'Australie. On croit qu'il organisera un match de championnat mondial entre Turpin et Humez.

Un ton mixte a prédominé parmi les articles des journalistes britanniques aujourd'hui et au sujet de la retraite de Robinson. Certains lui ont dit adieu en louant son talent de pugiliste mais d'autres ont pris le point de vue qu'il avait peur de rencontrer Turpin une troisième fois.

La critique la plus sévère a été écrite par Clifford Webb, du Daily Herald. Il a qualifié la retraite de Robinson comme étant "le plus salop truc dans l'histoire de la boxe".

"Nous apprécions tous le fait que Robinson est maintenant danseur-comédien-compère dans un cabaret. Peut-être appartient-il à ce milieu?"

Onslow Fane, président de la Commission de régie de la boxe en Grande-Bretagne, a dit que l'association anglaise "ne reconnaîtra pas en tant que combat pour le championnat mondial, tout match auquel Turpin ne participera pas".

Tom Phillips, rédacteur sportif du Daily Mirror, un journal qui a un tirage de 4,000,000, a intitulé son article: "Robinson à sa retraite — bravo, bravo. Il est temps".

Gerard Walter, du News-Chronicle, et Norman Hurst, du Daily Graphic, ont par contre fait l'éloge de Robinson et ont dit qu'il était "un grand pugiliste qui laisse un vide difficile à combler".

Noel Joseph, du News-Chronicle, a pour sa part écrit: "Salut et adieu à un grand champion — le Prince Noir de l'arène."

Grand gala aquatique au C.P. de l'I.C.

C'est ce soir à 8 h. 15, au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception, 4265 rue Papineau, qu'Yvon Lebeau, instructeur de natation présente son premier gala officiel. Le programme comprendra une partie de polo aquatique opposant deux des meilleures équipes de Montréal, des champions plon-

geurs, différents courses de nage et démonstrations de sécurité aquatique par les experts de la Croix-Rouge... Tout laisse prévoir une soirée d'un grand intérêt. Invitation à tous d'assister à ce gala et invitation spéciale aux parents des participants.

FONDÉE EN 1695

de KUYPER
BLENDÉ
GIN

La vraie saveur de Hollande
DISTILLÉ AU CANADA



RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

La Commission de l'état de N.-Y. rencontre la NBA

NEW-YORK, 19. (P.A.) — A la demande de l'Association Nationale de Boxe (NBA), les membres de la Commission athlétique de l'état de New-York et un comité de la NBA se rencontreront le 10 janvier, lors d'un déjeuner, afin d'établir des relations plus intimes entre les deux groupes sportifs.

Le comité de la NBA, à cette occasion, comprendra le commissaire Abe Greene du New-Jersey, le secrétaire, le colonel Harvey Miller, de Washington, D.C., John (OX) De Grossa, de la Pennsylvanie, Floyd Stevens, du Michigan, John Jordan Fils, de la Caroline du Nord, Fred Saddy, du Wisconsin, Andy Putka, de l'Ohio, et Anthony Petronella, de Rhode Island.

La commission de l'état de New-York a révélé qu'elle avait adopté la nouvelle politique de faire respecter son règlement par lequel un champion est obligé de défendre son titre à tous les six mois. Après cinq mois, un champion n'ayant pas risqué son titre recevra une lettre à l'effet qu'il ne lui reste plus que 30 jours pour ce faire.



RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

Contre les Canadiens

Oshawa en quête de sa 1ère victoire dans le Québec

Le Canadien aura la visite des Generals d'Oshawa, demain soir, au Forum, dans l'une des trois parties à l'affiche dans la ligue Junior en fin de semaine. Ce soir, Oshawa rencontrera Trois-Rivières, tandis que demain les Reds rendront visite au Citadelle de Québec.

Le Oshawa n'aura donc pas la tâche facile en fin de semaine. Quant aux Reds de Trois-Rivières, ils tenteront de remporter leur deuxième victoire sur leur glace contre un club de l'Ontario.

Les deux joutes de demain sont d'une grande importance pour les clubs Canadien et Québec. Le Tricolore ne détient maintenant qu'une avance de deux points sur les Citadelles. Il a cependant joué une partie de moins.

Le Canadien est favori pour vaincre le Oshawa, demain soir, mais les joueurs de Sam Pollock ne devront pas prendre les choses trop facilement. Le Oshawa forme, en effet, un club très combatif et il aligne, de plus, de dangereux compteurs en Mader, Armstrong, Eteher et Collins.

L'instructeur Gerry Brown a ré-

vélé que sa première ligne d'attaque sera encore formée de Collins, Attersley et Eteher. Le Oshawa tentera de remporter sa première victoire dans le Québec, ce soir aux Trois-Rivières.

L'instructeur Sam Pollock a révélé hier que son club sera au grand complet pour la joute de demain soir. Le jeune Henri Richard qui a été blessé aux Trois-Rivières mercredi sera à son poste sur la première ligne d'attaque avec Eddie Swartzack à l'aile gauche et Claude Provost à l'aile droite.

Les joueurs du Oshawa devront surveiller de près ces trois joueurs qui sont considérés comme de dangereux compteurs. Denis Boucher, Yvan Chasle et Guy Rousseau seront encore utilisés sur la deuxième ligne d'attaque. Les Lilley, Phil Goyette et Claude Vinet formeront l'autre trio du Canadien.

Mardi soir au Forum, la ligue Junior présentera son dernier programme double de l'année 1952. Les Citadelles de Québec rencontreront Canadien dans la première partie, tandis que Trois-Rivières fera face au Royal dans la deuxième joute.

Humez gagne par knockout contre Laurent

PARIS, 18. (P.A.) — Charles Humez, le prétendant français au championnat mondial des pugilistes poids moyen abandonné par Sugar Ray Robinson, a ce soir fait un pas de plus vers ce titre lorsqu'il a battu Mickey Laurent, également de France, par mise hors de combat technique. Laurent ne put quitter son coin pour entreprendre le cinquième round.

Laurent pesait 159½ livres et Humez, 160¼.

Les deux boxeurs sont allés chacun une fois au plancher au cours du bref et sanglant match qui devait durer 10 rounds et qui fut disputé devant plus de 12,000 spectateurs au Palais des Sports.

Laurent, en vedette récemment lorsqu'il passa le KO à Laurent Dauthuille, reçut un crochet de la gauche à la mâchoire au premier round et tomba, seulement pour se relever avant que l'arbitre n'ait eu le temps de compter.

Humez alla au plancher au round suivant après avoir reçu une dure droite, mais se releva, lui aussi, immédiatement. Humez pourchassa Laurent dans les troisième et quatrième rounds et le martela de plusieurs coups, le nez de Laurent saignant abondamment. C'est alors que les seconds de Laurent décidèrent que celui-ci, couvert de sang, en avait eu assez et refusèrent de l'envoyer dans le ring lorsque la cloche annonça le cinquième engagement.



LE BILLET SPORTIF DE MICHEL NORMANDIN
Valable pour tous événements

A PITTSBURGH, les amateurs de baseball se tiennent les doigts croisés et les yeux bien ouverts tout en espérant que le nouveau gérant des Pirates, Fred Haney pourra opérer le deuxième "miracle" de sa carrière comme pilote d'un club du baseball organisé en transformant leur équipe de sorte qu'elle puisse finir la prochaine saison en première division.

FRED HANEY, qui ces jours derniers fut engagé comme gérant des Pirates de la ligue Nationale, se trouva dans une situation à peu près identique en 1949. Ce fut cette année là qu'il entreprit la gérance du club Hollywood de la ligue de la Côte du Pacifique. La saison précédente, les "Stars" avaient terminé la saison en sième place après avoir perdu plus de cent joutes régulières.

LES DODGERS, par l'entremise de Branch Rickey, qui était alors le gérant-général du club Brooklyn, conclurent une entente avec Hollywood et Haney reçut suffisamment de joueurs pour hisser son équipe en première division.

LA SAISON DERNIERE, le club Hollywood, dirigé par Haney, remporta son deuxième championnat de ligue. Fred Haney admet que les succès qu'il a connus comme gérant des "Stars" en 1952 sont également dus à Branch Rickey, qui lui fournit des joueurs, grâce à l'entente conclue entre son club et les Pirates.

IL SE POURRAIT toutefois que Haney, qui est maintenant âgé de 53 ans, trouve les choses plus difficiles à Pittsburgh, la saison prochaine. Il hérite d'un club qui termina en dernière position et perdit plus de cent parties la saison dernière. Les Pirates, qui perdirent plusieurs joueurs aux forces armées, alignaient l'an dernier le club dont la moyenne d'âge de ses joueurs était la plus jeune de la ligue Nationale. A un certain moment, l'année dernière, les Pirates ne présentaient pas moins de sept recrues à leur alignement régulier. C'est ce qui fit dire à plusieurs que Branch Rickey avait transformé Forbes Field en un jardin de l'enfance.

LA TACHE, quoique très difficile ne semble cependant pas décourager Haney, qui avoue être prêt à prendre une chance avec ce "juniorat" du baseball majeur. Toutefois, il semble opportun de rappeler que son ami Branch Rickey ne lui a accordé qu'un contrat d'un an.

IL SEMBLE QUE Fred Haney devra suivre en quelque sorte l'exemple d'un instructeur de football collégial lorsqu'il se trouve en face d'un nouveau groupe de joueurs qu'il n'a jamais vus à l'oeuvre. Sa grande tâche au camp d'entraînement, le printemps prochain, sera d'étudier chacun de ses joueurs et de décider ensuite à quel poste il devra les désigner, l'un après l'autre. Ce sera un travail énorme qui s'imposera, mais Haney a confiance de ne pas terminer la saison en huitième place.

LE BASEBALL n'est pas un domaine inconnu pour le nouveau gérant des Pirates. Il y débuta comme joueur en 1918 avec le club Portland, après s'être créé une belle réputation dans le baseball amateur à Los Angeles. Depuis ce jour, il ne resta jamais très éloigné de la scène du baseball. De 1943 à 1948, il fut chargé de la description radiophonique des joutes du club Hollywood. Il se créa une belle renommée dans cette sphère également. Quant à sa carrière comme joueur des ligues majeures, il porta les couleurs des Tigers de Détroit et des Red Sox de Boston de la ligue Américaine, des Cubs de Chicago et des Cards de St-Louis de la ligue Nationale.

IL DEVINT GERANT pour la première fois en 1936, lorsqu'il accepta le poste avec le club Toledo de l'Association Américaine. Mais, apparemment, sa "touche magique" ne fonctionna pas trop bien dès le début puisque les "Mudhens" terminèrent la saison en dernière place. Mais, après trois saisons, Toledo avait remonté la cote du classement et il fut nommé gérant des Browns de St-Louis.

IL SEMBLE BIEN que le même patron de choses se répète dans la vie de Fred Haney comme gérant, puisque à sa première année à la gouverne des Browns, l'équipe termina en dernière position. Il retourna à Toledo en 1942 et après cinq ans de travail à la radio, il reprit un poste de gérant, cette fois avec Hollywood. Ce fut là qu'il connut ses plus beaux succès. Dès la fin de la saison 1949, il était assuré de se trouver un jour en compagnie de Branch Rickey. Ce jour est arrivé cette semaine. Fred Haney regrettera-t-il son sort? Personne ne peut le prédire d'avance, mais tous n'hésitent pas à admettre qu'il entreprend sûrement une des tâches les plus difficiles de sa longue carrière.

Les Couture pourraient bien voir leur règne de terreur prendre fin



Rocky Kent

L'heureuse idée du promoteur Sylvio Samson de présenter une soirée de lutte mardi prochain, le 23 courant, au lieu du jeudi, donnera ainsi l'opportunité aux habitués du marché St-Jacques de n'être pas privés de leur sport favori et donnera également la chance, à Jacques Larose et Roger Val-

lée de mettre enfin un frein aux dangereuses brutalités déployées par les deux frères Couture, Raymond et Jean-Louis.

Depuis quelques semaines, le barbu Raymond Couture n'a cessé d'employer les pires manoeuvres, blessant ainsi tous ses adversaires, entre autres Jacques Larose et Bob Ethier. Et voici que Jean-Louis Couture, arrivant de New-York, blessait assez sérieusement Roger Vallée, jeudi dernier, au St-Jacques. Envisageant cette situation qui va s'aggravant, le promoteur Sylvio Samson n'eut rien de plus pressé que de se rendre au désir de Roger Vallée et Jacques Larose qui se sont offerts de lutter en équipe pour régler bien définitivement le règne de terreur des Couture dans les arènes.

Cette rencontre d'équipes, qui sera de 2 dans 3, sera précédée d'une autre, mais d'une chute. Deux autres malcommodes de la lutte, Gérard Dugas et Georges St-Louis, rencontreront des adversaires merveilleusement bien choisis en Marcel Ouimet et Rocky Kent. Notons que Marcel Ouimet revient d'une

ZANELLI SE RETIRE

PROVIDENCE. (A.P.) — Le vétéran boxeur Ralph Zanelli, 37 ans, et champion poids-moyen de la Nouvelle-Angleterre, a décidé de prendre sa retraite après avoir livré des batailles durant 21 années. Zanelli a livré 300 batailles chez les amateurs et 150 chez les pros.

brève mais fructueuse tournée outre-frontière et que Rocky Kent, que l'on a déjà vu à l'oeuvre à Montréal, vient de Pennsylvanie, avec un excellent record.

Dans d'autres combats, J-Paul Dufresne s'alignera contre Sam Chuck et Willie Bourque sera opposé à Roger Lemieux.

Filchok et son club en désaccord

EDMONTON. (C.P.) — Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de l'Ouest, sont actuellement sans instructeur. Dans une déclaration, remise hier à la presse, la direction de l'équipe a précisé que l'instructeur Frankie Filchok avait refusé un nouveau contrat de deux ans avec une substantielle augmentation de salaire et des conditions de travail très avantageuses. "Je m'entends bien avec eux, de préciser Filchok, mais ils ne s'entendent pas avec moi." Il semble que les deux parties soient en désaccord sur les conditions de travail. Une des conditions qui déplaît à Filchok est le fait que le club lui demande de verser aux Eskimos tout l'argent qu'il fait avec ses côtés, dont les revenus qu'il fait avec une émission radiophonique hebdomadaire. Une des autres conditions qu'il abhorre est son renvoi automatique à la fin de 1953, advenant le cas où les Eskimos ne remporteraient pas le championnat de leur ligue.

FORUM
Ce soir à 8 h. 15
HOCKEY N.H.L.
BOSTON vs CANADIENS
Terrasse: Sièges à \$1.50
Billets en vente samedi matin à 10 h.
Admission générale: \$1.50, \$1.25

Dimanche, le 21 décembre
à 2 h. 30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY SENIOR
CHICOUTIMI vs ROYAL
Sièges réservés — Prix: \$1.50, \$1.25
\$1.00. Enfants: .50 dans la section non réservée.
Billets en vente samedi matin à 10 h.

Dimanche, le 21 décembre
à 8 h. 30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR
OSHAWA vs CANADIENS
Sièges réservés — Prix: \$1.00, .75
Admission générale: .50 — Enfants: .25
Billets en vente samedi après-midi 1 h.

Billets réservés pour toutes les joutes en vente aux guichets des rues Atwater et Classe.

PETIT SPORT

par Rouson

Pronostics pour les régions de Montréal et d'Ottawa, suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 8 h. p.m.:

Temps clair se couvrant l'après-midi. Peu de changement dans la température. Vent léger. Minimum de 12 et maximum de 26. Dimanche: Beau et froid.



ILS SONT HEUREUX — Les amateurs de hockey n'ont pas à se demander pour quelle raison, Bernard (Boum) Geoffrion, à gauche et Jean Béliveau, ont le sourire aux lèvres. C'est avec raison qu'ils sont heureux, car ils venaient tous deux de réussir le tour du chapeau quand cette photo fut prise après la victoire de 6 à 2 remportée par le Canadien sur les Rangers, jeudi soir dernier, au Forum.

Une "nébuleuse" victoire pour Joe Giardello

NEW-YORK, 19. (P.A.) — La Commission athlétique de l'Etat de New-York a ordonné ce soir que les cartes des juges soient révisées après que Joey Giardello, de Philadelphie, eut obtenu une décision partagée "non officielle" contre Irish Billy Graham, à la fin d'un match de 10 rondes disputé au Madison Square Garden.

La foule a hué la décision et s'est rassemblée autour de l'arène pour insulter les juges. Graham pesait 149 livres et Giardello, 151 1/2.

Graham est resté bouche bée dans son coin alors qu'on annonçait la décision et que les spectateurs conspuaient les juges.

NEW-YORK (A.P.) — Au moment de mettre sous presse, le président Robert Christenberry, de la Commission athlétique de l'Etat de New-York a renversé la décision et a donné à Billy Graham la victoire sur Joey Giardello. Le président a pris cette décision assez unique dans l'histoire de la boxe moderne après avoir revisé les cartes de points des juges.

Il avait perdu une décision toute aussi serrée contre le même jeune pugiliste en août dernier à l'amphithéâtre Eastern Parkway de Brooklyn.

L'arbitre Ray Miller accorda la décision à Giardello par un compte de 5-4-1 pendant que le juge Joe Agnello votait en sa faveur par un compte de 6-4. L'autre juge, Charley Shortell, accorda par contre la victoire à Graham au compte de 7-3. La Presse Associée avait un compte en faveur de Graham.

Parmi les journalistes autour de l'arène, six votèrent pour Graham et un pour Giardello. Deux autres déclarèrent le match nul.

Stan Leonard et Fletcher éliminent Burke et Demaret

MIAMI BEACH, Flo., 19. (P.C.) — Les joueurs peu connus et peu favorisés ont continué à causer des surprises plus ou moins extraordinaires aujourd'hui lors de la deuxième ronde du tournoi international de golf à quatre balles pour des bourses atteignant un total de \$13,000.

Pat Fletcher, de Saskatoon, et Stan Leonard, de Vancouver, ont éliminé deux vedettes du golf américain, Jack Burke et Jimmy Demaret, un trou en avant. Burke avait gagné le tournoi omnium de \$10,000 de Miami la semaine dernière.

Julius Boros, champion omnium national, et son partenaire Doug Ford ont par contre été battus, également par la marge d'un trou en avant, par deux inconnus, Buddy Godwin et Loyd Watkins, de Miami.

Watkins a sauvé le match pour son équipe avec un coup extraordinaire au 16e trou. Après que Ford eut envoyé sa balle dans le trou avec une sensationnelle approche à 30 verges de la pelouse, Watkins a réussi un coup roulé de 70 pieds qui annulera l'exploit de Ford et valut la victoire à son équipe.

Les résultats d'aujourd'hui ont été semblables à ceux de jeudi alors que Sam Snead et Jim Ferrer, grands favoris, ont été éliminés par Willie Klein, âgé de 51 ans, et Al Brosch. Le duo Klein-Brosch a encore tenu bon cet après-midi, triomphant, un tour en avant, de Fred Haas et Marty Furgol.

Carl Hubbell dans un film de M-G-M

HOLLYWOOD. — Carl Hubbell, un des plus grands lanceurs gauchers dans l'histoire du baseball, a signé hier un contrat pour jouer son propre rôle dans un film qui sera bientôt tourné à Hollywood. Le film sera intitulé: "The Big Leaguer".

Hubbell, qui a inventé le lancer "screwball" lors de ses beaux jours avec les Giants de New-York, est maintenant à la tête du système de clubs-fermes de cette équipe. Le film sera tourné à Melbourne, en Floride, et Hubbell tournera aux côtés de Edward G. Robinson, a annoncé hier Metro-Goldwyn-Mayer.

Derby Day gagne

TORONTO, 19. (P.C.) — Mauden Volo et Frisco Meredith se sont partagé les honneurs de la course-vedette au programme de courses pour trotteurs de la piste Dufferin Park aujourd'hui, gagnant chacun une épreuve. Il s'agissait d'une course libre pour jeunes trotteurs.

Derby Day, propriété des écuries St-Maurice de Trois-Rivières et piloté par Philippe Dussault, a par ailleurs gagné les deux épreuves de la deuxième plus importante course au programme.

minés par Willie Klein, âgé de 51 ans, et Al Brosch. Le duo Klein-Brosch a encore tenu bon cet après-midi, triomphant, un tour en avant, de Fred Haas et Marty Furgol.

Fletcher et Leonard rencontreront demain, dans un match quart-de-finale, Klein et Brosch.

Lors des autres matches disputés aujourd'hui, Skip Alexander et Cary Middlecoff ont vaincu Bill Nary et Joe Kirkwood fils, 6 et 5; Dick Mayer et Tommy Bolt ont battu Herman Barron et Glenn Teal, 4 et 3; Dave Douglas et Jim turnera ont éliminé 3 et 3 à jouer, Max Faulkner, d'Angleterre, et Max Evans; tandis que Vic Ghezzi et Ed Furgol triomphaient de Jimmy Clark et Ed Oliver, un trou en avant, après 22 trous.

Les quarts de finale et demi-finales, de 18 trous, seront joués demain tandis que la finale, de 36 trous, sera disputée dimanche.

Gérant suspendu par Christenberry

NEW-YORK, 19 (P.A.) — Robert K. Christenberry, président de la Commission athlétique de l'état de New-York, a aujourd'hui suspendu le permis du gérant de pugilistes Aniello Ercole, de Brooklyn, après que celui-ci eut refusé de répondre à des questions devant la Commission d'enquête de l'état sur le crime.

Ercole, gérant du poids plume Pat Marcune, de Coney Island, a refusé de dire s'il avait un dossier criminel ou s'il avait connu Joe Adonis, personnalité du monde de la pègre.

Christenberry était parmi les spectateurs lors de la comparaison d'Ercole. On a déposé devant la commission des preuves à l'effet qu'Ercole a déjà purgé des sentences en prison pour mauvaise conduite et qu'il a déjà été arrêté pour avoir accepté, entre autres, des paris au livre.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Pittsburgh 7 Providence 0

Ligue Montréal
Northern 5 Cancar 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Boston à Canadiens (8 h. 15 p.m.)
Chicago à Toronto
New-York à Detroit

Ligue Américaine
Providence à Hershey
St-Louis à Syracuse
Pittsburgh à Cleveland

Ligue Québec Senior
Chicoutimi à Ottawa

Ligue Québec-Ontario Junior
Oshawa à Trois-Rivières

Ligue Provinciale
St-Thérèse à St-Jérôme
St-Hyacinthe à Lachine

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadiens à Boston
Toronto à Chicago
Detroit à New-York

Ligue Américaine
Syracuse à Buffalo
Hershey à Providence
Pittsburgh à St-Louis

Ligue Québec Senior
Chicoutimi à Royal (2 h. 30 p.m.)
Valleyfield à Shawinigan
Ottawa à Sherbrooke

Ligue Québec-Ontario Junior
Trois-Rivières à Québec
Oshawa à Canadiens (8 h. 30 p.m.)

Ligue Provinciale
Lachine à St-Hyacinthe (2h.30 p.m.)
St-Jérôme à St-Thérèse

CLASSEMENTS

Ligue National

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	29	12	7	8	93	58	36
Canadiens	29	12	6	9	72	58	33
Chicago	31	12	11	8	77	81	32
Boston	29	12	10	7	63	67	31
Toronto	31	11	13	7	77	87	29
New-York	31	4	16	9	64	95	17

Ligue Américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	25	18	7	0	95	55	34
Hershey	25	14	10	1	86	75	29
Pittsburgh	25	12	11	2	83	71	26
St-Louis	25	12	13	0	82	84	24
Syracuse	26	12	14	0	79	76	24
Providence	24	9	14	1	62	87	19
Buffalo	26	8	16	2	66	95	14

Ligue Québec Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicoutimi	27	16	6	5	103	64	37
Royal	27	18	8	1	97	60	37
Valleyfield	29	13	11	5	79	87	31
Ottawa	30	13	13	4	74	89	30
Sherbrooke	31	13	16	2	95	101	28
Québec	29	10	14	5	87	108	25
Shawinigan	27	5	20	2	70	106	12

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Hyacinthe	34	17	11	6	147	121	49
St-Jérôme	33	15	13	5	119	105	35
St-Thérèse	32	14	15	3	100	102	31
Lachine	31	10	17	4	105	133	24

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	26	20	6	0	133	63	49
Québec	26	19	7	0	109	82	38
T.-Rivières	26	10	15	1	71	110	21
Royal	25	2	21	2	61	124	9

Northern bat Cancar 5 à 4

Dans la première joute du programme double de la ligue Montréal disputé hier soir à l'Auditorium de Verdun, le Northern Electric a effectué un superbe ralliement de trois buts dans la dernière période pour remporter une victoire de 5 à 4 sur le Cancar.

Première période

1-Northern: Laberge (Loizeau, Sierzant)	7.32
2-Cancar: Lupovitch (Gregg, McElheron)	8.44
3-Cancar: Brochu (Sauvé, Lalonde)	9.58
4-Cancar: Gosselin (Lupovitch)	11.19
Punitions: McNaman, Thompson, Lalonde.	

Deuxième période

5-Cancar: Lupovitch (Gregg)	6.19
6-Northern: McNaman	5.33
Punitions: Bessette, Thomson et Loiseau.	

Troisième période

7-Northern: Ferguson (Laberge) ..	3.25
8-Northern: Hazelhurst (Loizeau, Thompson)	6.35
9-Northern: Loizeau (Ferguson) ..	0.14
Punitions: McElheron, Bessette, Gregg, Gosselin, McNaman, Sierzant.	

Le St-Ambroise à Terrebonne

Un changement est apporté dans la cédule de la ligue de hockey Métropolitaine, à cause de l'époque des Fêtes. Ainsi, une partie sera disputée dimanche, soit demain après-midi, à Terrebonne, alors que le St-Ambroise ira rendre visite au club de l'endroit. Ce sera une partie régulière du circuit Archambault et la première joute de la saison à Terrebonne, pour les équipiers de la Métropolitaine.

Le St-Ambroise voudra venger sa défaite de mercredi soir dernier, alors qu'il pliait 5 à 4 devant le Terrebonne, grâce à un but compté alors qu'il restait moins d'une minute de jeu. La partie commencera à 2 h. 30.

Pittsburgh 7, Providence 0

PROVIDENCE — Buts: Bennett; défenses: Reardon, Kryzanowski, Bourassa, Bloomer; avants: Powell, Laplante, Bacari, B. Sullivan, Ladu, Larivée, Scherza, Toppazzini, Kapusta.

PITTSBURGH — Buts: Mayer; défenses: Bolton, Mathers, Sullivan, Juzda, Lumsden; avants: Solinger, Blair, McLellan, Barbe, Balfour, Sabourin, Maloney, Lewicki, Marshall.

Arbitres: Bill Morrison. Juges des lignes: Clyde Adams et Regis Davies.

Première période

1-Pittsburgh: McLellan (Juzda) ..	3.26
2-Pittsburgh: Blair (Mathers) ..	8.24
3-Pittsburgh: Marshall (Balfour) ..	10.02
Aucun point.	

Deuxième période

4-Pittsburgh: Balfour (Sabourin, Bolton)	6.51
5-Pittsburgh: McLellan (Blair, Lewicki)	8.49
Aucun point.	

Troisième période

6-Pittsburgh: Sullivan (Bolton) ..	3.22
7-Pittsburgh: Blair (McLellan, Lewicki) ..	5.15
Punitions: Sullivan 1.15, Marshall 17.32.	

Canadair en avant

Au moment de mettre sous presse, hier soir, le compte de la joute entre Canadair et C.N.R., au commencement de la troisième période était de 4 à 1 en faveur du Canadair.

Voici les sommaires des deux premières périodes:

Première période

1-Canadair: Carragher (R. Courteau) ..	1.53
2-Canadair: Delvecchio (Young) ..	5.06
Punitions: Gauthier et Lord	

Deuxième période

3-Canadair: Bourgeois (Lord)	1.01
4-C.N.R.: Richard (Anderson) ..	4.16
5-Canadair: R. Courteau (Chiara et White)	1.54
Punitions: Newton et Chiara.	

Commisso dans l'armée des E.-U.

Dominic Commisso, un deuxième but, l'un des premiers joueurs signés par les Yankees de Trois-Rivières pour la prochaine saison, par l'entremise des Yankees de New-York, ne pourra se rapporter au camp d'entraînement du printemps. En effet, Dominic a fait parvenir une lettre au gérant d'affaires Odilon Fortier l'avisant qu'il venait d'être accepté dans l'armée américaine.